

وفاسلاف
Wafasalaf
ديمامعك



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2022

Vous accompagner dans

vos projets

01

02

03

04

Présentation de Wafasalaf

Wafasalaf en bref	06
Partenaire des projets des ménages depuis plus de 30 ans	08
Une large gamme de solutions de financement	10
Appartenance à deux groupes d'envergure mondiale	12
Une gestion des risques intégrée dans la stratégie	14
Une gouvernance & une organisation éprouvées	15
Une équipe dirigeante au service du développement	16
Un modèle de création de valeur pour toutes les parties prenantes	18

Rapport d'activité

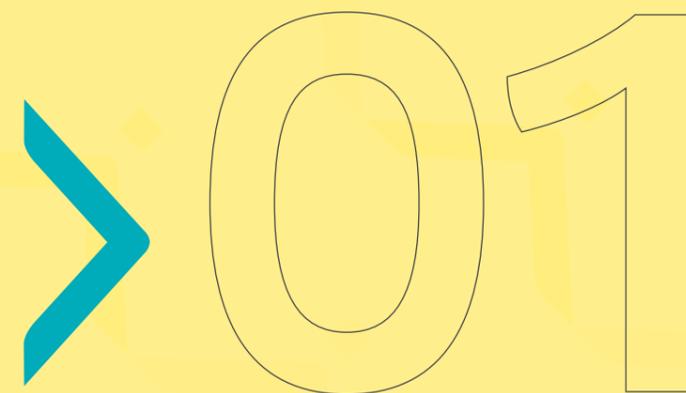
Poursuite de la croissance et amélioration de la profitabilité	22
Consolidation de notre positionnement Customer Centric	24

Rapport ESG

Un engagement soutenu envers les parties prenantes	30
La RSE au cœur de la gouvernance de l'entreprise	33
Un engagement fort pour le bien-être des collabor'acteurs	34
La protection de l'environnement, engagement clé de la culture de Wafasalaf	38
Un engagement fort envers les communautés	40
Une gouvernance transparente en faveur de la durabilité	42
Gouvernance	44

Comptes annuels & rapports

Rapport de Gestion	66
Notes aux comptes consolidés	82
Comptes consolidés	90
Dispositif de la gestion globale des Risques	108
Comptes sociaux	112
Rapports des Commissaires aux Comptes	140



Présentation de **Wafasalaf**

- > Wafasalaf en bref
- > Partenaire des projets des ménages depuis plus de 30 ans
- > Une large gamme de solutions de financement
- > Appartenance à deux groupes d'envergure mondiale
- > Une gestion des risques intégrée dans la stratégie
- > Une gouvernance et une organisation éprouvées
- > Une équipe dirigeante au service du développement
- > Un modèle de création de valeur pour toutes les parties prenantes

VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS

Présentation de Wafasalaf



Employeur responsable

53%
Taux de parité hommes/femmes

37%
collaborateurs ayant plus de 10 ans d'ancienneté

54%
collaborateurs ayant bénéficié d'une formation en 2022



Un large maillage territorial

47
agences propres

1500
points de vente partenaires



Au service des ménages

1,5
million de ménages servis

1/2
des véhicules financés sont gérés par Wafasalaf

2/3
jours dédiés à la formation des collabor'acteurs

Wafasalaf en bref

Créée en 1986 par Wafabank et Sofinco, Wafasalaf est aujourd'hui filiale de Attijariwafa Bank et du Crédit Agricole Consumer Finance. Spécialisée dans le crédit à la consommation, elle a pu atteindre une taille critique grâce à sa fusion en 2004 avec Crédor.

Wafasalaf a su s'imposer comme leader du marché marocain au fur et à mesure, et a pu être le précurseur dans la création de nouveaux produits non adossés aux biens durables au sein du secteur de financement tels que le crédit revolving ou encore le crédit personnel.

Son appartenance à deux grands groupes financiers lui a permis de développer davantage son expertise et élargir son portefeuille d'activité en y intégrant la gestion pour le compte de tiers.



Wafasalaf contribue aujourd'hui au développement de l'activité économique à travers le financement de la consommation des ménages et des professionnels en leur proposant des solutions de financement adaptées à leurs besoins.



Chiffres clés



Résultat net IFRS*

378
MDH



Production nette portée

5 725
MDH



Production gérée

6 281
MDH



Encours bruts

15 645
MDH



Points de vente

1 500



Produit net bancaire*

1 183
MDH



Fonds propres*

1 770
MDH



Collabor'acteurs

1 047



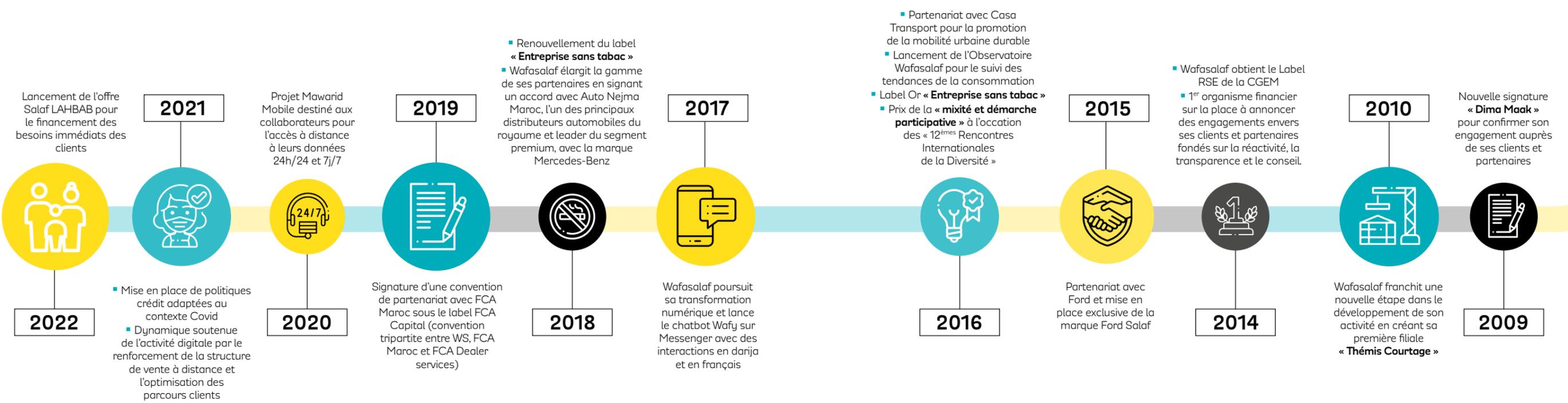
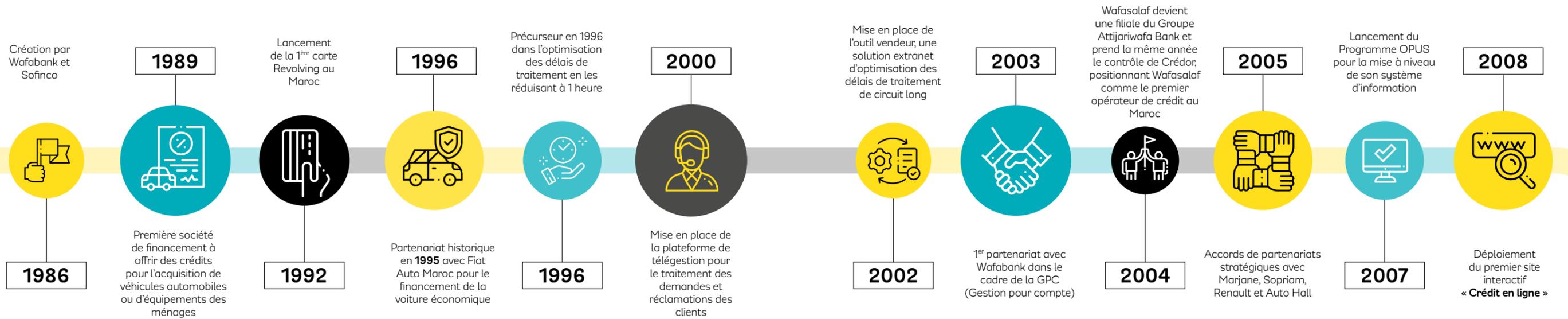
Réseau

47
Agences



*Chiffres consolidés IFRS

Partenaire des projets des ménages depuis plus de 30 ans



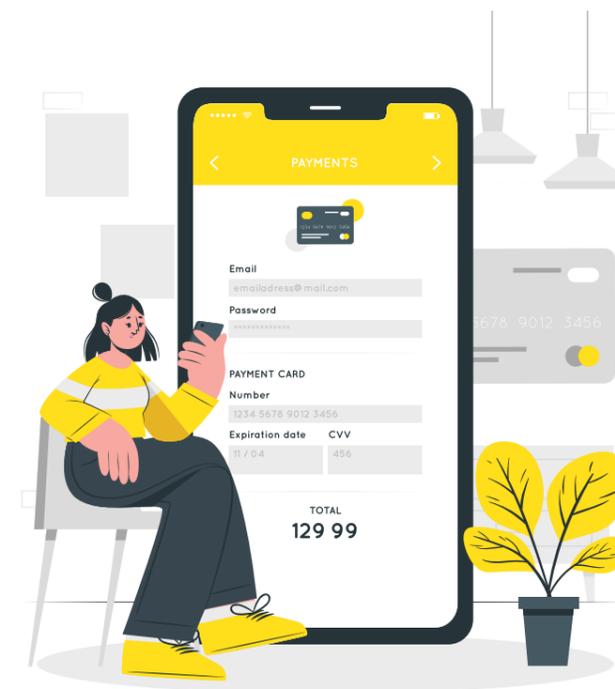
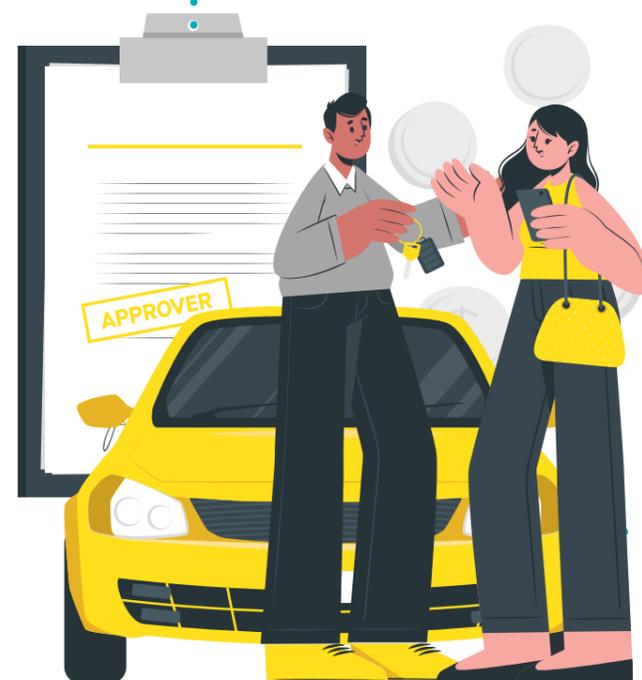
Une large gamme de solutions de financement

Fort d'un savoir-faire de plus de 30 ans dans le financement des ménages et d'une spécialisation dans les solutions innovantes de crédits à la consommation, Wafasalaf assure le financement des besoins des clients avec 5 725 MDH de production distribuée et un encours brut porté de 15 645 MDH.

En 2010, Wafasalaf a développé davantage son activité en créant Thémis Courtage, sa filiale spécialisée dans l'intermédiation et la gestion de la totalité des produits d'assurance nécessaires à son activité.

Financement des véhicules

- **Prêts auto** : solution de financement des véhicules neufs allant jusqu'à 600 000 dirhams
- **Location avec Option d'Achat** : offre de financement permettant l'utilisation d'un véhicule en contrepartie du paiement d'un loyer fixe à Wafasalaf dans le cadre d'un contrat à l'issue duquel il est possible d'acquérir ledit véhicule en réglant la valeur résiduelle prédéfinie
- **Salaf Auto Occasion** : Solution de financement d'un véhicule d'occasion pouvant aller jusqu'à 100%.

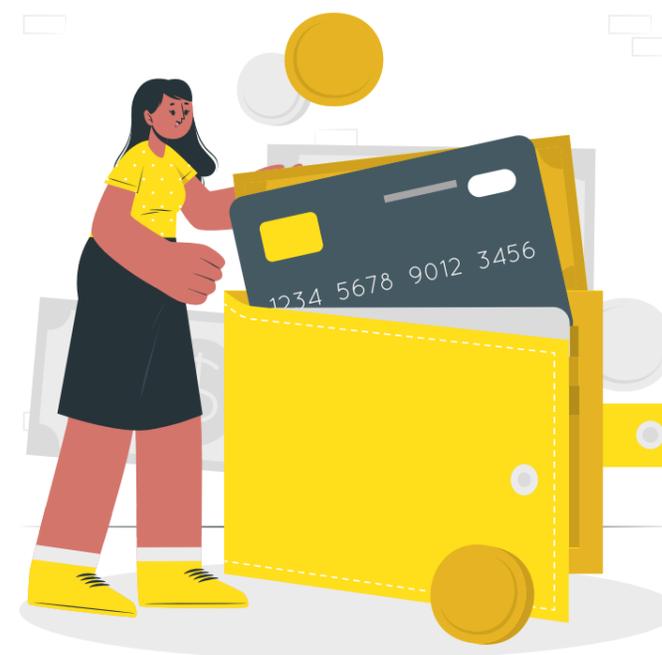


Équipements domestiques

- **Crédits destinés** au financement des équipements, électroménagers et des appareils domestiques pour assurer un confort de vie au sein des ménages.

Prêts personnels

- **Crédits personnels** destinés à financer les projets de vie. Confortables, flexibles et adaptés aux besoins des clients, ils peuvent être demandés par les fonctionnaires, les salariés des entreprises privées, et les retraités du secteur privé et public.

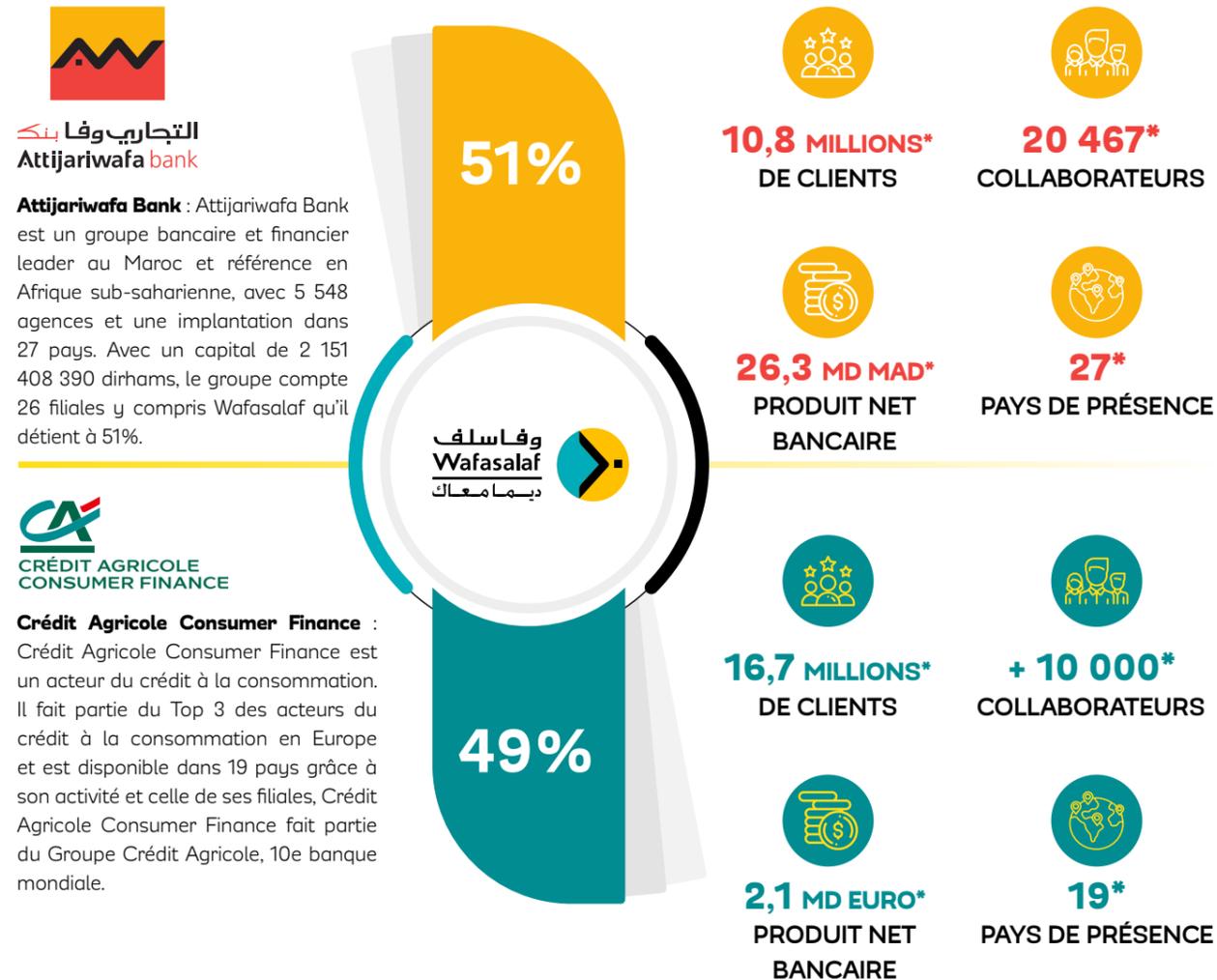


Crédits renouvelables

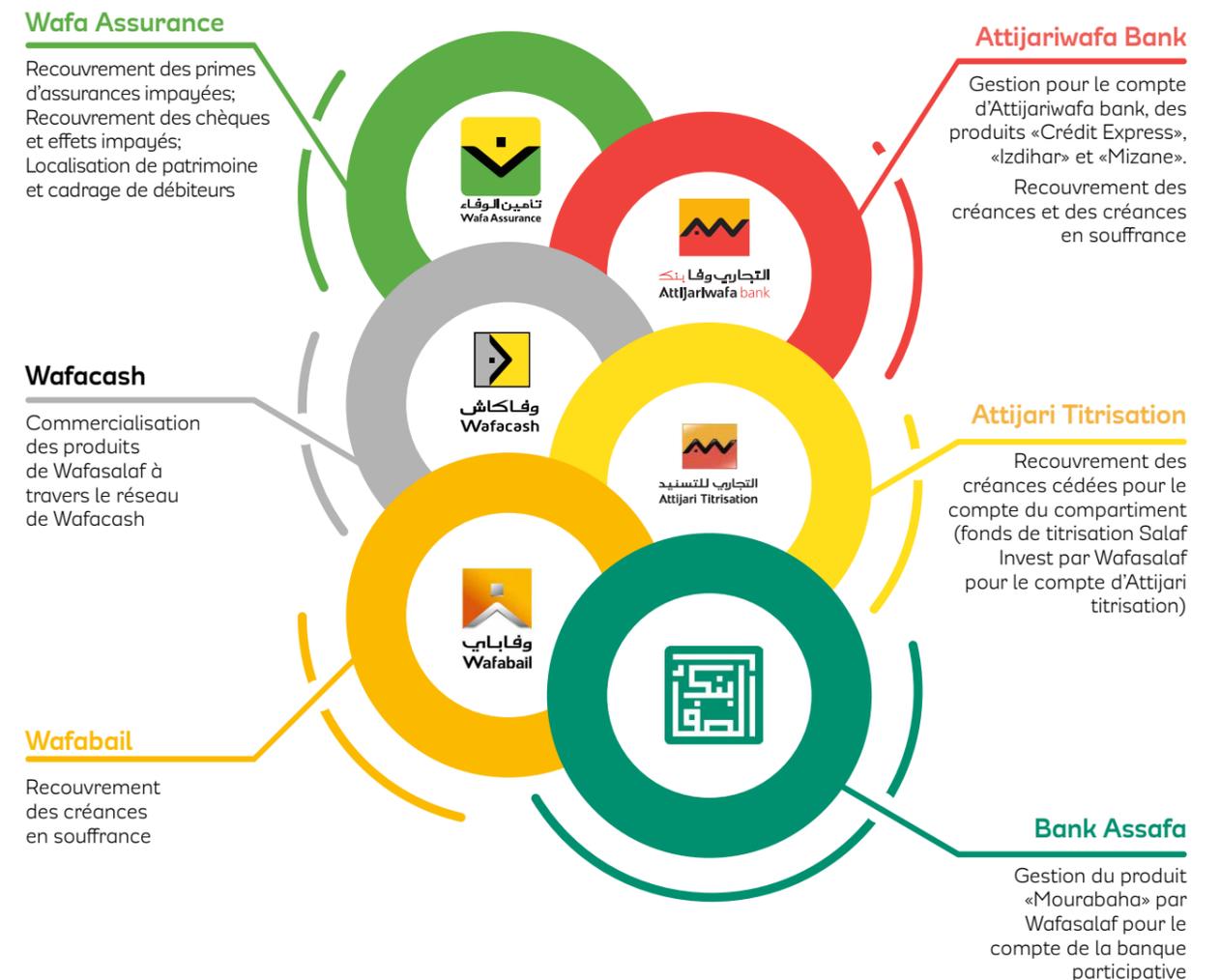
- **Solution de financement** permettant de financer les imprévus à travers des facilités de caisse utilisables à tout moment via les cartes guichet.

Appartenance à deux groupes d'envergure mondiale

Wafasalaf appuie son positionnement dans le marché marocain par son appartenance à un actionnariat de référence, Attijariwafa Bank et Crédit Agricole Consumer Finance.



Grâce à sa solide appartenance à deux groupes d'envergure mondiale, Wafasalaf a pu développer un modèle économique qui couvre l'ensemble de ses parties prenantes, et ainsi s'orienter vers la gestion pour le compte des filiales d'Attijariwafa Bank et de Crédit Agricole Consumer Finance

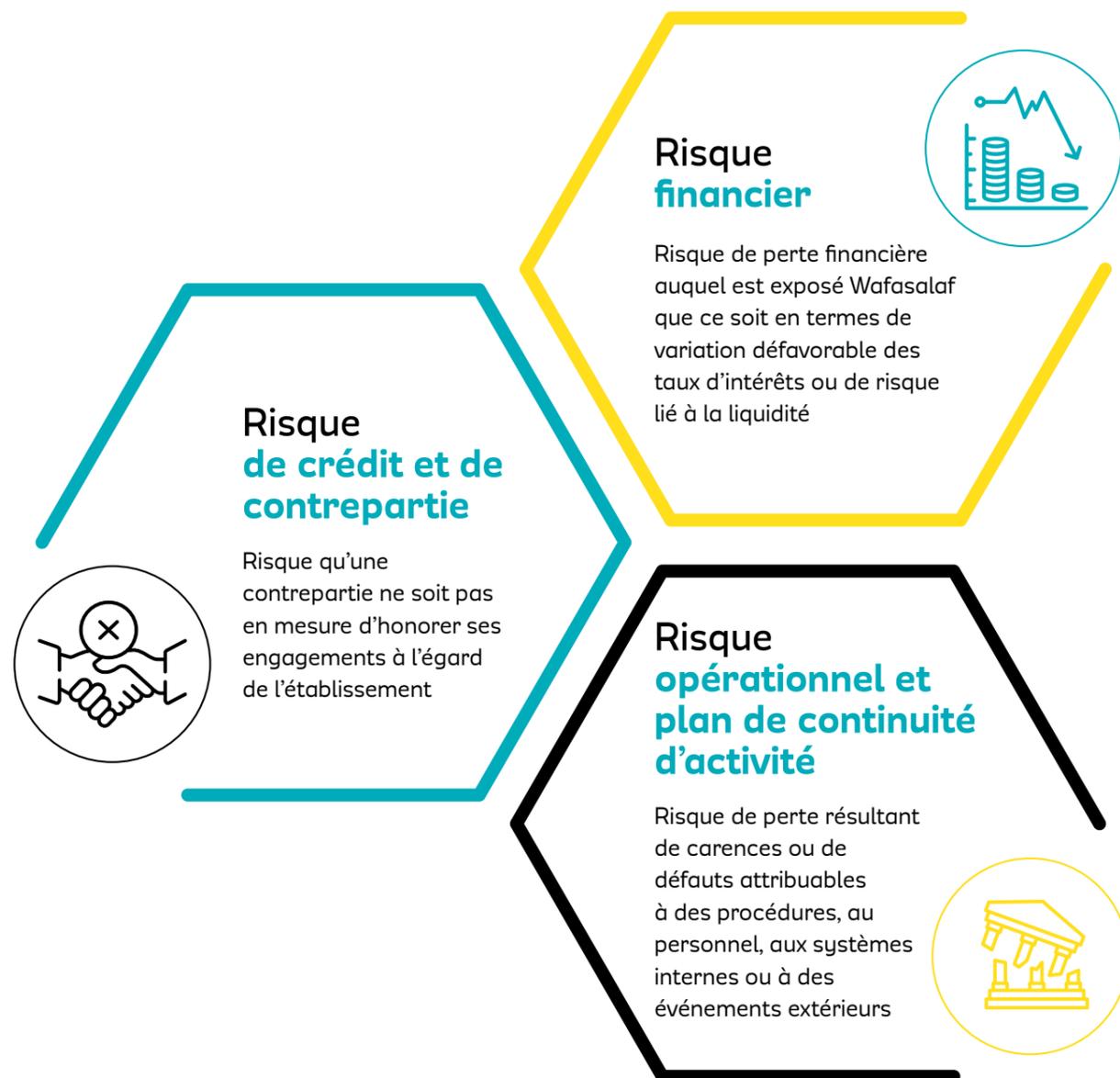


(*) Chiffres au 31 décembre 2022
Source : Sites web de Attijariwafa Bank et de Crédit Agricole Consumer Finance

Une gestion des risques intégrée dans la stratégie

Wafasalaf accorde une importance significative à la gestion quotidienne et globale des risques. Ainsi, la mise en œuvre d'une organisation robuste et capable de maîtriser ses risques repose sur l'adoption d'une démarche efficiente en gestion des risques et conforme à la réglementation en vigueur et aux normes professionnelles.

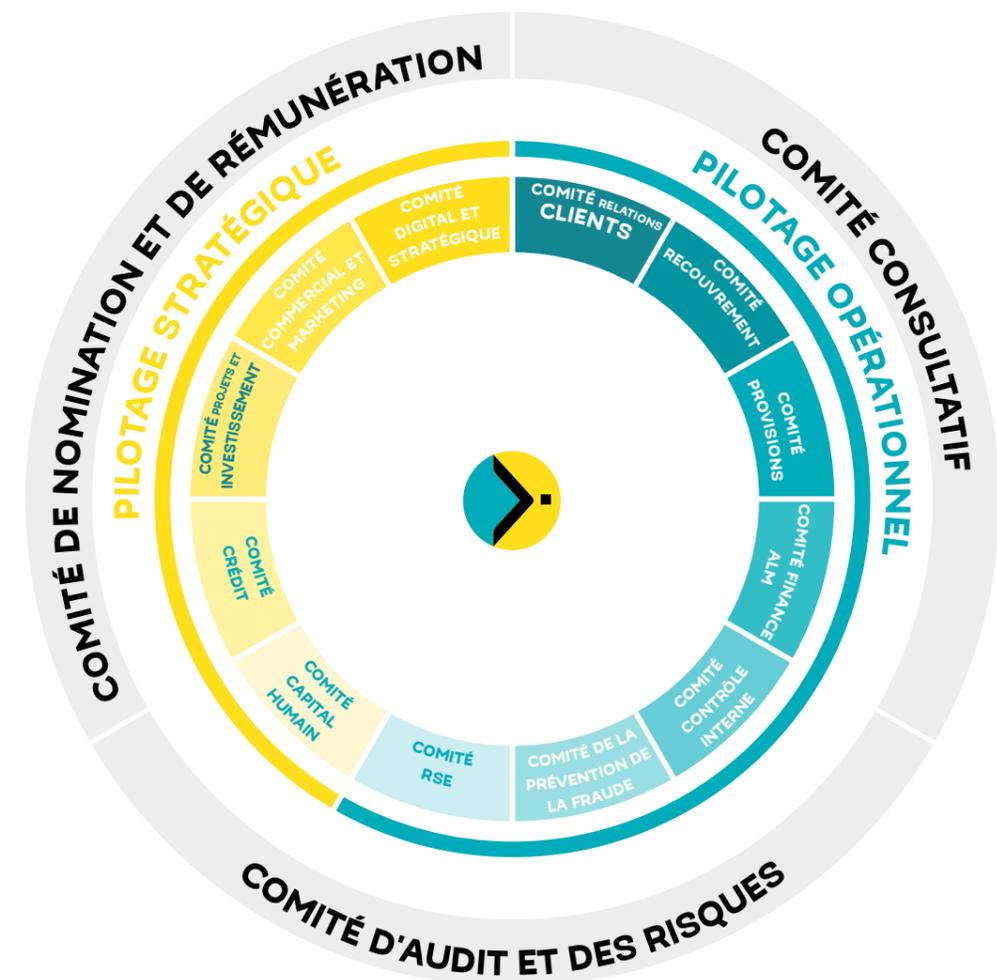
La politique de gestion des risques de Wafasalaf a pour objectif de couvrir et contrôler les différents risques inhérents à ses activités, elle est assurée principalement par la Direction Contrôle du Risque et de la Conformité. La gestion des risques de Wafasalaf s'articule autour des principales catégories suivantes :



Une gouvernance et une organisation éprouvées

Wafasalaf est un établissement administré par un Directoire et un Conseil de Surveillance. Le Conseil de Surveillance définit les grandes orientations stratégiques et analyse les performances globales de l'établissement. Il s'appuie sur 3 comités : un Comité Consultatif, un Comité de Nomination et de Rémunération des Dirigeants et un Comité d'Audit et des Risques. Le Directoire, quant à lui, a pour rôle de déployer les orientations stratégiques et veiller à la réalisation des opérations liées à son objet social.

Afin de répondre aux objectifs communs globaux et stratégiques et assurer son développement et son bon fonctionnement, Wafasalaf a mis en place des Comités spécialisés. Ces instances se réunissent de manière périodique et répondent à deux principes missions : le pilotage stratégique et le pilotage opérationnel.



Une équipe dirigeante au service du développement

Afin d'assurer l'exécution réussie de ses orientations stratégiques, Wafasalaf s'est dotée d'une organisation en 3 niveaux de responsabilité : le Directoire en charge de la gestion courante des activités de Wafasalaf et de la définition des différentes initiatives stratégiques, assisté par le Comité Exécutif qui veille sur leurs mises en œuvre et qui examine la performance opérationnelle, ainsi que le Comité des Directeurs qui est en charge de la gestion opérationnelle des différents métiers de Wafasalaf.

LE DIRECTOIRE



Badr ALIOUA
Président du Directoire



Touria ABDOU
Pôle Recouvrement & flux



Khalid AITBENYAHYA
Pôle Crédit



Driss FEDOUL
Pôle Commerce, Marketing et Communication externe



Jean-Paul PINCHON
Contrôle, Risques & conformité

LE COMITÉ EXÉCUTIF



Meriem ABASSI
Stratégie et Gouvernance



Khalid BOUKANTAR
BDI & Synergie SFS



Khalid CHERKAOUI
Partenariats Gestion Pour Compte et International



Amine EL KASSY
Réseau commercial



Choukri EL BOUJAMAI
Partenariats commerciaux



Omar MOUSSI
Transformation



Lamia RAFAI
Capital Humain



Faiza ABIED
Secrétariat Général



Anas Sqalli
Marketing et Communication externe



Youssef EL MALKI
Opérations & flux



Farouk MIAL
Finance

LE COMITÉ DES DIRECTEURS

Chadia ABABOU
Thémis Courtage

Sophia SABIR
Audit et Inspection

Adil OUKIB
Gestion du Risque Crédit

Nabil BOUKILI
Plateforme bancaire

Yassir ABDELAOUI
IT & Organisation

Amine IBNOULOUI
Recouvrement Sédentaire

Youssef KAZAOUI
Support

Ismail IDMHAND
Recouvrement terrain

*L'organisation de Wafasalaf a connu un changement durant le premier trimestre 2023 suite auquel M. Driss FEDOUL a été nommé Président du Directoire en remplacement de M. Badr ALIOUA

Un modèle de création de valeur pour toutes les parties prenantes

Avec plus de 30 années d'expertise dans le financement des ménages et grâce à sa solide affiliation à deux groupes mondiaux, Wafasalaf a créé un modèle économique qui prend en compte toutes les parties prenantes pour un impact durable et une valeur partagée.

NOS LEVIERS



MISSION

Accompagner les ménages dans la concrétisation de leurs projets

APPARTENANCE

Deux groupes bancaires & financiers de référence (Attijariwafa bank 51% et CACF 49%)

GOVERNANCE

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance

RÉSEAU

47 agences
1 500 points de vente partenaires

CAPITAL FINANCIER

2 278 MDH de fonds Propres

CAPITAL HUMAIN

1 047 collaborateurs

NOS ENGAGEMENTS



COLLABORATEURS

- Assurer à tous ses Collabor'Acteurs un cadre de travail agréable et sécurisé et veiller à leur épanouissement en améliorant leurs aptitudes et employabilité par la formation et le développement des compétences.
- Promouvoir l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.



SOCIÉTÉ

- Soutenir l'enseignement en partenariat avec les acteurs associatifs et renforcer notre politique de recrutement et d'intégration des jeunes diplômés.
- Encourager les Collabor'Acteurs à intégrer les programmes de bénévolat en consacrant des heures de leur temps de travail.



CLIENTS

- Fidéliser nos clients et renforcer leur confiance à travers : la réactivité, la transparence et le conseil.



PARTENAIRES

- Privilégier les partenariats avec les fournisseurs socialement responsables et apporter le conseil et l'assistance nécessaires pour des liens contractuels durables et dans le respect des règles concurrentielles.



NOS MÉTIERS

Vente de crédits à la consommation La gestion pour le compte de tiers partenaires

1,5 million de clients

5 725 MDH production portée 6 281 MDH production gérée

Notre filiale

Themis courtage pour l'intermédiation et la gestion de la totalité des produits d'assurance nécessaires à l'activité de Wafasalaf

NOS PILIERS STRATÉGIQUES

Clients



Produits



Circuit de distribution



NOS AXES DE DÉVELOPPEMENT (PMT 2022)

Accélérer le rythme de croissance des activités portées et gérées

Faire du digital un levier d'amélioration de la valeur et de l'expérience client

Développer les compétences du capital humain et pérenniser un process d'innovation productif

Diversifier les activités et conquérir de nouvelles cibles, régions, produits

NOTRE AMBITION



ENGAGEMENT



ESPRIT D'ÉQUIPE



INNOVATION



PROXIMITÉ



FUN VALUE

NOTRE IMPACT & NOTRE CRÉATION DE VALEUR



AUPRÈS DE NOS CLIENTS

Un indice recommandation client (IRC) record avec une note de 8,4/10
Accompagnement des clients en difficulté



POUR NOS COLLABOR'ACTEURS

Aménagement des locaux pour accueillir les personnes à mobilité réduite
54% formation des collaborateurs
43% conversion des contrats CDD en CDI
54% salariés ayant suivi une formation
53% parité femme/homme
49% femmes parmi les cadres et les directeurs



POUR NOS PARTENAIRES

Plateforme digitale pour la SAV et le scoring



POUR NOTRE ÉCOSYSTÈME

40% fournisseurs de type TPME
36% fournisseurs signataires de la charte achats responsables



POUR LA COMMUNAUTÉ

600 heures de bénévolat salariés
6 274 jeunes formés à la culture entrepreneuriale
Partenaire de mentorat avec Injaz Al Maghrib
Label Or « Entreprise sans tabac »



POUR L'ENVIRONNEMENT

Réduction de 20% des émissions carbone
77% taux de recyclage des déchets
Promotion de produits financiers verts
Rencontres RSE Kfé
Diffusion du MAG RSE
Siège social équipé en panneaux solaires



POUR NOS ACTIONNAIRES

300 MDH de dividende

> 02

Rapport d'activité

- > Poursuite de la croissance et amélioration de la profitabilité
- > Consolidation de notre positionnement Customer Centric

VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS

Contexte économique & sectoriel 2022

Suite à une année de reprise post-COVID, l'économie nationale a connu en 2022 des perturbations affectant la demande des consommateurs au Maroc. La sécheresse sévère ainsi que la hausse considérable des prix des matières premières ont accentué l'effet de l'inflation et ont provoqué une baisse de la croissance du PIB, qui s'est établi à 1,2% en 2022, comparé à 7,9% en 2021.

Dans ce contexte, les établissements de crédit à la consommation ont enregistré un niveau de production global au même niveau que celui de l'année dernière

(15,2 MMDH), toutefois plus important par rapport à 2019, année de référence pré-COVID.

Les prêts automobiles ont affiché une légère progression par rapport à 2021 (+1%), tirée par la hausse du montant moyen de financement des véhicules neufs et de la hausse des prix de vente des véhicules.

Cependant, les prêts non affectés sont en léger repli par rapport à 2021, entraîné par un recul constaté au niveau des prêts liés au segment bancaire ainsi que la stabilité des prêts destinés aux fonctionnaires.

2022 en chiffres



Croissance économique

1,2%

vs. 7,9%
en 2021



Production de crédits à la consommation

15,2
Md MAD

Même niveau
que 2021



Prêts automobiles

+1%

par rapport
à 2021



Prêts non affectés

-2%

par rapport
à 2021

Poursuite de la croissance et amélioration de la rentabilité

L'exercice 2022 a connu un maintien de la part de marché de Wafasalaf grâce à son positionnement distingué sur le segment des prêts personnels et à la diversification réussie de son offre de produits. La dynamique commerciale déployée par Wafasalaf durant l'année a permis de renforcer son encours de crédit, tout en maîtrisant son profil de risque et en consolidant sa rentabilité.

Indicateurs financiers en MDH



L'encours porté brut a évolué de 3% à 15 645 MDH à fin décembre 2022, permettant ainsi à Wafasalaf de maintenir sa position au sein du marché en dépit du recul constaté au niveau de sa production nette portée de -5,3% à 5 725 MDH.

Le Produit Net Bancaire ressort en hausse de 2%, porté par l'augmentation de la marge d'intérêts et des commissions de 0,4% et de l'évolution positive de 6,4% de la marge sur les autres activités.

Le coût du risque est en forte amélioration de -46% par rapport à 2021 et s'est établi à 115 MDH, traduisant ainsi les efforts de maîtrise des risques fournis par Wafasalaf durant l'exercice, à la performance des encaissements et de la reprise de la provision liée au Covid-19. Le résultat net consolidé s'élève ainsi à 378 MDH au titre de l'exercice 2022, soit en hausse de 13%, grâce auquel, Wafasalaf a pu maintenir sa solidité financière avec un niveau de fonds propres en hausse de 2,4% par rapport à 2021, lui permettant de faire évoluer ses offres de financement afin d'accompagner les ménages et soutenir le développement durable du pays.

Comment a évolué la performance de Wafasalaf en 2022 ?

Au cours de l'année 2022, Wafasalaf a enregistré une croissance soutenue malgré les défis liés à la conjoncture économique. Dans ce contexte, Wafasalaf a réussi à maintenir une forte rentabilité grâce à notre démarche d'efficacité opérationnelle et à notre maîtrise des risques.

Grâce à une contribution significative de l'activité LOA, le portefeuille de prêts a enregistré une croissance positive par rapport à l'année précédente. Au niveau de la gestion des risques, Wafasalaf a maintenu une approche prudente et proactive, en se concentrant sur l'analyse continue des tendances économiques et des changements réglementaires pour minimiser les risques. Wafasalaf a également renforcé sa collaboration avec les partenaires externes pour améliorer la qualité de ses données de crédit et garantir une meilleure gestion des risques.

Enfin, Wafasalaf a continué à investir dans l'innovation technologique pour améliorer l'efficacité de ses opérations et la qualité de ses services. Plusieurs initiatives ont été lancées pour accélérer la digitalisation des processus et offrir des services plus rapides et plus pratiques aux clients.

Au terme de l'année 2022, Wafasalaf a maintenu sa position de leader sur le marché et a renforcé sa solidité financière, qui a permis d'assurer un financement adéquat de son développement commercial, malgré le contexte de hausse des taux intervenu durant le quatrième trimestre de l'année.

Consolidation de notre positionnement Customer Centric



INFOLINE: 05 22 54 51 51
www.wafasalaf.ma

Wafasalaf se positionne en première place en termes d'Indice Recommandation Client

En 2022, Wafasalaf a décroché le meilleur score d'Indice de Recommandation Client (IRC) pour les crédits à la consommation au Maroc lors d'une enquête menée par IPSOS. Les critères évalués comprenaient la satisfaction client, l'effort de souscription, la recommandation client et l'intention

de fidélité pour les deux prochaines années. Le score obtenu par Wafasalaf était de +46 en 2021, tandis que le taux de satisfaction client atteignait 8,4/10. Cette réussite est due à l'engagement de l'entreprise à offrir une expérience client optimisée et transparente, ainsi qu'à la qualité de sa stratégie de relation client.

Une nouvelle solution de financement : Salaf LAHBAB

Salaf LAHBAB est une nouvelle solution innovante répondant à une demande croissante de liquidité immédiate. Conçue pour offrir une grande flexibilité, elle permet aux clients de bénéficier de leur financement sans intérêt ni prélèvement pendant une période de trois mois, à la fin de laquelle le prêt est remboursé en totalité. Les

frais de dossier peu élevés et le coût attractif du crédit offrent un avantage supplémentaire aux clients, en plus de la possibilité de remboursement anticipé sans frais supplémentaires. En cas d'incapacité de rembourser le prêt après les trois mois, une solution est proposée aux clients.

شكون يسبق ليك لفلوس من غير لحباب

تابعونا على: WAFASALAF

SALAF
لحباب

بلا شهرية

تسلف 30 000 درهم
ورجع 30 000 درهم
من بعد 3 أشهر

مصاريف الملف
غير 500 درهم

Wafasalaf ديمامعك

INFOLINE: 05 22 54 51 51
www.wafasalaf.ma

> 03

Rapport **ESG**

- > Un engagement soutenu envers les parties prenantes
- > La RSE au cœur de la gouvernance de l'entreprise
- > Un engagement fort pour le bien-être des collaborateurs
- > La protection de l'environnement, engagement clé de la culture de Wafasalaf
- > Un engagement fort envers les communautés
- > Une gouvernance transparente pour assurer des objectifs durables
- > Gouvernance

VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS

Méthodologie et périmètre du rapport ESG

Les informations contenues dans le présent chapitre du Rapport Financier Annuel (RFA) de Wafasalaf regroupent les informations et indicateurs extra-financiers, en réponse aux exigences de la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières.

Inspiré des lignes directrices de la norme ISO 26 000 relative à la responsabilité sociétale des entreprises, de la charte de la CGEM et des Objectifs du Développement

Durable des Nations Unies, ce rapport rend compte des performances extra-financières sur les volets sociaux, sociétaux, environnementaux et de gouvernance.

Un engagement soutenu envers les parties prenantes

Wafasalaf, leader historique des crédits à la consommation, a adapté son offre de financement pour répondre aux besoins en constante évolution des ménages marocains. Acteur engagé dans le développement socio-économique du pays, Wafasalaf a franchi un pas supplémentaire dans son engagement en définissant sa raison d'être: « **Contributeur actif engagé dans la dynamisation de l'économie nationale, l'accompagnement des ménages et le soutien du développement durable.** »

Pionnier dans son secteur d'activité, Wafasalaf a été,

grâce à son engagement social et à sa recherche constante de progrès, le premier organisme de crédit à la consommation en 2014 à obtenir le label RSE de la CGEM. Cette distinction qui a été renouvelée en 2019, récompense les efforts de l'entreprise, notamment en matière de diversité et de parité.

Afin de définir sa démarche de progrès en matière de responsabilité sociale, Wafasalaf a identifié ses différentes parties prenantes pour continuer à orienter sa stratégie de responsabilité sociale de la manière la plus optimale.



Une liste exhaustive des enjeux

Dans le cadre de son activité, Wafasalaf est constamment en relation avec ses parties prenantes, internes et externes. C'est ainsi que les échanges réguliers avec eux ont permis l'identification de l'ensemble des enjeux auquel elle fait

face. Ceux-ci ont été regroupés en 4 grandes familles : les enjeux environnementaux et sociaux, les enjeux liés au capital humain, l'éthique et le respect des lois, ainsi que les relations avec les clients et fournisseurs.



« DIMA MAAK », une démarche RSE inclusive

L'engagement de Wafasalaf en faveur d'une croissance durable et inclusive s'est fait dès 2007 et s'est formalisé avec son engagement en matière de RSE pour aboutir à sa démarche « DIMA MAAK ».

Au fil des années, Wafasalaf a intégré les normes et les meilleures pratiques pour renforcer son engagement, notamment en s'inspirant des politiques de ses deux actionnaires de référence, le groupe Attijariwafa Bank et le groupe Crédit Agricole Consumer Finance. Wafasalaf a notamment intégré les risques climatiques et environnementaux dans sa gestion des risques financiers, conformément à la directive réglementaire n°5/W/2021

de Bank AlMaghrib, et a mené plusieurs actions auprès de ses collaborateurs et partenaires pour consolider cet engagement.

La signature en 2009 de l'engagement **DIMA MAAK**, résulte d'une approche collective basée sur trois normes conformes aux valeurs et aux ambitions des actionnaires de référence. Elle a été concrétisée par des gestes quotidiens et des actions inclusives, et se compose de 4 axes déclinés en 12 engagements, chacun mesuré par 14 indicateurs. Cette démarche permet de mesurer la performance et les progrès sociaux et environnementaux année après année.



La RSE au cœur de la gouvernance de l'entreprise

La RSE occupe une place prépondérante dans la stratégie de Wafasalaf, c'est la raison pour laquelle elle figure parmi les sujets traités par les hautes instances de décision de l'institution.

En matière de gouvernance de la RSE, Wafasalaf a mis en place un comité composé du Président du Directoire, des membres du Directoire ainsi que ceux du Comité Exécutif de l'entité. Ce comité se réunit deux fois par an afin d'aborder les sujets relatifs à la RSE.

durable et sur la stratégie de Wafasalaf et du Groupe en matière de RSE.

Dans ce même contexte, et afin de mieux comprendre le fonctionnement du changement climatique et des leviers RSE à activer dans un cadre professionnel, Wafasalaf a organisé des ateliers de La Fresque du Climat - GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat) afin de sensibiliser ses collaborateurs et développer leur culture environnementale.

Les RSE K'fé, une initiative pour ancrer la culture de développement durable

Wafasalaf a initié dès 2020 les RSE K'fé. Sous forme de mini événements autour d'un café, cette initiative a eu pour vocation principale de réunir de manière régulière des collaborateurs soucieux des pratiques dans le domaine du développement durable. Véritable moment d'échange, les RSE K'fé permettent d'échanger autour de pratiques observées localement et à l'international et de réfléchir à leur mise en place. Cette initiative qui s'est poursuivie en distanciel durant la période de la pandémie de Covid 19 vise à ancrer la culture RSE dans l'entreprise et à sensibiliser les collaborateurs à l'importance de la responsabilité sociale et environnementale. D'autres actions de sensibilisation sont également organisées et consistent en l'animation quotidienne relative aux aspects RSE à travers des téléviseurs installés au siège ainsi que via le mailing à l'ensemble des collaborateurs.

Wafasalaf a également mené une campagne de communication interne, en diffusant des capsules didactiques de sensibilisation sur les engagements, sociaux et sociétaux de Wafasalaf, sans oublier la diffusion du MAG RSE.

Le MAG RSE a pour vocation de sensibiliser les collaborateurs sur les questions de développement

Wafasalaf, une entreprise 100% sans tabac

INFOLINE: 05 22 54 51 51
www.wafasalaf.ma

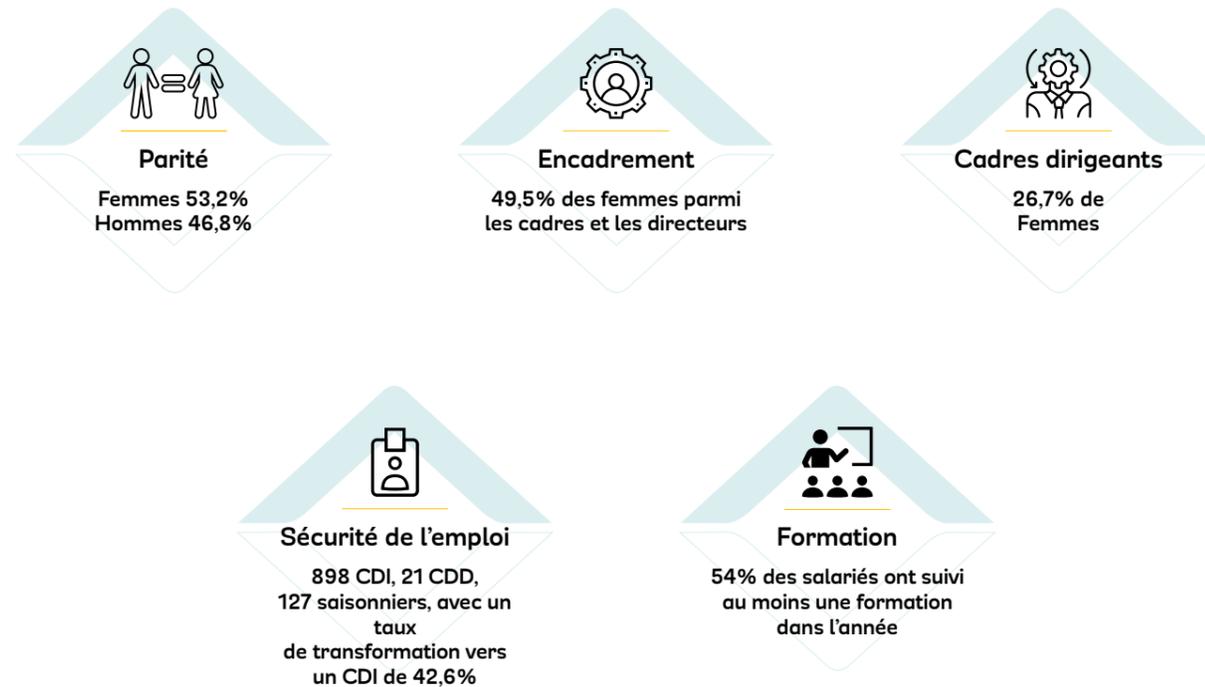
Wafasalaf ديمامعك

Suite à une démarche de 5 ans, avec 4 labels Or plus 1 label Argent, Wafasalaf a obtenu le Label définitif Entreprise Sans Tabac et continue de lutter contre le tabagisme et à sensibiliser ses collaborateurs contre ses méfaits.

Un engagement fort pour le bien-être des collabor'acteurs

Wafasalaf accorde une grande importance à ses collabor'acteurs et a adopté une politique dédiée au bien-être au travail, à l'équité, à l'égalité des chances, à la diversité et au développement des compétences. Cette politique a permis à Wafasalaf d'être considérée comme une référence dans le paysage économique national et plus particulièrement dans le secteur financier, avec plus de la moitié de l'effectif constitué par des femmes.

Pour continuer à promouvoir la mixité et la diversité, Wafasalaf a adopté depuis 2021 la nouvelle charte du groupe Attijariwafa bank, qui engage les collaborateurs à promouvoir l'équité professionnelle et à renforcer leurs capacités pour répondre aux enjeux de la diversité. Une large campagne de sensibilisation et de promotion a été menée en novembre en collaboration avec le Groupe Crédit Agricole Consumer Finance (CACF), afin de mettre en avant les multiples aspects de la diversité tels que la mixité, le handicap, la culture, les métiers, etc.



Actuellement, 27% des postes de cadres dirigeants sont occupés par des femmes. Cette démarche de parité-diversité a permis à Wafasalaf d'obtenir le Label RSE en 2014. En 2019, le renouvellement de ce même Label a été réalisé en fonction de plusieurs critères.

Répartition de l'effectif global par genre

	2020	2021	2022
Femmes	498	552	557
Hommes	492	534	490
Effectif total	990	1 086	1 047

Répartition de l'effectif permanent par catégorie déclinée par genre (Contrat CDI)

	2020	2021	2022
Femmes direction	7	7	8
Femmes cadres	176	191	183
Femmes non cadres	254	265	280
Total femmes	437	463	471
Hommes direction	14	15	22
Hommes cadres	170	179	173
Hommes non cadres	230	245	232
Total hommes	414	439	427
Effectif total	851	902	898

Répartition de l'effectif par type de contrat

	2020	2021	2022
CDD	39	50	21
CDI	851	902	898
Saisonniers	94	132	127
ANAPEC	6	2	1
Effectif total	990	1 086	1 047

Afin d'appuyer sa politique de pérennité du travail, Wafasalaf a mis en place une politique qui vise à convertir chaque année les contrats à durée déterminée

en contrats à durée indéterminée. En 2022, le taux de conversion des contrats CDD en CDI était de 42,6%.

Répartition par ancienneté des effectifs permanents (Contrats à Durée Indéterminée)

	2020	2021	2022
De 0 à 2 ans	222	164	181
Entre 2 et 5 ans	154	241	232
Entre 5 et 10 ans	155	157	150
Entre 10 et 12 ans	71	59	67
Entre 12 et 20 ans	148	162	167
Entre 20 et 25 ans	59	74	69
Plus de 25 ans	42	45	32
Effectif total	851	902	898

Répartition de l'effectif global par branche d'activité

	2020	2021	2022
Commerce	493	554	542
Crédit	74	80	84
Recouvrement	279	298	277
Direction générale	43	71	78
Support	101	83	66
Effectif total	990	1 086	1 047

Évolution de l'emploi des effectifs permanents (Contrats à Durée Indéterminée)

	2020	2021	2022
Nb de recrutements	82	95	115
Nb de démissions	17	37	76
Nb de licenciements	0	2	3

Un dialogue social constructif pour le bien-être des collabor'acteurs

Wafasalaf bénéficie d'un bon climat social qui repose sur le dialogue régulier et constructif avec les partenaires sociaux. Pour continuer à favoriser ce climat, plusieurs rencontres sont organisées au cours de l'année afin d'assurer un environnement de travail agréable et favorable à tous.



	2020	2021	2022
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	9 titulaires 9 suppléants	9 titulaires 9 suppléants	9 titulaires 7 suppléants*
Nombre de litiges sociaux	0	0	0

*2 départs à la retraite

La santé et la sécurité au travail comme priorité

Dans le cadre de sa politique en matière de santé et de sécurité au travail, Wafasalaf a déployé plusieurs mesures au cours de l'année 2022.

Une reprise quasi normale de l'activité professionnelle sur les différents sites s'est faite progressivement, et cela suite à la baisse significative des cas COVID, avec une moyenne d'environ 1 cas positif par mois depuis la dernière vague. Wafasalaf a voulu capitaliser sur les acquis de cette période et a décidé de maintenir le télétravail pour certaines fonctions à raison d'une journée par semaine selon le choix des collabor'acteurs.

Par ailleurs, l'année a également connu le renforcement de la couverture médicale des collabor'acteurs. Cette couverture comprend désormais les solutions d'assistance avec Wafa Ima Assistance, l'Assurance Complémentaire CMIM et l'Assurance Coups Durs.

Afin de continuer à améliorer les conditions de travail de ses collaborateurs, Wafasalaf a entrepris courant 2022, plusieurs travaux de réaménagement, notamment au niveau de son espace de restaurant d'entreprise, du siège social, ainsi qu'au niveau de ses maisons d'estivage.

Afin de permettre le bon déroulement des campagnes médicales habituelles, notamment les campagnes de dépistage du diabète et celles de vaccination contre la grippe, un nouvel espace santé a été aménagé aux normes en vigueur.

Ces mesures contribuent à garantir la santé et la sécurité de nos collaborateurs, tout en leur offrant un environnement de travail favorable à leur bien-être.

	2020	2021	2022
Nombre d'accidents de travail	8	10	10
Taux de fréquence des accidents	6,60	6,48	7,73
Taux de gravité des accidents	0,19	0,18	0,17

Un plan de formation complet et adapté à nos collaborateurs

La formation est un élément clé de la politique des ressources humaines chez Wafasalaf. Ainsi, une variété de formations adaptées à tous les niveaux et à l'ensemble des métiers, allant des formations techniques spécifiques

aux formations en développement personnel sont organisées annuellement. En 2022, 54% des salariés ont bénéficié d'une formation, soit une moyenne de 3,2 jours de formation par collaborateur.

	2020	2021	2022
Nb de salariés ayant bénéficié d'une formation en % de l'effectif global	94%	40%	54%
Budget formation en % de la masse salariale	0,24%	0,51%	0,46%
Nombre de jours de formation par salarié	1,943	2,130	3,180



Afin d'appuyer sa politique de diversité, Wafasalaf prend toutes les dispositions pour pouvoir accueillir les personnes à besoins spécifiques à travers des postes de travail accessibles à tous, et ceci grâce aux aménagements au niveau du siège et des agences, notamment l'organisation de places de parking destinées aux personnes à mobilité réduite ainsi que des rampes d'accès adaptées. Chaque année, Wafasalaf assiste au forum de recrutement "Handicap Maroc", en vue de recruter des personnes en situation de handicap.

La protection de l'environnement, engagement clé de la culture de Wafasalaf

**Consommation
d'eau**

3 472 m³

**Consommation
d'électricité**

753 MWh

**Déchets
recyclés**

77%

**Bilan
carbone**

-25% de tCO₂e

Parallèlement à la commercialisation de produits financiers « écologiques » tels que Salaf ECOLO et Salaf CHOFO, visant à financer les équipements limitant l'impact sur l'environnement, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre par Wafasalaf pour diminuer son empreinte carbone et adopter des pratiques éco-responsables au quotidien.

Dans le cadre de la politique environnementale, une première série de mesures a été adoptée depuis 2018 pour optimiser sa consommation d'électricité. Cela incluait l'amélioration de l'efficacité énergétique des locaux à travers la mise en place d'ampoules LED à faible consommation au siège (action en cours au sein des agences en 2023) ainsi que la baisse du temps d'éclairage des minuteriers. Le siège a également été équipé d'une climatisation dotée d'une technologie qui permet de réduire la puissance de son compresseur de 75% afin de limiter les redémarrages et les arrêts fréquents. Cette technologie permet d'adapter la puissance de la climatisation en fonction des besoins réels, réduisant ainsi la consommation d'énergie.

La digitalisation des processus a également contribué à la diminution de la consommation de papier chez Wafasalaf, notamment avec l'utilisation du portail Mawarid pour gérer les aspects administratifs des ressources humaines et pour optimiser la circulation des documents. Cette action a été accompagnée par la mise en place d'une solution d'octroi de crédit 100% dématérialisée et qui intègre la signature électronique qui est en phase pilote au niveau de 4 points de vente de Wafasalaf.

S'inspirant des bonnes pratiques de ses deux actionnaires de référence, Wafasalaf a introduit l'engagement "Wafasalafien Eco Attitude" depuis 2020. Ce projet

a conduit à plusieurs initiatives autour d'EcoGestes et a incité les collaborateurs à se mobiliser pour des actions de sensibilisation, de mesure et de réduction de l'empreinte carbone directe et indirecte, ainsi que pour une gestion durable des déchets. Ce projet a créé une belle dynamique de collaboration entre les employés de l'entreprise.

Dans le cadre de sa stratégie bas carbone, Wafasalaf a lancé une action de mesure annuelle du bilan carbone global depuis 2019, le « Projet Green Print ». Celle-ci est réalisée par un cabinet spécialisé qui prend en compte l'ensemble des sources d'émissions de gaz à effet de serre. En 2022, le calcul du bilan carbone relatif à l'exercice 2021 a démontré une baisse de 25% de l'empreinte carbone de Wafasalaf par rapport à 2021. Ce résultat a été atteint grâce à la mise en place d'un plan d'actions impliquant les métiers émetteurs de gaz à effet de serre au sein de Wafasalaf.

Pour encourager une gestion responsable de l'environnement, Wafasalaf a mis en place un dispositif de gestion durable des déchets, qui permet de trier les déchets produits au siège et au sein de l'annexe, dans le cadre d'une convention avec le prestataire de nettoyage. Cette initiative permet de revaloriser les déchets recyclables auprès des filières spécialisés, notamment le papier, le carton, et les déchets plastiques. Cette action a été totalement déployée au niveau du siège en 2022.

Au-delà de ces initiatives, des ateliers de sensibilisation sont organisés pour impliquer l'ensemble des collaborateurs sur la nécessité de préserver l'environnement.



Un engagement fort envers les communautés



Des talents Wafasalaf prometteurs

Depuis 2009, avec l'association Injaz Al Maghrib, Wafasalaf permet à ses collaborateurs désirant de faire du bénévolat de consacrer jusqu'à 20 heures par mois de leur temps de travail au soutien scolaire et à l'encadrement de jeunes collégiens, lycéens et étudiants marocains.

En 2022, ce sont 379 jeunes issus de l'enseignement public qui ont bénéficié de formation en matière de culture entrepreneuriale.

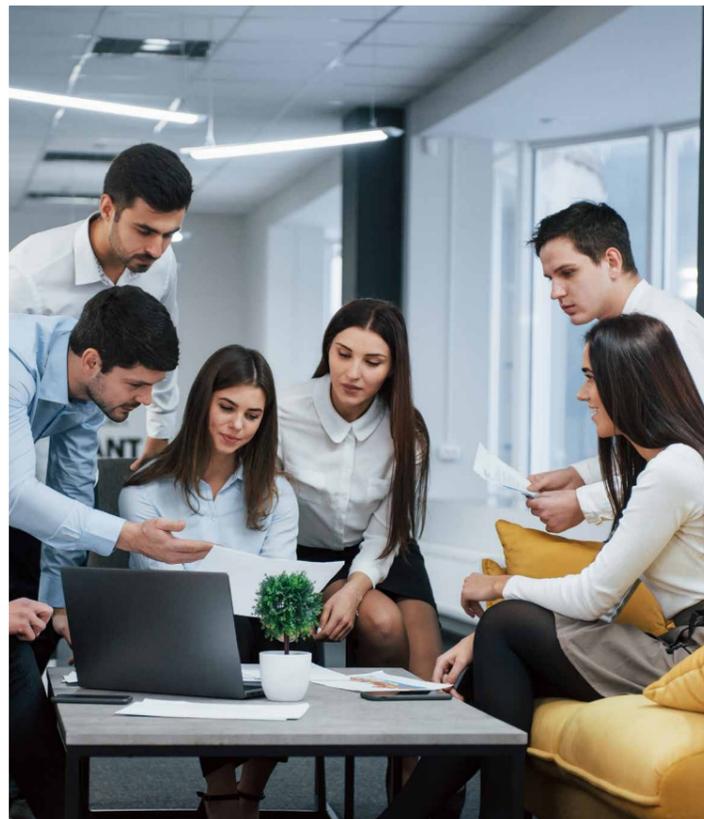
Un établissement altruiste

Wafasalaf a pu durant l'année 2022, en collaboration avec une association d'utilité publique, faire dons de son mobilier usagé au profit d'écoles secondaires des quartiers défavorisés de la ville de Casablanca. Ces dons ont notamment comporté du mobilier de bureau et de restauration collective. Cette action s'inscrit dans le cadre de l'engagement de Wafasalaf en faveur de la responsabilité sociétale de l'entreprise et de son souci de contribuer au développement social et éducatif des communautés défavorisées.



Un groupe engagé

En collaboration avec la Fondation Attijariwafa Bank, Wafasalaf a pu participer à des actions de bénévolat, à travers la participation de ses équipes en tant que jury formateur pour soutenir les jeunes candidats dans leur préparation aux examens d'accès aux grandes écoles de commerce.



Des achats responsables au service du développement durable



Dans le cadre de sa politique "Achats responsables", Wafasalaf a mis en place plusieurs actions pour encourager ses équipes à adopter des pratiques d'achats responsables et durables.

Wafasalaf a également développé des outils pour évaluer la performance environnementale et sociale de ses fournisseurs, et a encouragé ses équipes à intégrer ces critères dans leur processus de sélection des fournisseurs. Dans ce sens, les deux prestataires, de restauration et de propreté, ont été invités à renseigner un questionnaire

RSE afin de préparer la mise en place d'un plan d'actions en faveur du tri des déchets et de la diminution des émissions de carbone.

Dans le cadre de sa politique achats responsables, et dans le cadre de la réduction de son empreinte environnementale ainsi que la contribution à la réduction des déchets électroniques, Wafasalaf tient compte de la possibilité d'acquisition de matériaux informatiques reconditionnés lors de ses consultations auprès de fournisseurs IT.

Une gouvernance transparente pour assurer des objectifs perdurables



2

membres
indépendants au
sein du Conseil
de Surveillance

95%

taux de présence
aux séances
du Conseil de
Surveillance

18%

taux de parité au
sein du Conseil
de Surveillance

20%

taux de parité au
sein du Directoire

Structure de la gouvernance

Wafasalaf est une Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, soumise aux lois en vigueur au Maroc. La structure duale permet une distinction claire entre les fonctions de direction et de gestion, et celles de contrôle et de supervision. Cette forme est bien adaptée pour garantir une application optimale des principes et règles de gouvernance d'entreprise.

Les missions du Conseil de Surveillance concernent la définition des orientations stratégiques de la société et la veille à leur mise en œuvre. Le Conseil de Surveillance est également en charge des contrôles et vérifications qu'il juge opportuns et se saisit de toute question relative à la bonne marche de la société.

Le Conseil de Surveillance s'appuie sur 3 comités spécialisés, à savoir le Comité Consultatif, le Comité de Gouvernance, des Nominations et des Rémunérations ainsi que le Comité d'Audit et des Risques, qui l'assistent dans sa mission de supervision sur des sujets spécifiques.

Selon l'article 20 des statuts de Wafasalaf, le Directoire est chargé de prendre toutes les décisions nécessaires à la réalisation des objectifs de l'entreprise, à l'exception des actes soumis à l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, comme indiqué à l'article 20 des statuts de Wafasalaf.

Dans ce sens, le Président du Directoire est responsable de la direction générale de l'entreprise, comme l'énonce l'article 21 des statuts. Le Conseil de Surveillance, conformément à l'article 30 des statuts et aux lois en vigueur, exerce un contrôle permanent sur la gestion de l'entreprise par le Directoire.

Le Comité Exécutif de Wafasalaf, qui compte quatorze membres, est responsable de la gestion de l'entreprise. Il se réunit régulièrement pour coordonner et assurer la mise en œuvre des plans d'action liés aux orientations stratégiques définies par le Conseil de Surveillance. Les membres du comité incluent le Président du Directoire ainsi que les Directeurs des différents pôles de l'entité.

Indépendance des membres du Conseil de Surveillance

La désignation des administrateurs indépendants au Conseil de Surveillance de Wafasalaf est conforme à l'article 41 bis de la loi n°17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-19. Actuellement, avec deux membres indépendants au sein du Conseil de Surveillance, l'entreprise est totalement en conformité avec la loi.

Conformément aux exigences de la loi et des bonnes pratiques de gouvernance, les Comités d'Audit et des Risques ainsi que de Gouvernance, de Nominations et de Rémunérations sont présidés par des membres indépendants.

Composition des organes de surveillance

Le Conseil de Surveillance de Wafasalaf se compose de 11 membres, dont 2 sont indépendants. La complémentarité des expériences, de la diversité des expertises et des cultures des membres reflètent la variété des sujets auxquels le Conseil de Surveillance est confronté. Il s'assure régulièrement de l'adéquation de sa composition avec les caractéristiques de l'entreprise et la révisé si nécessaire.

Sa composition est équilibrée pour prendre en compte les intérêts de tous les actionnaires.

Parité au sein des organes de gouvernance

Le Conseil de Surveillance s'assure de la représentation adéquate des femmes parmi ses membres, avec un taux actuel de représentation de 18%. De son côté, le Directoire comprend actuellement 20% de femmes.

Taux de présence effective aux séances du Conseil

Au cours de l'exercice 2022, le Conseil de surveillance a tenu 4 réunions avec une présence de 95% des administrateurs.

Rémunération des membres du Conseil de Surveillance

Les membres indépendants du Conseil de Surveillance ont perçu en 2023 des jetons de présence d'un montant de 500 000 DHS au titre de leurs fonctions au sein de l'exercice 2022, tel que ratifié par l'AGO du 31 mai 2022.

Prêts accordés aux membres du Conseil de Surveillance

Aucun prêt n'a été accordé aux membres du Conseil de Surveillance.

GOUVERNANCE

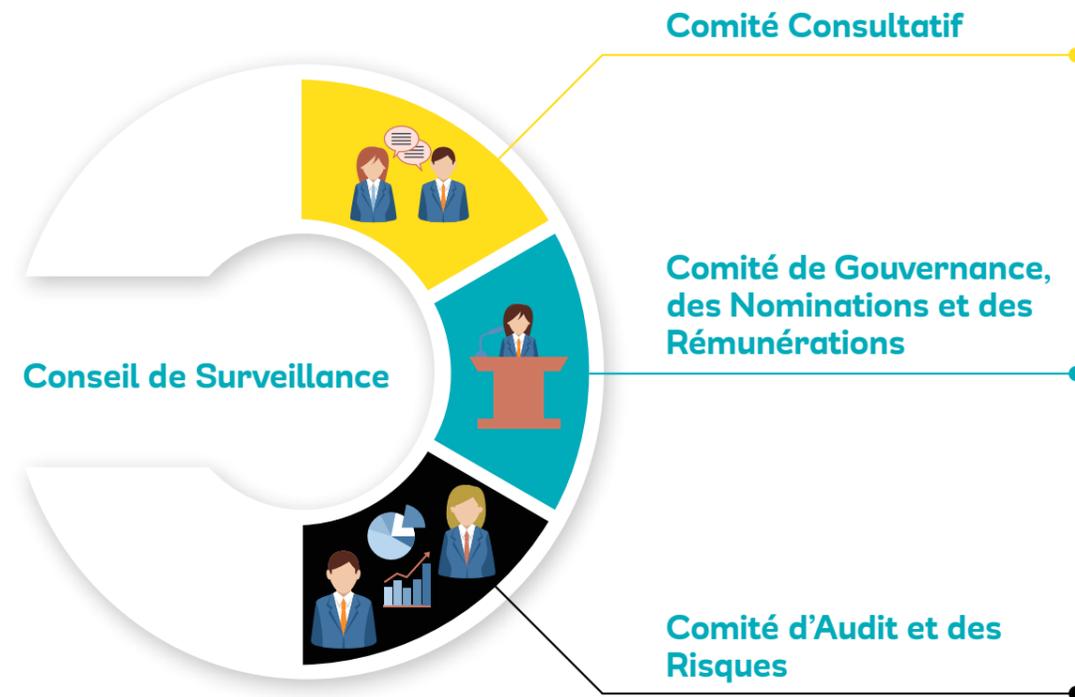
	Noms et prénoms	H/F	Date de début ou de renouvellement du mandat	Date d'échéance du mandat	Biographie	Appartenance à des Comités	Fonction au sein des Comités
Président du Conseil de Surveillance	M. Ismail DOUIRI	H	AGO 28 mai 2020	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024	M. Ismail DOUIRI est diplômé de l'École Polytechnique de Paris, de l'École Nationale Supérieure des Télécommunications et titulaire d'un MBA de Harvard University en Business Administration. Ismail DOUIRI débute sa carrière à Westinghouse Electric Corporation en 1992 en tant qu'ingénieur développeur. En 1994, il rejoint CFG Group en tant que directeur de la recherche et directeur des systèmes d'information avant d'intégrer Morgan Stanley en 1999, en tant qu'Associate au sein du groupe Télécommunications de la division Investment Banking. En 2000, Ismail DOUIRI fonde la société DIAL Technologies S.A spécialisée dans les offres de services de données aux utilisateurs du téléphone mobile, au Maroc et dans la région MENA. Au même moment, Ismail DOUIRI intègre l'équipe de Mc Kinsey & CO en tant qu'Associate au sein de la cellule du bureau de Genève chargée de l'Afrique du Nord. Ismail DOUIRI a rejoint Attijariwafa bank en 2004 pour prendre en charge la Stratégie & Développement du Groupe. Depuis septembre 2008, M. DOUIRI assure la fonction de Directeur Général d'Attijariwafa bank. – Pôle « Finance, Technologie et Opérations ». Dans le cadre de la nouvelle organisation mise en place en mars 2020, Ismail DOUIRI est Directeur Général Délégué, chargé de la banque de détail à l'international et des filiales de financement spécialisées.	Comité de Gouvernance, des Nominations et des Rémunérations	Membre
	Attijariwafa bank représentée par Mme Ghyslaine ALAMI MARROUNI	F	AGO 20 juin 2022	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024	Mme Ghyslaine ALAMI MARROUNI est titulaire d'un MBA de York University ainsi que du Cycle « Administrateur » de l'UIR et de l'Institut Marocain des Administrateurs. Elle a initié sa carrière en Audit financier en 2003 pour les comptes consolidés du Groupe Crédit Agricole SA et de plusieurs filiales du groupe pour rejoindre la Direction financière du Groupe BNP PARIBAS en qualité d'Analyste stratégique et financier au sein de l'équipe Capital Management en 2006. En 2010, Ghyslaine ALAMI MARROUNI intègre le Groupe Attijariwafa Bank en tant que Responsable Stratégie et Développement rattachée à la Direction Générale. Sa forte implication demeure l'élément clé de ses aboutissements en planification et exécution de la stratégie ainsi que le pilotage des projets d'acquisition des filiales internationales pendant 5 ans. Ghyslaine ALAMI MARROUNI est assignée Directrice Marketing Stratégique et membre du Comité de Direction de la Banque de Détail Maroc en 2015. Sur cet élan, elle a dirigé différents Programmes Stratégiques et de transformation Energie/marché MRE. À titre d'exemple, le programme « OUFOUK AL MOUHAJIR » 2020 et le programme « Nouveau Modèle Relationnel Retail » 2020. Depuis Octobre 2020, Ghyslaine ALAMI MARROUNI est Directrice Exécutive en charge du Marché des Particuliers et Professionnels au sein de la Banque de détail Maroc d'Attijariwafa Bank et Administratrice membre du Conseil d'administration de la BIA TOGO, filiale du Groupe Attijariwafa Bank au TOGO, depuis avril 2021.	Comité Consultatif Comité de Gouvernance	Membre Membre
Membres non-exécutifs	M. Mohamed EL KETTANI	H	AGO 30 mai 2019	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024	M. Mohamed EL KETTANI est diplômé ingénieur de l'ENSTA-Paris, Mohamed EL KETTANI entame sa carrière bancaire en 1984 en intégrant la Banque Commerciale du Maroc "BCM". Il a exercé différentes responsabilités dans les différents métiers de la banque avant de diriger en 2004 le programme de fusion et de rapprochement entre BCM et Wafabank donnant naissance au Groupe Attijariwafa bank. En 2007, Mohamed EL KETTANI est nommé Président Directeur Général du Groupe Attijariwafa bank. Il est également Vice-Président délégué du Groupement Professionnel des Banques du Maroc et Administrateur de plusieurs sociétés. Sous sa présidence, le Groupe Attijariwafa bank a réalisé le déploiement du plan de développement stratégique quinquennal « Attijariwafa 2012 » qui a permis au Groupe de conforter son leadership sur le marché marocain et lui donner un positionnement de référence à l'échelon Africain. Décoré Officier de l'Ordre du Trône, par S.M Le Roi Mohammed VI, Commandeur de l'ordre national du mérite de la République du Sénégal, et des insignes d'Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur de la République Française.		
	M. Hassan BERTAL	H	Conseil de Surveillance 20 juin 2022	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024	M. Hassan BERTAL est diplômé ingénieur de l'École Centrale de Paris, et titulaire du diplôme du Cycle Supérieur de Gestion de l'ISCAE Casablanca. Il entame sa carrière bancaire en 1994 en qualité de Directeur Général à IVECO Maroc avant son intégration en 2003 au centre d'affaires BMCI à Casablanca. En 2004, Hassan BERTAL est nommé Directeur Général d'Attijariwafa Bank Europe. Il a piloté le programme de fusion entre les réseaux BCM & Wafabank pour diriger par la suite la mise en place de la nouvelle Business Unit ainsi que la mise à niveau des centres d'affaires en 2005 dans le cadre du Corporate & Investment Banking. Ses réalisations professionnelles à titre de Directeur Général d'Attijari Bank Tunisie en 2007, ont été témoins d'un succès incontournable depuis la mise en œuvre du Plan de Transformation de grande envergure avec changement de Système Informatique, jusqu'au doublement du réseau d'agences tunisiennes et la création de nouvelles filiales, tout en adoptant une nouvelle organisation performante, et en accélérant la performance commerciale et financière. Sous son rôle de Directeur du Marché de l'Entreprise en 2012, le Groupe Attijariwafa Bank a vu naissance de plusieurs projets efficaces notamment « le Système de SCORING » pour les crédits aux TPE, « DAR AL MOUKAWIL » et « Dam.com », Programme « ANA MAAK », ou encore le Programme « EFFICOM » pour les centres d'affaires. En 2016, Hassan BERTAL est désigné Directeur de la Transformation d'où la réalisation de 8 grands programmes et 27 initiatives. Nous citons à titre d'exemple, le « Nouveau Modèle Relationnel », le « Programme Entreprise » et le « Programme accélération du Digital ». Étant Directeur de la région Casablanca-Settat en 2018 et Directeur Réseau Maroc en 2019, Hassan BERTAL est aujourd'hui Directeur Général Délégué du Groupe Attijariwafa Bank.	Comité de Gouvernance, des Nominations et des Rémunérations	Membre
	M. Rachid KETTANI	H	AGO 31 mai 2021	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024	M. Rachid KETTANI est diplômé de l'École Centrale de Paris en 2004. Il a commencé sa carrière à Attijariwafa bank en 2005 au sein de l'entité Stratégie et Développement et a été nommé responsable Stratégie et Développement en 2008. En 2012, il a été nommé Directeur Exécutif – Finances Groupe, poste qu'il occupe aujourd'hui. Il supervise les fonctions suivantes : Comptabilité, Fiscalité et Consolidation ; Pilotage de la performance ; Planification financière ; Capital management ; Gestion Actifs Passifs et gestion du refinancement du groupe ; Communication financière et relations investisseurs ; Cost management et rationalisation des charges et des structures.	Comité d'Audit et des Risques	Membre
	CACF représentée par M. Sébastien CHAMBARD	H	AGO 31 mai 2021	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024	M. Sébastien CHAMBARD est diplômé d'un DESS Marketing stratégique de l'IFG et d'une maîtrise en sciences économiques de l'université de Dijon. Sébastien CHAMBARD a intégré la Caisse Nationale de Crédit Agricole en 1999. Il a commencé sa carrière en occupant différentes fonctions Marketing (conception de produit banque du quotidien et de financement, animation du réseau Entreprises des Caisses régionales...) sur les marchés des professionnels, agriculteurs et entreprises avant de rejoindre la Direction Financière de Crédit Agricole SA. En janvier 2016, il rejoint CACF en tant que responsable du pilotage financier. Depuis septembre 2020, il est responsable du développement des partenariats bancaires internationaux.	Comité Consultatif Comité de Gouvernance, des Nominations et des Rémunérations	Président Membre

GOUVERNANCE

	Noms et prénoms	H/F	Date de début ou de renouvellement du mandat	Date d'échéance du mandat	Biographie	Appartenance à des Comités	Fonction au sein des Comités
Membres non-exécutifs	M. Gilbert RANOUX	H	AGO 28 mai 2020	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024	M. Gilbert RANOUX est diplômé de l'ESMA (ENS de Mécanique et d'Aérotechnique) et titulaire d'un MBA en Finance de l'INSEAD. Il a débuté sa carrière au sein de la société aérospatiale française qui a donné naissance à Airbus, puis il a occupé des fonctions de consultant et de direction dans d'autres entreprises. Il rejoint le Groupe Crédit Agricole Consumer Finance en 2002 en tant que Directeur des partenariats sur le périmètre français (Sofinco puis BU France). Il contribue au développement des partenariats institutionnels et de distribution et à la fusion entre Finaref et Sofinco. En 2012, il devient Directeur Général de GAC Sofinco en Chine, 3 ans après sa création et responsable de son développement industriel. Il est depuis 2018 Directeur de CREDIBOM au Portugal.	Comité d'Audit et des Risques	Membre
	M. Rija RAJOELIARIVONY	H	Conseil de Surveillance 20 juin 2022	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024	M. Rija RAJOELIARIVONY est titulaire du Diplôme d'Études Supérieures en Gestion d'Entreprises de l'IAE de Paris Sorbonne, Rija RAJOELIARIVONY débute son parcours professionnel en 1998 dans le marché bancaire en tant que Directeur d'agence RETAIL à BNI-CL puis, en 1998, il est nommé Directeur Commercial sur la moitié du réseau de la même banque. Ses principales réalisations étaient de renforcer le pilotage des risques de crédit et d'accompagner les managers commerciaux et back-office pour atteindre les objectifs et réussir le changement culturel. En 2007, Il a intégré le Groupe Crédit Agricole S.A en qualité d'inspecteur et chef de mission adjoint dont l'accomplissement des missions visait à apprécier le niveau de maîtrise des risques et la coordination des travaux de différents Audits internes du Groupe. Afin de décliner la politique commerciale nationale et l'adapter au contexte local, il a été nommé en 2013 Directeur de Développement LCL France. À ce jour, il est Responsable Supervision Pays & Gouvernance à CACF dont il assure la coordination de la gouvernance du Groupe et le suivi des filiales pour la réalisation de leurs objectifs.	Comité d'Audit et des Risques	Membre
	M. Stéphane PRIAMI	M	AGO 31 mai 2021	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024	M. Stéphane PRIAMI commence sa carrière dans le réseau commercial avant de rejoindre les services centraux de la Caisse nationale du Crédit Agricole en 1989. Il occupe des postes de direction au sein des Caisses régionales à partir de 1999 (Aquitaine, Savoie) et est nommé Directeur Général Adjoint chargé du développement en Savoie. En 2009, Stéphane PRIAMI entre chez LCL où il prendra la tête de la nouvelle Direction Technologies et Immobilier. En mai 2013, il devient Directeur Général France de Crédit Agricole. En novembre 2018, Stéphane Priami est nommé Directeur de la Conformité Groupe, membre du Comité exécutif de Crédit Agricole SA. Le 1er janvier 2020, il est nommé Directeur Général Adjoint de Crédit Agricole SA en charge du pôle Services Financiers Spécialisés et Directeur Général de Crédit Agricole Consumer Finance. Stéphane PRIAMI est diplômé de l'Institut Technique de Banque dont il a été ensuite Maître de conférence.		
Membres indépendants	M. Mohammed EL HAJJOUJI	M	AGM 28 juin 2019	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024	M. Mohamed EL HAJJOUJI est diplômé d'études supérieures en économie de l'Université de Caen (France), promotion 1979. Après un premier passage dans l'activité Conseil chez KPMG (1979-1984), il travaille dix ans à Royal Air Maroc (1985-1995), où il occupe le poste de Directeur chargé du financement de la trésorerie et de la gestion des risques financiers. Après son départ de la RAM, il crée le cabinet AKCE Finance, 1er Cabinet spécialisé dans le Conseil Opérationnel en financement, trésorerie et risques de marché. En 2006, il est nommé Vice-Président et Directeur Exécutif en Charge du Pôle Finance et Supports du Groupe OCP. Mohamed EL HAJJOUJI est actuellement Administrateur Directeur Général du Groupe ORBIS HOLDING. Il est aussi Administrateur Indépendant de la Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires, il est Président du Comité d'investissement, Membre de son Comité d'Audit et membre du Comité des Résolutions de la SGFG. Il est aussi Membre du Conseil d'Administration et Président du Comité des Risques d'Attijari Bank Tunisie.	Comité de Gouvernance, des Nominations et des Rémunérations	Président
	Mme Sophie LAZAREVITCH	F	AGO 28 mai 2020	AGO de 2026 statuant sur l'exercice 2025	Mme Sophie LAZAREVITCH est diplômée de HEC en 1982. Elle a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein du groupe BPCE entre les années 2000 et 2019, entre autres, un poste de chargée de mission auprès du Directeur Financier du Groupe, un poste de Directeur Général de Natixis HCP et HCP North America et un poste de Responsable du Département Filiales et Participations et Comité d'Investissement. Elle est administratrice indépendante de CIFD et de Aubay.	Comité d'Audit et des Risques	Président

Comités spécialisés

Le Conseil de Surveillance s'appuie sur 3 comités spécialisés qui se chargent de son assistance dans sa mission de supervision sur des sujets spécifiques.



Comité Consultatif

Le Comité Consultatif a pour mission de passer en revue l'activité générale ainsi que les principaux projets. Il se charge également de l'examen des études stratégiques et de présenter ses conclusions au Conseil de Surveillance. Il se réunit de manière quadrimestrielle.

Composition du Comité Consultatif :

M. Sébastien CHAMBARD	Président du Comité
Mme Ghyslaine ALAMI MARROUNI	Membre
Mme Bouchra HAMDOUCH	Membre
Mme Louise CHEVALIER	Membre
Mme Charlène MASSON	Secrétaire

Comité de Gouvernance, des Nominations et des Rémunérations

Le Comité de Gouvernance, des Nominations et des Rémunérations assiste le Conseil de Surveillance dans le processus de nomination et de renouvellement de ses membres et de ceux de l'organe de direction. Il l'assiste également dans sa politique globale de rémunération. Il se réunit semestriellement et est présidé par un administrateur indépendant.

Composition du Comité de Gouvernance, des Nominations et des Rémunérations :

M. Mohammed EL HAJJOUJI	Président du Comité – Administrateur indépendant
M. Ismail BOUIRI	Membre
M. Hassan BERTAL	Membre
M. Sébastien CHAMBARD	Membre
Mme Meryem ABASSI	Secrétaire

Comité d'Audit et des Risques

Le Comité d'Audit et des Risques se charge de plusieurs missions afin d'aider le Conseil de Surveillance à garantir la qualité du contrôle interne et l'exactitude de l'information communiquée aux actionnaires et aux marchés financiers. Il s'occupe en particulier de superviser les aspects liés à la production et à la vérification de l'information financière et comptable.

Le Comité se réunit trimestriellement et est présidé par un administrateur indépendant.

Composition du Comité d'Audit et des Risques :

Mme Sophie LAZAREVITCH	Présidente du Comité – Administrateur indépendant
Mme Ghyslaine ALAMI MARROUNI	Membre
M. Rija RAJOELIARIVONY	Membre
M. Rachid KETTANI	Membre
M. Gilbert RANOUX	Membre
Mme Sophia SABIR	Secrétaire

Directoire

Le Directoire a pour mission le déploiement des orientations stratégiques, la veille à la bonne marche opérationnelle des activités ainsi que le développement de l'établissement. Il se compose de 5 membres.

Composition du Directoire :

Membres	Fonction	Date de dernière nomination	Date d'expiration du mandat
M. Badr ALIOUA	Président du Directoire	AGO du 30 mai 2022	AGO statuant sur l'exercice 2025
M. Khalid AIT BENYAHYA	Directeur Pôle Crédit	AGO du 30 mai 2022	AGO statuant sur l'exercice 2025
M. DRISS FEDOUL	Directeur Pôle Commercial et Marketing	AGO du 30 mai 2022	AGO statuant sur l'exercice 2025
M. Jean-Paul PINCHON	Directeur Pôle Contrôle, Risques et Conformité	AGO du 30 mai 2022	AGO statuant sur l'exercice 2025
Mme Touria ABDOU IKHIAR	Directeur Pôle Recouvrement et Flux	AGO du 30 mai 2022	AGO statuant sur l'exercice 2025

Le Président du Directoire M. Badr ALIOUA est aussi président du CA de Thémis Courtage.

M. Khalid AIT BENYAHYA et M. Driss FEDOUL sont aussi administrateurs de Thémis Courtage.

Rémunération et autres avantages octroyés aux membres du Directoire

La rémunération brute perçue par les membres du Directoire s'élève à 10 253 373,54 dirhams au titre de l'exercice 2022.

Prêts accordés aux membres du Directoire :

En dirhams	2020	2021	2022
Prêts accordés aux membres du Directoire	2 958 771	2 010 031	2 275 914

Liste des principaux dirigeants

La liste des principaux dirigeants de Wafasalaf, au 31 décembre 2022, se présente comme suit :

Membres	Fonction	Biographie	Date d'entrée en fonction
M. Badr ALIOUA	Président du Directoire	Monsieur Badr ALIOUA est ingénieur diplômé de l'École Polytechnique et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées à Paris. Après une première expérience en Conseil en Stratégie à Paris, il intègre en 2004 la salle des marchés du Groupe Attijariwafa bank. Dès 2008, il occupe le poste de Directeur Général de Wafa Gestion, filiale dédiée à la gestion d'actif du Groupe Attijariwafa bank. Puis, en 2015, il est nommé Directeur Exécutif en charge de la Banque Privée et devient membre du Comité de Direction et de Coordination du Groupe. Le 1er novembre 2018, M. Badr ALIOUA est nommé Président du Directoire de Wafasalaf	2018
M. Driss FEDOUL	Directeur Commerce et Marketing (Membre du Directoire)	M. Driss FEDOUL est titulaire d'un diplôme de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE) en 1998. Après un passage de 2 ans à la Société Générale en tant que Responsable régional de la clientèle des entreprises, M. Driss FEDOUL a intégré Wafasalaf en 2001 en tant que Directeur d'Agence. Ensuite, il a occupé plusieurs fonctions au sein du Pôle Commercial dont la dernière en tant que Responsable des Partenariats Institutionnels. Depuis juin 2010, M. Driss FEDOUL occupe le poste de Directeur du Pôle Crédit. En juin 2010, M. FEDOUL a été nommé Directeur du Pôle Crédit. En 2014, il a été nommé membre du Directoire. Depuis Février 2017, M. Driss FEDOUL occupe le poste de Directeur Commerce et Marketing	2017
M. Jean-Paul PINCHON	Directeur Pôle Contrôle, Risques et Conformité (Membre du Directoire)	M. Jean-Paul PINCHON est diplômé d'un Master en Droit des Affaires et Fiscalité de l'Université Paris II Assas Panthéon Sorbonne. Il a commencé sa carrière dans la Banque en 1990 comme Directeur d'Agence à Nice. En 1993, il intègre la Direction Régionale Méditerranée comme Attaché Régional de Gestion en charge de l'Audit, et des Engagements. En 1996 il est nommé au siège de Sofinco comme Responsable National des Ventes du marché Automobile. En 1998 il rejoint l'International comme responsable du Développement (Membre du Conseil d'Administration de Filiales) puis CEO de Credigen en Hongrie. En 2007, il devient Directeur Général Adjoint de Crédit Agricole Serbie en charge du Réseau, Marketing et du Traitement du Risque, puis Vice-Président de CA Polska en charge du Consumer Finance et DGA de CA Roumanie. En 2019 il a été nommé Directeur du Pôle Crédit de Wafasalaf et Membre du Directoire. Depuis juin 2022, il est directeur du Pôle Contrôle, Risques et Conformité.	2016
M. Khalid AIT BENYAHYA	Directeur Crédit (Membre du Directoire)	M. AIT BENYAHYA est titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Informaticien de l'Institut National de Statistiques et d'Économie Appliquée à Rabat (INSEA) ainsi que d'un Executive MBA de l'ISCAE. Après un bref passage à la CTM, il a intégré la société Crédor en 1994 en tant que Responsable du Développement Informatique. Ensuite, il a occupé plusieurs fonctions dont la dernière en tant que Directeur de l'Exploitation en charge du Risque et des Systèmes d'Information. M. AIT BENYAHYA intègre ensuite Wafasalaf en janvier 2006, pour assurer la responsabilité de la Direction de la Stratégie. En mai 2008, M. Khalid AIT BENYAHYA est nommé Directeur du Programme OPUS. En mars 2012, il occupe la fonction de Directeur Planification et Stratégie. En 2014, M. Khalid AIT BENYAHYA a occupé la fonction de Directeur du Pôle Marketing et Stratégie et a été nommé membre du Directoire. En janvier 2017, il a été nommé directeur du pôle support et stratégie. Depuis juin 2022, il est directeur du pôle crédit.	2017
Mme Touria ABDOU	Directeur Recouvrement & Flux (Membre du Directoire)	Mme Touria ABDOU IKHIAR est titulaire d'une Licence en Sciences économiques de l'Université Hassan II (1988) et d'un master du Cycle supérieur de gestion de l'ISCAE (2006). Coach professionnel certifié en accompagnement des entreprises et des structures (2013), elle a démarré son activité professionnelle en 1989 dans le secteur de l'automobile, elle a rejoint Wafasalaf en 1991 et a occupé plusieurs fonctions, entre autres, directeur du réseau, du marketing, de la stratégie et directeur exécutif en charge du Pôle Commerce. Mme ABDOU IKHIAR dirige aujourd'hui le Pôle recouvrement & Flux depuis novembre 2019. En décembre 2020, elle a été nommée membre du Directoire.	2019

Membres	Fonction	Biographie	Date d'entrée en fonction
M. Omar MOUSSI	Directeur Transformation	M. Omar MOUSSI est titulaire d'un DESS en informatique et d'un DEA d'analyse numérique de l'Université de Rennes. Il a occupé plusieurs postes de responsabilité entre 1993 et 1998 dont Responsable Informatique à la société Sinmatex. Ensuite, il a intégré le Groupe Wafabank à travers la filiale Wafa Systèmes Consulting en qualité d'Ingénieur Chef de Projet. En 2000, il rejoint Wafasalaf en qualité de Responsable Organisation avant d'occuper en 2004 le poste de Directeur des Opérations. En 2006, M. Omar MOUSSI est nommé Directeur des Systèmes d'Informations. Depuis avril 2012, il occupe la fonction de Directeur Pôle Organisation, Systèmes d'Informations, et Flux. Depuis février 2017, M. Omar MOUSSI occupe le poste de Directeur de la Transformation.	2017
Mme Lamia RAFAI	Directeur Capital Humain	Mme Lamia RAFAI est titulaire d'un Master Professionnel en Économie et Management. Mme RAFAI a intégré Wafasalaf en 1991. Après avoir occupé plusieurs fonctions, elle rejoint la Direction du Risque en tant que Responsable de la Cellule Assainissement et en tant que Responsable du Département Phoning en 1996. En janvier 2007, elle est nommée Directeur du Risque Amiable au sein du Pôle Risque. Entre 2010 et 2012, elle occupe la fonction de Directeur de la Gestion pour Compte au sein du Pôle Opérations, Organisation et Partenariats. Depuis 2012, elle occupe le poste de Directeur du Pôle Partenariats Institutionnels. Entre 2017 et 2019 elle a occupé le poste de Directeur Communication. Puis en septembre 2019, Mme Lamia RAFAI a occupé le poste de Directeur Partenariats Gestion Pour Comptes. Depuis 2020, elle a été nommée Directeur Capital Humain.	2020
Mme Faiza ABIED	Secrétaire Générale	Mme Faiza ABIED est titulaire d'une Maîtrise en Finance à l'École Supérieure de Gestion « ESG » et d'un Master en Audit interne et Contrôle de Gestion, toujours à l'École supérieure de Gestion « ESG PARIS ». En Décembre 2002, elle a occupé le poste de Responsable Trésorerie à HOLDING MABYA-Groupe KARIM LAMRANI. En Décembre 2006, Mme Faiza a intégré Wafasalaf et a depuis occupé les postes d'Auditeur Chef de mission - Direction Audit Interne et Inspection. En 2014, elle a participé au projet de mise en place d'une solution de gestion des activités des audits « e@udit », initié par l'Audit Groupe Attijariwafabank, avec Wafasalaf comme filiale pilote. En 2015, elle a co-animé le séminaire de la communauté Audit Groupe Attijariwafabank. En 2016, elle a conduit une mission d'audit CACF « Gestion et qualité des opérations ». En 2019, elle a été nommée Directeur Audit et Inspection Wafasalaf. Depuis 2021 elle occupe le poste de Secrétaire Générale à WAFASALAF.	2021
Mme Meryem ABASSI	Directeur Stratégie et Gouvernance	Mme Meryem ABASSI est diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Nantes et lauréate d'un MBA en Stratégie et Finance de l'École des Ponts Business School. Avant d'intégrer le groupe Attijariwafa bank, Meryem a cumulé une expérience de 10 ans à l'international, dont 2 ans aux États-Unis et 5 ans en France au sein d'un cabinet de conseil en organisation et stratégie. En 2010, elle intègre le groupe Attijariwafa bank, d'abord au sein de la filiale spécialisée en gestion d'actifs Wafa Gestion, en tant qu'analyste financier Senior puis en 2014, intègre la filiale Attijari Titrisation en tant que Directeur Commercial et Structuration. Actuellement, Meryem ABASSI est directrice de la stratégie et gouvernance et membre du Comité Exécutif de Wafasalaf.	2019

Membres	Fonction	Biographie	Date d'entrée en fonction
Mme Sophia SABIR	Directeur Audit et Inspection	Mme Sophia SABIR est diplômée de l'Université de Nancy. Après 3 ans en tant qu'auditrice Senior à EY, Mme Sophia SABIR a intégré le Groupe Attijariwafa bank en 2006 en tant que Responsable des Supports et Relations Externes au sein de la Direction Conformité. En 2007, Mme Sophia SABIR a rejoint la Direction d'audit interne où elle a pu superviser en tant que Senior puis en tant que chef de mission expérimenté diverses missions d'audit s'inscrivant dans un périmètre élargi (Entités centrales, Filiales, Réseau). De 2010 à 2011, Mme Sophia SABIR s'est vue confiée la conduite de chantiers structurants au sein de l'Audit Général du Groupe. En 2012, Mme Sophia SABIR a été chargée de la création de l'entité Supervision des Audits filiales Attijariwafa bank puis a été nommée Responsable du pilotage de cette entité couvrant 11 filiales BDI et 6 filiales FFS. Actuellement, Mme Sophia SABIR est Directrice d'audit Interne et Inspection chez Wafasalaf.	2021
M. Yasser ABDELLAOUI	Directeur IT & Organisation	M. Yasser ABDELLAOUI est diplômé en informatique de l'École Mohammadia d'Ingénieurs. Dès sa sortie d'école, Yasser a rejoint Wafasalaf en tant qu'ingénieur support et exploitation IT. Depuis, il a gravi tous les échelons au sein du département IT de Wafasalaf, en passant de chef de projets SI à responsable études et intégration IT puis responsable études et développement IT. Depuis juin 2022, M. ABDELLAOUI est directeur de Systèmes d'Information et Organisation.	2022
M. Régis LEFEVRE	Directeur Pôle Finances	Régis LEFEVRE est diplômé de l'Université de Caen et Montpellier Business School. M. Régis a intégré le Groupe Crédit Agricole SA en 2006 dans lequel il a occupé plusieurs postes de responsabilités. En septembre 2020, il a rejoint le Crédit du Maroc en tant que Directeur Finances et Achats. Depuis décembre 2022, M. Régis est directeur de pôle Finance chez Wafasalaf.	2022
M. Khalid CHERKAOUI	Directeur Partenariat Gestion pour Compte	M. Khalid CHERKAOUI est titulaire d'un Master en Ingénierie des systèmes d'information de l'Université Mohamed V de Rabat, et d'un DESS en Management Système d'Information du CNAM Paris. Il a démarré son activité professionnelle en 1999 à la Banque Populaire, en tant que Chef de Projet Organisation. En 2001, il intègre Cetelem France filiale de BNP Paribas en tant que Chef de projet Informatique. Après plusieurs fonctions de responsabilité au sein de Cetelem, il rentre au Maroc pour rejoindre le Groupe M2M à la tête de la Direction Support et Maintenance. En 2007 M. CHERKAOUI a rejoint Wafasalaf où il a occupé plusieurs fonctions au sein de la DSI puis à la tête de la Direction Organisation et Assistance à Maitrise d'Ouvrage, avant de rejoindre le Pôle Commerce en tant que Directeur Support et Traitement. M. CHERKAOUI est actuellement Directeur Exécutif en charge de la Direction Partenariat Institutionnel.	2020
M. Khalid BOUKANTAR	Directeur BDI & Synergie SFS	M. Khalid BOUKANTAR est titulaire d'une Maîtrise en Commerce et Affaires de l'Université de Clermont-Ferrand II en 1988 et d'un diplôme de troisième cycle en commerce de l'ISCAE en 1995. M. KHALID BOUKANTAR a intégré en 1989 la banque SMDC (actuellement Banque Populaire) en tant que Crédittman « Grands Comptes ». En 1991, il rejoint Wafasalaf en tant que Responsable de Production. Ensuite, il exerce plusieurs fonctions au sein de la Direction Commerciale et Marketing de Wafasalaf avant d'être nommé Directeur des Réseaux Agences et Plateformes en janvier 2007. En 2009, M. BOUKANTAR est nommé Directeur Adjoint du Pôle Commercial et Marketing, en charge des « Marchés et Partenariats », au sein du Pôle Commercial et Marketing. En 2013, il a été nommé Directeur Contrôle, Risques et Conformité. Depuis 2022, il occupe le poste de Directeur BDI & Synergie SFS.	2013

Autres mandats des membres du Conseil de Surveillance

M. Ismail DOUIRI

Sociétés	Fonction
AWB Europe	Administrateur
AWB Egypt	Administrateur non exécutif
ABT	Administrateur, rep andalucarthage
CBAO	PCA & CAFIN
CDS	Administrateur
BIM	Administrateur
SIB	Administrateur
BIA Togo	Administrateur
SCB	Administrateur rep AWB
UGB	Administrateur
CDC	Administrateur
ABM	Président & AWB
Attijari bank Tchad (en création)	Administrateur
WAFASALAF	Président du CS
WAFACASH	Administrateur
WAFABAIL	Président du CS rep AWB
WAFABAIL	Président du CS
BANK ASSAFA	Président Rep. AW
ATTIJARI FACTORING	PCA Rep. AWB
WAFALD	PCA Rep. AWB
DAR ASSAFAA	Président Rep. AW
WAFAL FONCIERE	Président Directeur Général
WAFAL Corporation	Administrateur
STE IMMOBILIERE PASTEUR	Administrateur
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN	Administrateur
HIVERNAGE	Administrateur
BCM CORP	Administrateur
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	Administrateur
ATTIJARI RECOUVREMENT	Administrateur
ATTIJARI PAYMENT PROCESSING	Administrateur
ATTIJARI AFRICA HOLDING	Président Directeur Général
ATTIJARI OPERATIONS AFRICA	Président du CA
ATTIJARI IVOIRE	Président Directeur Général
ATTIJARI IT AFRICA	Administrateur
ATTIJARI CIB AFRICA	Administrateur
ATTIJARI AL YOUSOUFIA	Administrateur
ATTIJARI AFRICA	Administrateur
ANDALUCARTHAGE	Président CA
ZAKAT	Associé
MAIMOUNA	Associé
EL BOT	Associé
SOMGETI	Administrateur
BELAZI	Administrateur
MARAKECH EXPANSION	Administrateur
WAFATRUST	Administrateur
ATTIJARI WEST AFRICA	Président CA
AFRICA ATTIJARI WEST AFRICA	Administrateur
CAFIN	Administrateur Général
FILAF	Administrateur Général
SAF	Associé Gérant
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATIONS	Président
ATTIJARI MAROCCO MAURITANIE	Président
Dial Technologies	Administrateur
Bourse des Valeurs de Casablanca	Administrateur
Care International Maroc ONG	Président

M. Mohammed EL KETTANI

Sociétés	Fonction
Attijari bank Tunisie	Administrateur
Andalucarthage	Représentant AWB - Administrateur
Attijari Africa Holding	Représentant AWB - Administrateur
Attijari Finan ce Corp	Président représentant AWB Maroc
ATTIJARI IVOIRE	Administrateur
ATTIJARI WEST AFRICA	Représentant AWB - Administrateur
Attijariwafa bank Egypt	Administrateur Non Exécutif
Attijariwafa bank Europe	Président du Conseil d'Administration
BANK ASSAFA	Membre Conseil de surveillance
BCM CORP	Président du Conseil d'Administration
CBAO	Administrateur Sénégal
EL OMARIA 2	Associé Gérant
EL OMARIA 3	Associé Gérant
EL OMARIA 4	Associé Gérant
EL OMARIA 5	Associé Gérant
KASOVI	Director
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN	Président Directeur Général
SCB	Administrateur
SIB	Administrateur rep AWB
WAFAL Corporation	Président du Conseil d'Administration
Wafal Gestion	Administrateur
WAFAL IMMOBILIER	Membre du CS
WAFABAIL	Membre du CS
WAFACASH	Membre du CS
WAFASALAF	Membre du CS
Wafal assurance	Administrateur et représentant OGM
AL MADA	Représentant Attijariwafa bank
OPTORG	Membre du CS
Nouvelles Sidérurgies Industrielles	Administrateur représentant
Fondation ONA	Administrateur
Université Al Akhawayn	Administrateur
GPBM	Vice-Président Délégué
Fondation Actua	Président
Fondation Attijariwafa bank	Président
Fondation Mohamed V pour la Solidarité	Administrateur
Fondation Gestion Centre National Med V pour les Handicapés	Administrateur
Association Gestion Centre de TPE Solidaires	Président

M. Hassan BERTAL

Sociétés	Fonction
Attijari International Bank	Administrateur
Wafa Ima Assistance	Administrateur
Sopriam	Administrateur
AWB Europe	Administrateur
Wafa Assurance	Administrateur
CBAO	Administrateur
SCB	Administrateur
Wafa Gestion	Administrateur
ATTIJARI PATRIMOINE VALEURS	Administrateur
ATTIJARI PATRIMOINE MULTIGESTION	Administrateur
ATTIJARI DIVERSIFIE	Administrateur
ATTIJARI OBLIGATIONS	Administrateur
ATTIJARI PATRIMOINE DIVERSIFIE	Administrateur
ATTIJARI PATRIMOINE TAUX	Administrateur
ATTIJARI SELECTION	Administrateur
ATTIJARI TRÉSORERIE	Administrateur
WG DIVERSIFIE	Administrateur
FRUCTIVALEURS	Administrateur
PALMARES FINANCIÈRES	Administrateur
WG CROISSANCE	Administrateur
Attijari Capital Développement (ACD)	Administrateur
Media reseaux	Administrateur
GESTFONDS	Administrateur
ATTIJARI GESTION	Administrateur
CREDIT DU MAROC FONDS	Administrateur
WAFASALAF	Membre
ATTIJARI FACTORING	Administrateur
WAFALD	Administrateur
WAFACASH	Administrateur
WAFALIMMOBILIER	Membre Conseil de surveillance
WAFABAIL	Membre Représentant AWB
BANK ASSAFA	Membre Conseil de surveillance et vice Président
ATTIJARI IMMOBILIER	Administrateur
DAR ASSAFAA	Membre et vice Président
WAFALCOURTAGE	Président du Conseil d'Administration
ATTIJARI PAYMENT PROCESSING	Administrateur
ATTIJARI AFRICA HOLDING	Administrateur
ATTIJARI OPERATIONS AFRICA	Administrateur
ATTIJARI IVOIRE	Administrateur
ATTIJARI CIB AFRICA	Administrateur
ATTIJARI AFRICA	Administrateur
DINERS CLUB DU MAROC	Administrateur
WAFATRADE	Administrateur

M. Mohamed EL HAJJOUJI

Sociétés	Fonction
FINAPRO	Administrateur
WAFATRUST	Administrateur
Attijari bank Tunis	Membre du conseil d'administration

Mme Sophie LAZAREVITCH

Sociétés	Fonction
CIFD	Administrateur Indépendant
Aubay	Administrateur Indépendant
Milleis	Administrateur Indépendant
Procvivis Ouest	Administrateur

Mme Ghyslaine ALAMI MARROUNI

Sociétés	Fonction
BIA TOGO	Administrateur
Wafasalaf	Membre du conseil de surveillance

M. Gilbert RANOUX

Sociétés	Fonction
FCA Capital	Administrateur
Crédibom	Administrateur

M. Sébastien CHAMBARD

Sociétés	Fonction
Néant	Néant

M. Rachid KETTANI

Sociétés	Fonction
CBAO	Administrateur
Bank Assafaa	Membre du CS

Mme Cécile GUIMARD

Sociétés	Fonction
Wafasalaf	Membre du conseil de surveillance
CreditPlus Bank	Membre du conseil de surveillance

M. Stéphane PRIAMI

Sociétés	Fonction
IFCAM	Administrateur
CA Leasing & Factoring	Administrateur
CA Payment Services	Administrateur
CA GIP	Administrateur
FCA bank S.p.A	Président du Conseil d'Administration
CA Grands Crus	Administrateur
CA Grands Crus Investissements	Administrateur

Comités émanant du Directoire

Comité Capital Humain

Le Comité Capital Humain se charge de la validation et du pilotage du plan de développement RH, de la formation et de la gestion de carrière. Il décide également des évolutions salariales, des promotions et des titularisations au sein de l'entreprise. Il se réunit trimestriellement.

Comité Commercial Activité Portée

Le Comité Commercial Activité Portée est responsable du suivi de l'activité commerciale portée de Wafasalaf, de la production, de l'encours, du risque marge, des commissions et des parts de marchés. Il s'occupe également du suivi du plan d'action commercial ainsi que de l'activité marketing et internet. Il se réunit tous les deux mois.

Comité Commercial Activité Gérée

Le Comité Commercial Activité Gérée a pour rôle le suivi de l'activité commerciale gérée par Wafasalaf ainsi que la production, l'encours, le risque marge, les commissions et les parts de marché. Il est également responsable du suivi du plan d'action commercial et de l'activité marketing et internet. Il se réunit tous les deux mois.

Comité de la Prévention de la Fraude

Le Comité de la Prévention de la Fraude se charge du partage des cas de fraude avérés et évités en interne et en externe. Il présente les montants de pertes avérés évités tout en identifiant les sources, les défaillances et les dysfonctionnements à l'origine de ces fraudes internes ou externes. Il a pour rôle la mise en place du plan d'action correctif ainsi que la diffusion de l'information au niveau des entités concernées, notamment sur les dispositions préventives ou de vigilance à observer, et la présentation d'un plan de formation de lutte contre la fraude. Il se réunit à cette fin de façon semestrielle.

Comité RSE

Le Comité RSE se charge du suivi du plan d'action RSE et arbitre sur les différentes orientations et démarches devant engager l'entreprise sur le volet RSE. Il se réunit semestriellement.

Comité Contrôle Interne

Le Comité Contrôle Interne veille à la fiabilité et à l'efficacité des contrôles permanents et périodiques ainsi qu'au renforcement de la culture du contrôle interne à tous les niveaux. Il propose et valide les meilleurs moyens pour la valorisation continue des métiers du Contrôle Permanent et Périodique tout en veillant à leur articulation cohérente. Il rend compte de l'état d'avancement des actions planifiées en matière de contrôles permanents et périodiques et des résultats y afférents. Son rôle consiste également à débattre de tout problème, alerte ou réserve d'audit et la proposition des recommandations visant à optimiser les dispositifs de contrôles permanents et d'audit interne et prépare les travaux du Comité d'Audit et des Risques. Il se réunit à cette fin de manière trimestrielle.

Comité Stratégie Digitale

Le Comité Stratégie Digitale se charge de l'exécution du plan stratégique de l'entreprise et la prise des décisions en ce qui concerne les principaux projets à lancer. Il se charge également de l'arbitrage sur l'allocation des investissements. Le Comité se réunit trimestriellement.

Comité Projets et Investissements

Le Comité Projets et Investissements a pour mission la prise de décision en ce qui concerne les investissements à engager, la validation du plan annuel des achats (en phase avec le budget) ainsi que la validation des choix des prestataires. Il se réunit à cette fin de manière trimestrielle.

Comité Crédit

Le Comité Crédit se charge de la maîtrise du coût du risque et se réunit à cette fin de manière mensuelle.

Comité Recouvrement

Le Comité Recouvrement a pour mission le suivi de l'activité de recouvrement et se réunit de manière mensuelle.

Comité Satisfaction et Relations Clients

Le Comité Satisfaction et Relations Clients se charge de l'analyse des indicateurs de service, des indicateurs IRC, du tableau de bord des réclamations et du plan d'action qualité. Il se réunit trimestriellement.

Comité Sécurité

Le Comité Sécurité définit les objectifs et assure l'arbitrage entre les choix et les priorités en termes de sécurité et de continuité d'activité. Il se charge également de suivi des alertes, des incidents et des problèmes liés à la sécurité et à la disponibilité des SI, et de la planification et la définition de l'ordre des différents tests de sécurité et de continuité d'activité. La périodicité de ses réunions est trimestrielle.

Comité Finance ALM

Le Comité Finance ALM a pour mission l'analyse du marché des taux, l'analyse ALM et du plan de refinancement. Il s'occupe de la présentation des indicateurs et des perspectives sur l'activité et les marges ainsi que la présentation des principaux projets de refinancement au Conseil de Surveillance pour validation. Il se réunit à cette fin de manière quadrimestrielle.

Éthique et déontologie régissant la conduite chez Wafasalaf

Wafasalaf fonctionne selon un Code d'éthique et de déontologie qui garantit l'application des principes d'équité, de transparence et d'intégrité. Tous les membres du Conseil de surveillance et du Directoire sont signataires de ce Code. Les collaborateurs, quant à eux, adhèrent aux règles édictées par ce code en signant un engagement lors de la conclusion de leur contrat.

Afin de prévenir les risques de corruption, la banque est en train de mettre en place un dispositif d'alerte interne qui recueille les signalements relatifs à des comportements ou des situations contraires à la bonne conduite, conformément à la Directive de Bank Al-Maghrib relative à la prévention et gestion par les établissements de crédit des risques de corruption.

Relations avec les investisseurs

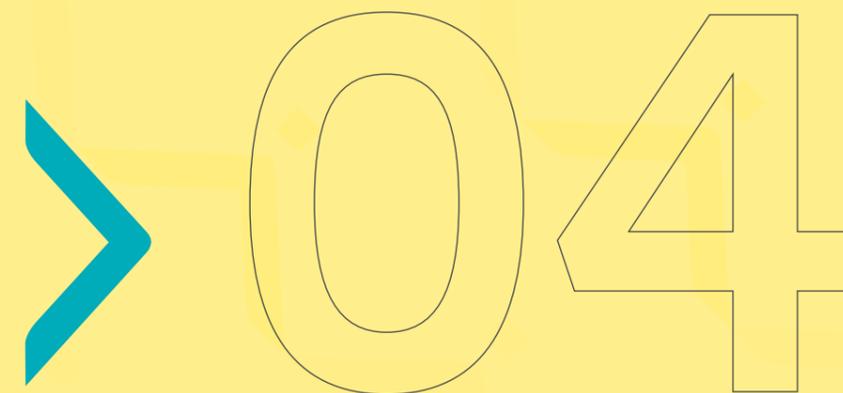
Wafasalaf informe régulièrement ses actionnaires par le biais de son site internet où sont répertoriées toutes les publications légales exigées pour les sociétés cotées en bourse et ceci, conformément aux exigences réglementaires.

Au cours de l'année 2022, Wafasalaf a publié ses informations financières selon le calendrier ci-dessous, ces communiqués sont disponibles sur le site internet de Wafasalaf :

www.wafasalaf.ma/fr/espace-institutionnel/publications

Liste des communiqués de presse publiés en 2022

Communiqué de presse relatif à la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de Bons de Sociétés de Financement de Wafasalaf	05/01/2022
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 4e trimestre 2021	28/02/2022
Publication des résultats financiers de l'exercice 2021	11/03/2022
Communiqué de presse relatif à la publication du rapport financier annuel 2021 et à l'avis de convocation à l'AGO du 30 mai 2022	29/04/2022
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 1er trimestre 2022	31/05/2022
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 2e trimestre 2022	29/08/2022
Publication des résultats financiers du 1er semestre 2022	30/09/2022
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 3e trimestre 2022	28/11/2022



Comptes annuels & **rappports**

- > Rapport de Gestion
- > Comptes Sociaux
- > Notes aux Comptes Consolidés
- > Comptes Consolidés
- > Rapports des Commissaires aux Comptes

VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS

Rapport de Gestion

Sommaire

I.	Évolution du résultat / activité	p.66
II.	Analyse des principaux postes du bilan	p.67
III.	Analyse des résultats sociaux et IFRS	p.68
IV.	Projet d'affectation des résultats	p.71
V.	Échéancier des dettes fournisseurs	p.71
VI.	Orientations stratégiques	p.72
VII.	Faits marquants 2022	p.73
VIII.	Filiale : Themis courtage	p.74
IX.	État des filiales & participations	p.74
X.	Difficultés rencontrées	p.75
XI.	Extrait des comptes sociaux & IFRS	p.76

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT/ACTIVITÉ

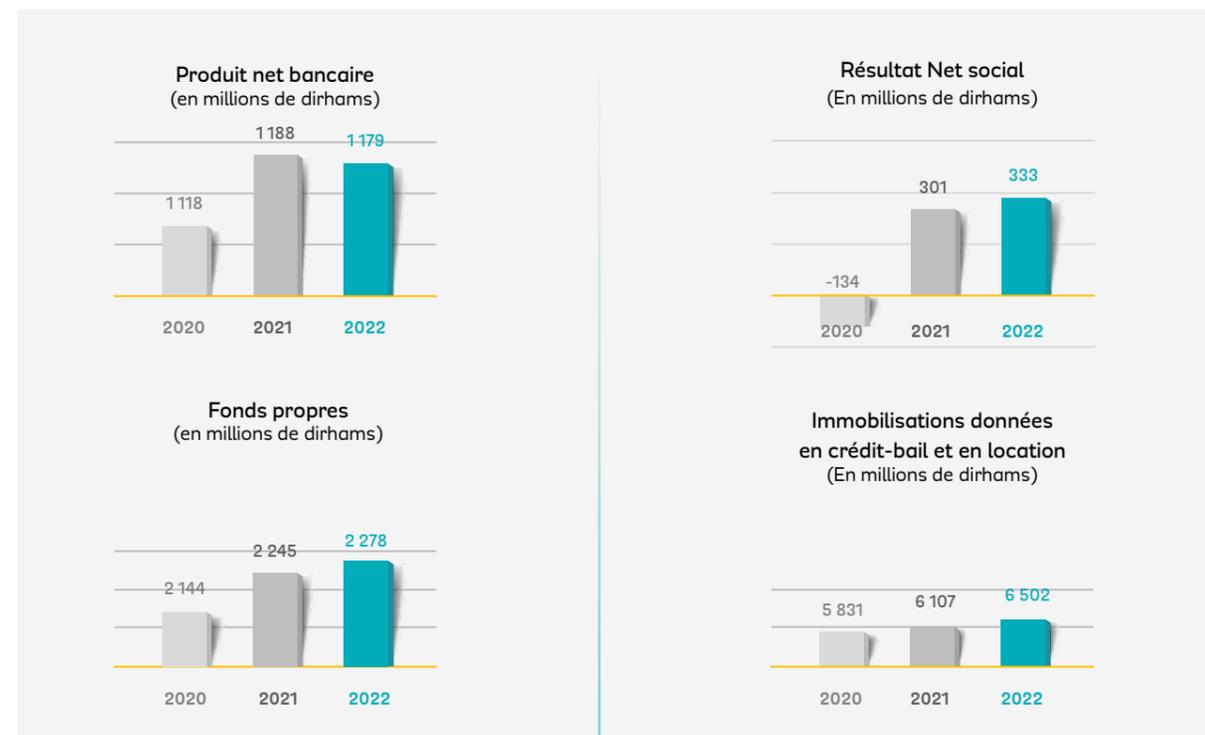
COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2022

(En millions de dirhams)	2020	2021	2022	Δ 22/21	TCAM
Produit net bancaire	1 118	1 188	1 179	-0,7%	2,7%
Charges générales d'exploitation	490	519	554	6,8%	6,4%
Résultat brut d'exploitation	648	694	648	-6,6%	0,0%
Dotation aux provisions et pertes / créances irrécupérables	931	922	680	-26,2%	-14,5%
Reprises de provisions et récupérables / créances amorties	211	610	499	-18,2%	53,8%
Résultat net	-134	301	333	10,6%	57,6%

BILAN AU 31/12/2022

(En millions de dirhams)	2020	2021	2022	Δ 22/21	TCAM
Total du bilan	16 893	16 638	17 005	2,2%	0,3%
Créances sur la clientèle	9 812	9 388	9 421	0,3%	-2,0%
Immobilisations LOA	5 831	6 107	6 502	6,5%	5,6%
Dettes (à vue, à terme et titres de créance émis)	10 215	9 863	10 205	3,5%	-0,1%

PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS AU 31/12/2022



PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

STRUCTURE DES EMPLOIS

Au titre de l'exercice 2022, le total bilan de Wafasalaf a totalisé 17 005 millions de dirhams, en progression de 2.2% comparativement à l'année précédente.

Cette tendance s'explique principalement par la hausse des Immobilisations données en crédit-bail et en location de 394 millions de dirhams soit 6.5 %, en raison de l'amélioration de la production LOA suite aux performances commerciales réalisées au cours de l'année 2022.

Au niveau bilanciel, le total actif est représenté pour 55% par les créances sur la clientèle, et de 38% par les immobilisations données en crédit-bail et en location. Ces deux rubriques contribuent ensemble à 93% du total bilan.

STRUCTURE DES RESSOURCES

En contrepartie, la hausse du passif est redevable à :

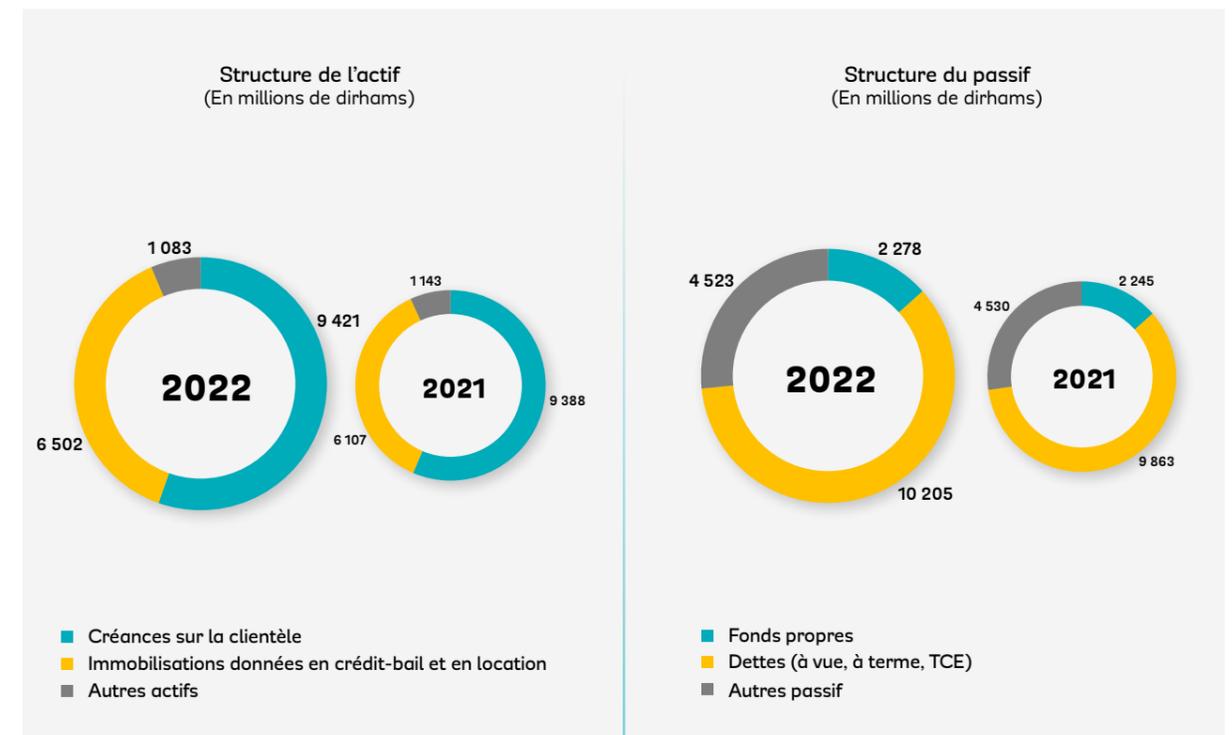
La hausse des dettes à terme envers les établissements de crédit et assimilé de 21% soit 1304 millions de dirhams, redevable à l'orientation de Wafasalaf vers les CMT en raison des conditions favorables des taux d'intérêts sur le marché.

Représentant 31% du total bilan, les titres de créances négociables sont passés de 6 247 millions de dirhams à 5 266 millions de dirhams en 2022, soit une baisse de -16% comparée à l'exercice précédent, attribuable au remplacement des BSF par les CMT suite aux conditions favorables du marché.

Wafasalaf maintient toujours des niveaux de fonds propres élevés et de haute qualité.

Au 31 décembre 2022, les fonds propres et assimilés s'établissent à 2 278 millions de dirhams en amélioration de 1.5% par rapport à l'exercice précédent suite notamment à la hausse du résultat net de l'année.

PRINCIPAUX INDICATEURS



RÉSULTATS SOCIAUX AU 31/12/2022

LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES

Les produits d'exploitation bancaires affichent une hausse de 1% et s'établissent à 2 978 millions de dirhams contre 2 946 millions de dirhams en 2021, soit une amélioration de 32 millions de dirhams, suite notamment à la hausse des produits des immobilisations en crédit-bail et en location de 6% en s'établissant à 1 663 millions de dirhams, suivi de la progression des Intérêts et produits assimilés des titres de créance de 34 millions de dirhams. Les produits des titres de propriété qui représentent les dividendes relatifs à notre filiale Thémis courtage, enregistrent une hausse de 8% en se chiffrant à 50 millions de dirhams à fin 2022.

CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES

Les charges d'exploitation bancaires ont connu une évolution de 2%, en passant de 1 759 millions de dirhams à 1 799 millions de dirhams, soit une hausse de 41 millions de dirhams entre 2021 et 2022.

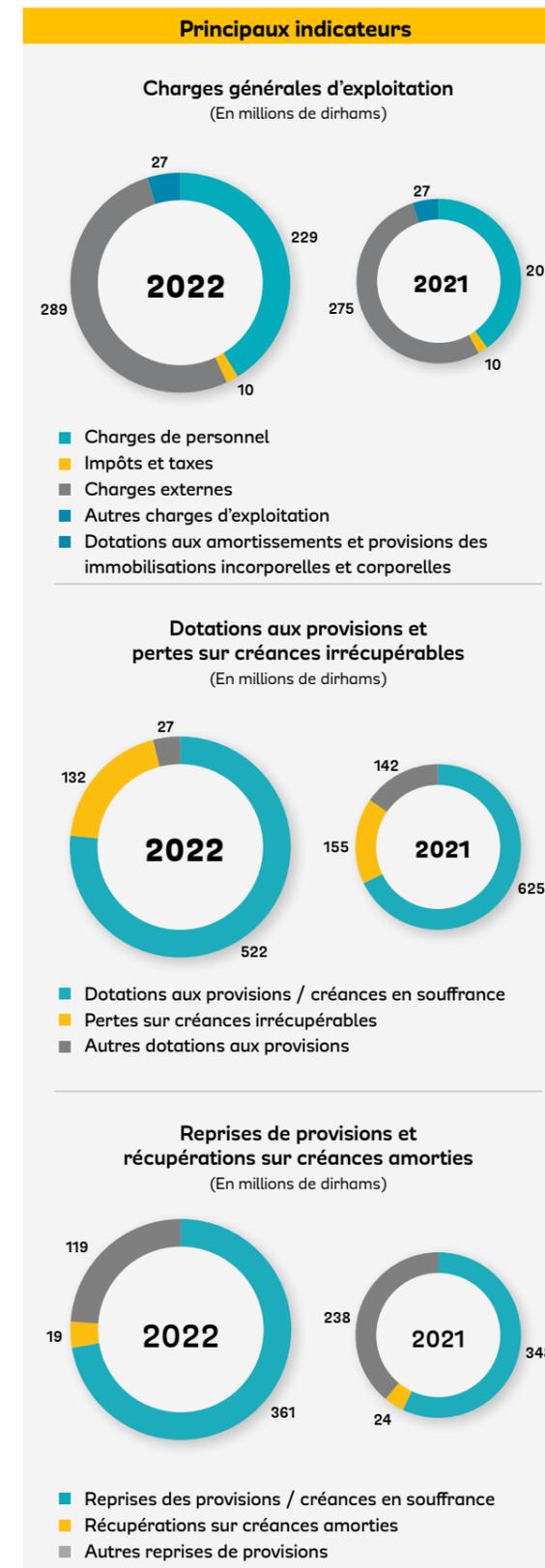
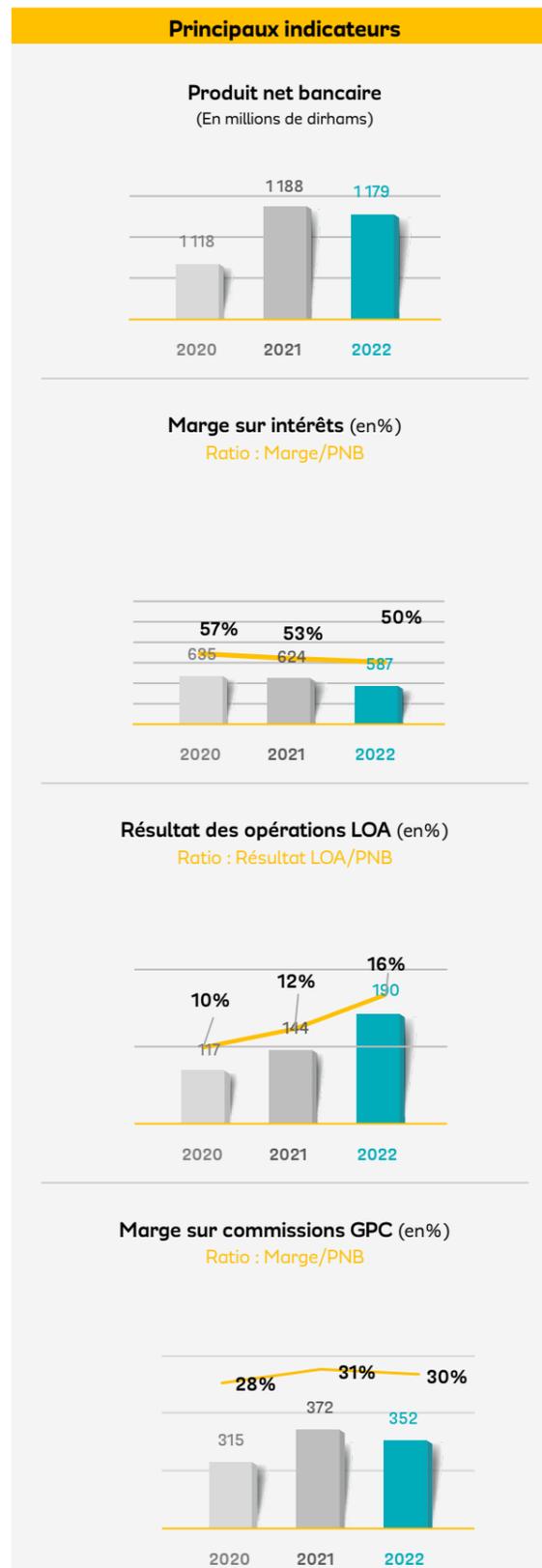
Cette variation est générée par la hausse de 3% des charges des immobilisations LOA qui sont passées de 1 425 millions de dirhams à 1 473 millions de dirhams en 2022.

PRODUIT NET BANCAIRE

Le produit net bancaire s'établit à 1 179 millions de dirhams contre 1 188 millions de dirhams en 2021 en quasi-stagnation de -0.7%, soit 9 millions de dirhams par rapport à fin 2021.

Cette évolution résulte de :

- > La baisse de -6 % de la marge des commissions sur intérêts, soit -38 millions de dirhams.
- > Une hausse de 32% soit 46 millions de dirhams du résultat des opérations de crédit-bail et de location.
- > Enfin, la diminution de la marge sur commissions de prestations de service de -6% soit -20 millions de dirhams.



CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

Les charges générales d'exploitation s'inscrivent en hausse maîtrisée de 7% et s'établissent à 554 millions de dirhams contre 519 millions de dirhams en 2021, soit une évolution de 35 millions de dirhams par rapport à l'année dernière, influencées par l'augmentation des charges de personnel de 11% soit 22 millions de dirhams, et la hausse des charges externes de 14 millions de dirhams, soit une augmentation de 5%.

RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le résultat Brut d'exploitation a totalisé à fin décembre 2022 un montant de 648 millions de dirhams contre 694 millions de dirhams par rapport à fin 2021, en baisse de -7%, soit -46 millions de dirhams suite à l'augmentation des charges d'exploitation sur la période.

COÛT DU RISQUE

Les dotations aux provisions constituées en 2022 s'élèvent à 680 millions de dirhams enregistrant une baisse de -26 % soit -241 millions de dirhams par rapport à 2021. Les reprises enregistrent une diminution de -18% pour s'établir à 499 millions de dirhams en 2022, soit une baisse de 111 millions de dirhams par rapport à 2021.

Le coût du risque social s'est inscrit en baisse de -90 pbs pour s'établir à 1.26% à fin 2022, illustrant la poursuite d'une politique de provisionnement prudente.

Cette baisse s'explique principalement par l'effet de la performance des encaissements et la reprise du stock 2021 de la provision pour risque COVID-19.

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE

Le résultat net social ressort à 333 millions de dirhams, en accroissement de 32 millions de dirhams par rapport à 2021.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS IFRS AU 31/12/2022

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés incluent les comptes de WAFASALAF et sa filiale THEMIS COURTAGE.

Le périmètre de consolidation de WAFASALAF se définit comme suit :

Dénomination sociale	31/12/2022		31/12/2021		Méthode de consolidation
	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
THEMIS COURTAGE	100%	100%	100%	100%	Intégration globale

Résultats IFRS

PRODUIT NET BANCAIRE IFRS

Le PNB consolidé IFRS à fin décembre 2022 affiche une hausse de 2% soit 26 millions de dirhams par rapport à fin décembre 2021. Cette amélioration s'explique par :

- › L'augmentation de la marge d'intérêts et des commissions de 0,4% soit un montant de 4 millions de dirhams comparé à fin décembre 2021.
- › L'augmentation de la marge sur les autres activités de 6,4% soit 22 millions de dirhams.

CHARGES D'EXPLOITATION IFRS

Les charges d'exploitation IFRS enregistrent une baisse de -0,5% soit -2 millions de dirhams par rapport à fin décembre 2021.

Une amélioration du coefficient d'exploitation qui s'établit à 30% à fin décembre 2022 contre 31% en 2021, sous l'effet de la légère augmentation des charges d'exploitation et l'accroissement du PNB sur la période.

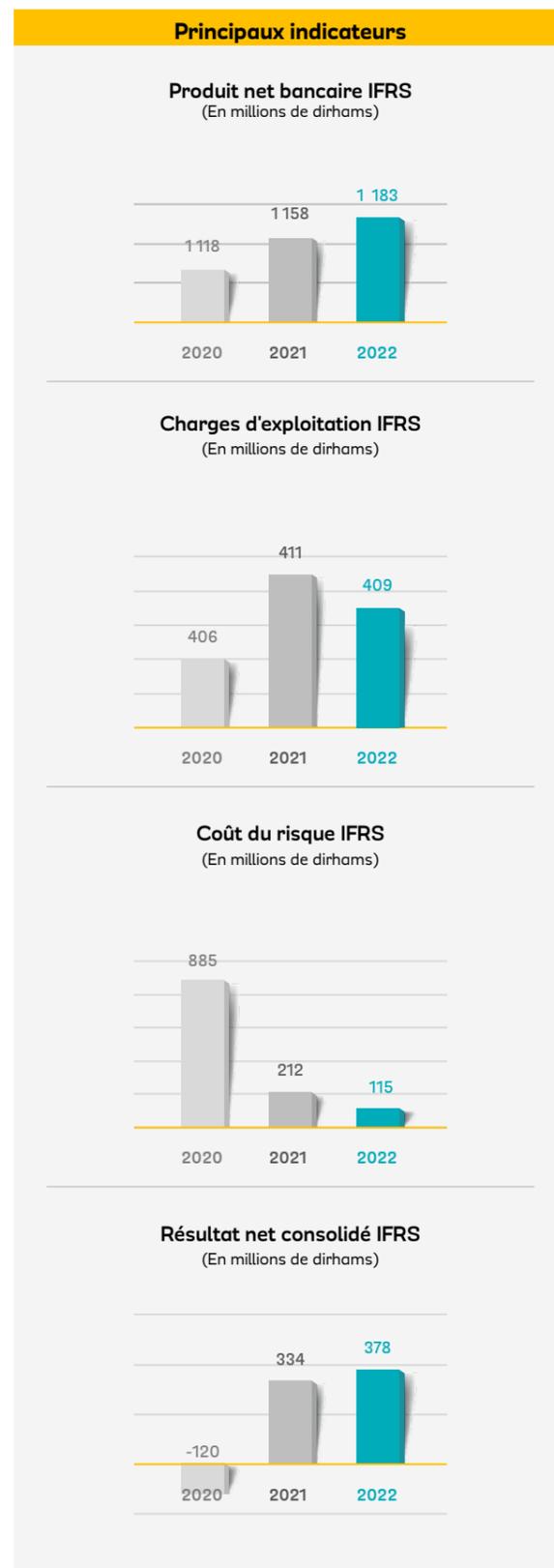
COÛT DU RISQUE IFRS

Le coût du risque s'établit à 115 millions de dirhams contre 182 millions de dirhams à fin 2021, en forte amélioration suite à la performance des encaissements et de la reprise de la provision covid-19.

*En intégrant une provision contre les effets liés à l'inflation, le coût du risque s'établit à 0,64% contre 1,20% en 2021.

RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ IFRS

Le résultat IFRS consolidé à fin décembre 2022 ressort en hausse de 13% par rapport à fin décembre 2021 pour s'établir à 378 millions de dirhams.



PROJET D'AFFECTATION DES RÉSULTATS

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE AU 31/12/2022

	Montant en DHS
Bénéfice net de l'exercice	332 914 213,09
Report à nouveau des exercices précédents	4 119 135,28
Bénéfice distribuable	337 033 348,37
Dividendes	300 004 900,65
Autres réserves	30 000 000,00
Solde à reporter à nouveau	7 028 447,72

ÉCHÉANCIER DES DETTES FOURNISSEURS

DÉCOMPOSITION PAR ÉCHÉANCE DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS AU 31/12/2022

	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture A=B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
Date de clôture exercice 2021	203 740 422,30	207 932,89	134 673 781,52	40 868 239,24	10 735 748,99	17 254 719,66
Date de clôture exercice 2022	329 905 989,13	3 199 842,16	218 688 148,62	76 383 912,52	14 682 084,89	16 952 000,94

PRINCIPALES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Wafasalaf, fidèle à sa signature «DIMA MAAK», souhaite accompagner ses clients et partenaires à travers sa stratégie qui s'articule autour des axes suivants :

> Le client, par :

- La mise en place d'une tarification compétitive et une expérience client irréprochable en se dotant des outils technologiques avancés de gestion de relation client sur toute la chaîne de valeur ;
- Le focus sur le digital en améliorant le SAV digital et en renforçant la présence médiatique sur les réseaux sociaux ;
- Le maintien d'un engagement fort autour de la qualité de service rendu au client sur toute la chaîne de valeur ;
- Le fort investissement dans le traitement des risques, par la mise en place de nouveaux process de recouvrement et de la mise à niveau des grilles de scores.

> Le partenaire, par :

- Le renforcement de la proximité avec les réseaux des partenaires ;
- L'accompagnement de nos partenaires sur leurs projets clés.

> Les canaux de distribution, par :

- Le développement d'un modèle de distribution 100% digital ;
- Le renforcement des réseaux de prescription de l'équipement des ménages et de l'automobile.

> Les produits, à travers :

- La consolidation de la gamme de produits avec la mise en place du leasing TCM et du revolving ;
- Le développement des produits packagés incluant de nouvelles prestations d'assurance.

PRÉSENTATION DE L'ORIENTATION STRATÉGIQUE DE L'ANNÉE 2023 :

Orientations stratégiques :

- > Parcours client 100% digital : Continuer sur notre bon trend digital et améliorer notre parcours client vers du 100% digital incluant tous les produits.
- > Continuer sur le renforcement de notre système décisionnel et sur notre machine de recouvrement.
- > Se repositionner en tant que leader sur le marché du financement automobile.
- > Améliorer notre rentabilité.
- > Optimiser notre modèle RH actuel.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022

APERÇU SUR LE MARCHÉ DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION :

Le marché de crédit à la consommation a enregistré en 2022 un niveau global de production de 15.2 MDH, égal à 2021, tout en conservant un niveau important de progression par rapport à 2019 (+17%) profitant de :

> En prêts Automobiles :

La hausse du montant de financement moyen des véhicules neufs (hausse des prix des véhicules) permettant d'afficher une légère progression de +1% par rapport à 2021 (+30%/2019).

> En prêts non affectés :

Un retrait de 2% par rapport à 2021, résultant d'un recul de 4% sur le segment bancaire et d'une stabilité sur les fonctionnaires.

SUR L'ACTIVITÉ PORTÉE :

> Sur les prêts non affectés :

Wafasalaf confirme son positionnement distingué sur l'ensemble des segments de clientèle avec un niveau de production de 2,8 MMDH en amélioration de 13% par rapport à 2019. Cette excellente performance est principalement portée par l'expansion de l'activité digitale (production de 732 MDH, +14%/2021), le renforcement de la synergie WAFACASH (production de 100 MDH, +14%/2021) et le renforcement de l'animation Marketing Relationnel.

> Sur les prêts Automobiles :

Après l'adoption d'un cadre sélectif pendant les 9 premiers mois de l'année (arrêt des loueurs, et conditions d'acceptation sur les Sociétés et Commerçants), la stratégie a changé dès le mois de septembre avec la réouverture sur les loueurs. La production automobile a enregistré un niveau de production de 2,3 MMDH en retrait de 7,9% par rapport à 2021.

> Sur les prêts EDM :

La production enregistre un niveau de 565 MDH en évolution de 11% par rapport à 2021 et 5,9% par rapport à 2019 profitant la campagne Aid Al Adha et la hausse des prix moyens des équipements de ménages. L'année 2022 a connu le lancement du pilote de l'EM digital, un projet facilitant le parcours d'octroi du crédit EM.

SUR L'ACTIVITÉ GÉRÉE :

- > Dans un contexte d'évolution des encours GPBM de +3% et de retrait des ventes du groupe RENAULT de -6%, les revenus de l'activité gérée de Wafasalaf devrait connaître une évolution de 1,7% par rapport à 2021 avec une évolution des encours gérés de +6,6%.
- > Plusieurs projets sont lancés en cours avec nos partenaires pour saisir les opportunités business.

SUR LE RISQUE ET RECOUVREMENT :

- > À fin 2022, la charge de risque incluant la PRG est de 77 MDH, soit 0,44%. Hors PRG, la charge de risque est 178 MDH, soit 1,02% (Vs. 1,97 % en décembre 2021).
- > L'année 2022 a connu une bonne tenue des indicateurs de recouvrement en amiable contre des difficultés dans l'activité en contentieux.

FILIALE : THEMIS COURTAGE

RENSEIGNEMENT À CARACTÈRE GÉNÉRAL

Dénomination sociale	Themis Courtage
Date de création	Décembre 2009
Siège social	Angle bd abdelmoumen et rue arrachati, 1er étage, bureau 30 Casablanca
Capital social	300 000 Dhs
% du capital et des droits de vote détenu par Wafasalaf	100%

ACTIVITÉ

Themis courtage, Société Anonyme à Conseil d'Administration détenue à 100% par Wafasalaf, prend en charge l'intermédiation et la gestion de la totalité des activités d'assurance de Wafasalaf.

Les produits distribués par le réseau Wafasalaf sous l'intermédiation de Themis Courtage sont :

- Assurance Décès Emprunteur (couverture crédit en cas de décès ou d'invalidité totale de l'emprunteur) ;
- Domages Automobile Perte Totale (garanties vol, incendie, perte totale en cas d'accident et perte financière) ;
- Assistance médicale et en cas de décès.

La rémunération de Themis Courtage est constituée par les commissions servies par la compagnie au titre de l'intermédiation.

ORGANES DE GOUVERNANCE

Le Conseil d'Administration de Themis courtage est constitué des membres suivants :

- M. Badr ALIOUA en qualité de Président du Conseil d'Administration ;
- M. Khalid AITBENYAHYA en qualité d'Administrateur
- Mme Chadia ABABOU en qualité d'Administrateur Directeur Général Responsable du cabinet de courtage.

CHIFFRES CLÉS

Le tableau suivant présente les principaux agrégats financiers de Themis Courtage pour les exercices 2020, 2021 et 2022 :

En milliers de dirhams	2020	2021	2022
Chiffre d'affaires	71 622	77 292	86 563
Résultat net	47 006	49 800	54 309
Total bilan	78 207	57 205	74 221
Montant des dividendes perçus par Wafasalaf au titre de l'exercice	44 000	46 423	49 933

Source : Themis Courtage

ÉTAT DES FILIALES & PARTICIPATIONS

LISTE DES ENTREPRISES CONSOLIDÉES AU 31/12/2022

(En milliers de DH)

Dénomination	Adresse	Capital social	% du contrôle	% d'intérêts	Contribution au résultat consolidé	Méthode de consolidation
THEMIS COURTAGE	ANGLE BD ABDELMOUMEN ET RUE ARRACHATI, 1 ^{ER} ÉTAGE, BUREAU 30 CASABLANCA	300	100%	100%	54 309	INTÉGRATION GLOBALE selon les normes IFRS

LA LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE WAFASALAF MANDATÉS

Membres	Date d'expiration du mandat
M. Ismail DOUIRI en tant que président du Conseil de Surveillance	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
Attijariwafa Bank représentée par Mme Ghyzlaine ALAMI MARROUNI	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
M. Mohamed EL KETTANI	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
M. Hassan BERTAL	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
M. Rachid KETTANI	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
CACF représentée par M. Sébastien CHAMBARD	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
M. Gilbert RANOUX	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
M. Rija RAJOELIARIVONY	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
M. Stéphane PRIAMI	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
M. Mohammed EL HAJJOUJI	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
Mme. Sophie LAZAREVITCH	AGO de 2026 statuant sur l'exercice 2025

DIFFICULTES RENCONTREES

Aucune.

ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

À ce jour, Wafasalaf n'a connu aucun événement, autre que ceux déjà pris en compte, survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'arrête des comptes et du rapport de gestion, qui nécessiterait un traitement comptable ou une mention dans l'annexe des comptes et dans le rapport de gestion.

Les événements importants survenus, le cas échéant, depuis la date d'arrête des comptes et du rapport de gestion, feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale d'approbation des comptes.

LITIGES & AFFAIRES CONTENTIEUSES

Il n'existe à ce jour aucun litige ou affaire contentieuse susceptible d'avoir ou ayant eu dans le passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société Wafasalaf.

MODIFICATIONS INTERVENUES

DANS LA PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS ET DANS LES MÉTHODES

Aucune modification n'a été intervenue au niveau des règles de présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation au 31/12/2022.

EXTRAIT DES COMPTES SOCIAUX

BILAN ACTIF AU 31/12/2022

ACTIF	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 503	3 483
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	451 590	430 885
. À vue	431 300	416 536
. À terme	20 291	14 349
Créances sur la clientèle	9 420 764	9 387 552
. Crédits de trésorerie et à la consommation	9 172 846	8 966 110
. Crédits à l'équipement	-	-
. Crédits immobiliers	583	943
. Autres crédits	247 334	420 499
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
. Titres de propriété	-	-
Autres actifs	334 568	407 280
Titres d'investissement	26 301	38 801
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	26 301	38 801
Titres de participation, Participations dans les entreprises liées et emplois assimilés	451	451
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	6 501 708	6 107 317
Immobilisations incorporelles	228 110	218 790
Immobilisations corporelles	40 266	43 190
TOTAL DE L'ACTIF	17 005 261	16 637 748

BILAN PASSIF AU 31/12/2022

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 938 268	3 615 104
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	101 330	82 064
. À vue	4 836 938	3 533 040
. À terme	3 269 655	3 069 252
Dépôts de la clientèle	-	-
. Comptes à vue créditeurs	-	-
. Comptes d'épargne	-	-
. Dépôts à terme	3 269 655	3 069 252
. Autres comptes créditeurs	5 266 355	6 247 451
Titres de créance émis	5 266 355	6 247 451
. Titres de créance négociables	-	-
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres émis	1 171 251	1 287 411
Autres passifs	75 664	167 571
Provisions pour risques et charges	-	-
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	506 242	506 042
Dettes subordonnées	-	-
Écart de réévaluation	1 327 612	1 117 612
Primes liées au capital et réserves	113 180	113 180
Capital souscrit	-	-
moins capital non versé	4 119	212 833
Report à nouveau (+/-)	-	-
Résultat net en instance d'affectation (+/-)	332 914	301 291
Résultat net de l'exercice (+/-)	4 938 268	3 615 104
TOTAL DU PASSIF	17 005 261	16 637 748

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2022

CPC	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 978 400	2 946 333
Intérêts et produits assimilés des opérations avec les établissements de crédits	143	98
Intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle	848 719	928 318
Intérêts et produits assimilés des titres de créance	44 435	10 418
Produits des titres de propriété	49 933	46 423
Produits des immobilisations en crédit-bail et en location	1 663 880	1 568 719
Commissions sur prestations de service	370 717	391 425
Autres produits bancaires	572	932
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 799 310	1 758 590
Intérêts et charges assimilées des opérations avec les établissements de crédits	130 971	139 529
Intérêts et charges assimilées des opérations avec la clientèle	-	-
Intérêts et charges assimilés des titres de créance émis	175 737	175 016
Charges des immobilisations en crédit-bail et en location	1 473 463	1 424 608
Autres charges bancaires	19 138	19 438
PRODUITS NET BANCAIRE	1 179 090	1 187 743
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	23 725	25 683
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	-	-
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	554 473	519 036
Charges de personnel	229 340	207 576
Impôts et taxes	9 628	9 631
Charges externes	288 648	274 788
Autres charges d'exploitation	59	-
Dotation aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	26 797	27 040
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCUPERABLES	680 472	921 837
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	521 778	625 016
Pertes sur créances irrécupérables	131 660	154 725
Autres dotations aux provisions	27 035	142 097
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	498 978	610 382
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	361 336	348 232
Récupérations sur créances amorties	18 700	24 441
Autres reprises de provisions	118 942	237 710
RÉSULTAT COURANT	466 849	382 935
PRODUITS NON COURANTS	4 836	26 455
CHARGES NON COURANTES	16 085	7 873
RÉSULTAT NON COURANT	- 11 249	18 582
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	455 600	401 518
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	122 686	100 226
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	332 914	301 291

EXTRAIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN ACTIF CONSOLIDÉ IFRS AU 31/12/2022

ACTIF IFRS	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5.1.1	47 350	45 959
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1.2	151	151
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		0	
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		0	
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5.1.3		
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		0	
Titres au coût amorti	5.1.4	26 301	38 801
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5.1.5	431 300	416 536
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	5.1.6	15 701 962	15 074 693
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		0	
Placements des activités d'assurance		0	
Actifs d'impôt exigible		0	
Actifs d'impôt différé		263 134	260 786
Comptes de régularisation et autres actifs	5.1.7	512 055	577 776
Actifs non courants destinés à être cédés		0	
Participations dans des entreprises mises en équivalence		0	
Immeubles de placement		3 334	3 287
Immobilisations corporelles	5.1.8	179 613	201 370
Immobilisations incorporelles	5.1.9	228 110	218 790
Écarts d'acquisition	5.1.10		
TOTAL ACTIF		17 393 309	16 838 147

BILAN PASSIF CONSOLIDÉ IFRS AU 31/12/2022

PASSIF IFRS	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Services des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.2.1		
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.2.2	4 938 268	3 615 104
Dettes envers la clientèle	5.2.3	3 269 655	3 069 252
Titres de créance émis	5.2.4	5 266 355	6 247 451
Écarts de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible		22 459	52 180
Passifs d'impôt différé		271 628	187 080
Comptes de régularisation et autres passifs	5.2.5	1 276 947	1 390 168
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance			
Provisions	5.2.6	71 423	77 343
Subventions et fonds assimilés			
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		506 242	506 042
Capitaux propres			
Capitaux propres part du groupe			
Capital et réserves liées		113 180	113 180
Réserves consolidées		1 283 995	1 249 432
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-4 848	-3 013
Résultat de l'exercice		378 005	333 926
Intérêts minoritaires			
TOTAL PASSIF		17 393 309	16 838 147

EXTRAIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉS IFRS AU 31/12/2022

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	Notes	31/12/2022	31/12/2021
+ Intérêts et produits assimilés	6.1	1 263 783	1 256 959
- Intérêts et charges assimilés	6.1	-406 027	-396 408
MARGE D'INTÉRÊT		857 756	860 551
+ Commissions (produits)	6.2	26 117	27 960
- Commissions (charges)	6.2	-31 883	-24 726
MARGE SUR COMMISSIONS		-5 765	3 235
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	6.3	572	932
+/- Gains ou pertes nets des instruments mesurés à la juste valeur par capitaux propres	6.4	0	0
+ Produits des autres activités	6.5	330 579	292 867
- Charges des autres activités	6.5	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE		1 183 141	1 157 584
- Charges générales d'exploitation	6.6	-356 722	-362 933
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	6.7	-52 195	-47 997
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		774 224	746 655
Coût du risque	6.8	-144 674	-212 126
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		629 550	534 528
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs		-1 091	26 456
+/- Variations des écarts d'acquisition			0
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		628 459	560 984
- Impôt sur les résultats	6.9	-250 454	-227 058
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RÉSULTAT NET		378 005	333 926
Intérêts minoritaires			
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE		378 005	333 926
Résultat de base par action (en dirhams)	6.10	334	295
Résultat dilué par action (en dirhams)	6.10	334	295

Notes aux comptes Consolidés

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

PRINCIPES DE PRÉPARATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Conformité aux normes comptables

Les états financiers consolidés en normes IFRS de Wafasalaf, ont été établis à compter du 31 décembre 2021 avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2020 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS, en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Base de présentation

En l'absence de modèle standard préconisé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au modèle des états de synthèse proposé au chapitre IV du Plan Comptable des Établissements de Crédit (PCEC).

Principes et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les états financiers de Wafasalaf et sa filiale. La filiale désigne la filiale Thémis Courtage pour laquelle Wafasalaf, exerce directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les activités pertinentes afin de pouvoir tirer des avantages de ces activités (« contrôle »).

La nature du contrôle (contrôle exclusif, contrôle conjoint et influence notable) exercé par la société mère détermine son périmètre de consolidation. Les différentes méthodes de consolidation pouvant être adoptées par la société mère se présentent comme suit :

- › Une intégration globale lorsque la société mère exerce un contrôle exclusif sur sa filiale et lorsqu'elle est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de bénéficier de ses activités ;
- › Une mise en équivalence dès lors que la société mère exerce une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle ;

Au 31 décembre 2022, le périmètre de consolidation du Groupe Wafasalaf inclut les entités ci-après :

	Dénomination sociale	31/12/2021		31/12/2022		Méthode de Consolidation
		Intérêts	Contrôle	Intérêts	Contrôle	
Entité mère	WAFASALAF	100%		100%	100%	Entité consolidante
Filiales	THEMIS COURTAGE	100%		100%	100%	Intégration globale

1 · Règles et méthodes d'évaluation

1.1 Immobilisations corporelles

La norme

Les immobilisations corporelles sont des actifs corporels qui sont détenus soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services ; soit pour être loués à des tiers, soit à des fins administratives.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, deux modèles à choisir : Modèle du coût ou modèle de la réévaluation.

- › modèle du coût : La valeur correspond au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur (éventuelles) ;
- › modèle de la réévaluation : La méthode de la réévaluation est une méthode qui est préconisée lorsque la juste valeur des immobilisations corporelles peut être déterminée de manière fiable. La juste valeur d'une immobilisation dans ce cas, correspond au montant réévalué diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur (éventuelles).

L'approche par composant : Le coût total d'une immobilisation doit être réparti entre ses différents éléments constitutifs ; chaque élément doit être comptabilisé séparément lorsque les composants ont des durées d'utilisation différentes ou procurent des avantages selon un rythme différent.

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Immeubles et constructions d'exploitation :

Intitulé composantes	% de décomposition	Durée d'amortissement par composante
Gros oeuvre/Charpente	45%	50
Étanchéité	18%	20
Agencement	10%	15
Installations techniques	12%	20
Menuiserie intérieure & extérieure	15%	15

La base amortissable d'un actif: Le montant amortissable d'une immobilisation corporelle doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité. La base amortissable d'un actif est déterminée après déduction de sa valeur résiduelle.

Options retenues par WAFASALAF

WAFASALAF a retenu la méthode du coût pour évaluer l'ensemble de ses immobilisations corporelles.

1.2 Immobilisations incorporelles

La norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique :

- > il est identifiable, séparable ;
- > l'actif est contrôlé par l'entité ;
- > l'actif génère des avantages économiques futurs.

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Après sa comptabilisation initiale, une immobilisation incorporelle peut être évaluée selon :

- > le modèle du coût ;
- > le modèle de la réévaluation (en cas de l'existence d'un marché actif).

Le montant amortissable d'une immobilisation incorporelle doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité. La base amortissable d'un actif est déterminée après déduction de sa valeur résiduelle.

Immobilisation incorporelle avec durée d'utilité indéterminée :

- > non amortie ;
- > soumise à un test de dépréciation annuelle sous IAS 36.

Immobilisation incorporelle avec durée d'utilité déterminée :

- > amortie sur sa durée d'utilité ;
- > soumise à un test de dépréciation sous IAS 36 si indice de perte de valeur.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

Options retenues par WAFASALAF

WAFASALAF a retenu la méthode du coût pour évaluer l'ensemble de ses immobilisations incorporelles.

1.3 IFRS 16 Contrats de location

La norme

La norme IFRS 16 - Contrats de location, publiée le 13 janvier 2016, remplace la norme IAS 17 et ses interprétations liées. La date d'application de la norme IFRS 16 est effective pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. Application anticipée autorisée pour s'aligner avec la date d'application de la norme IFRS 15.

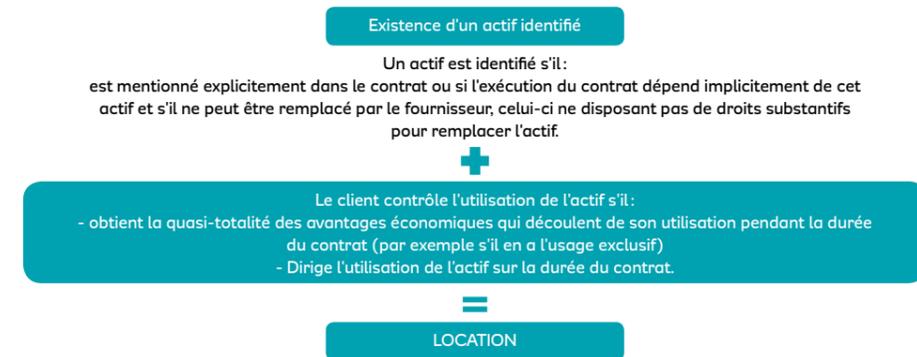
Il y a lieu de distinguer entre :

- > un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- > un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

La distinction des contrats de location simple et des contrats de location financement est supprimée.

Désormais, la norme prévoit pour l'ensemble des contrats de location le même traitement comptable. Le bien loué est enregistré à l'actif comme un droit d'utilisation et en contrepartie au passif une dette de location qui représente l'engagement financier.

Selon IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie.



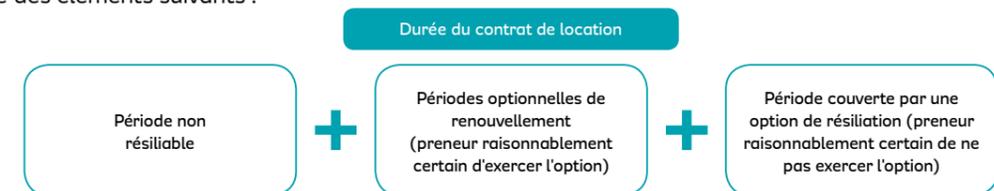
Options retenues par WAFASALAF

Modalités de transition: Le groupe WAFASALAF a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée, option approche rétrospective cumulée qui prévoit d'évaluer le droit d'utilisation et la dette locative à la somme des loyers restants à verser depuis le 1^{er} janvier 2020 jusqu'à la fin de la durée du contrat.

Exemptions: La norme IFRS 16 a prévu des exemptions pour les contrats de faible valeur et les contrats de courte durée comme suit :

- > durée de contrat inférieure ou égale à 12 mois, à condition que ledit contrat ne prévoit une option d'achat du bien loué à la fin du contrat de location ;
- > les locations d'actifs de faible valeur à l'état neuf (le chiffre cité est de 5 000 USD).

Durée : La durée du contrat de location est la période pendant laquelle le locataire a le droit d'utiliser l'actif. Elle se compose des éléments suivants :



Les durées de location retenues par catégorie de biens loués par WAFASALAF se présentent comme suit :

Catégorie actifs	Catégorie actifs
Siège & Agences	9
Mobilier de bureau	Durée contrat
Matériel de transport	Durée contrat

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Loyers : Le passif de location est la valeur actualisée au taux implicite du contrat ou, à défaut, au taux d'endettement marginal du locataire, des éléments suivants :



Suite à l'adoption par WAFASALAF de la méthode rétrospective modifiée, option approche rétrospective cumulée. Le droit d'utilisation au 1^{er} janvier 2020 a été évalué à la valeur de la dette locative.

Taux d'actualisation : Afin d'actualiser les paiements servant au calcul de la dette locative sous IFRS 16, la norme prévoit deux types de taux d'actualisation :

- > taux implicite du contrat ;
- > taux emprunt marginal d'endettement du preneur.

1.4 Actifs et passifs financiers - classement et évaluation:

La norme IFRS 9 Instruments financiers, publiée le 24 juillet 2014, remplace la norme IAS 39. Cette norme est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018.

La norme inclut de nouvelles dispositions en matière de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs financiers, de dépréciation et de modèle général de comptabilité de couverture.

Rappel du contexte :

La norme IFRS 9 introduit :

- > un nouveau modèle de classification et d'évaluation des instruments financiers ;
- > un nouveau modèle de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues » ;
- > une comptabilité de couverture simplifiée et alignée sur la gestion des risques des entités ;
- > la norme IFRS 9 ne prévoit pas de changement de classification des passifs financiers par comparaison à IAS 39.

Classification :

Selon la norme IFRS 9, il existe 3 catégories de classification pour les instruments financiers.

Il est à noter que l'analyse du modèle de gestion et les critères SPPI est primordiale dans le choix de la classification les instruments financiers.

- > Coût amorti.
- > Juste valeur par le biais du compte de résultat (JVR).
- > Juste valeur par le biais d'autres éléments du résultat global (JVOCI).

Instruments de dette:

La norme distingue trois modèles économiques selon l'objectif de détention des actifs financiers :

- > **HTC – Held to collect** : détention uniquement pour encaisser des flux de trésorerie contractuels ;
- > **HTC&S – Held to collect & sale** : détention pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et vendre les actifs financiers ;
- > **autres/HFS – Held for sale** : détention dans le cadre d'aucun des deux modèles économiques précédents.

Instruments de capitaux propres :

Deux catégories sont prévues par la norme pour les investissements dans des instruments de capitaux propres :

- > actifs financiers à la juste valeur par résultat (JVR) ;
- > actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (JVOCINR).

À noter, que pour les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres non recyclables, seuls les dividendes seront comptabilisés en résultat.

Évaluation :

Actifs au coût amorti

Les actifs financiers évalués au coût amorti sont évalués à leur juste valeur comptabilisée initialement, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération ainsi que les commissions liées à la mise en place des crédits :

- > diminué des remboursements en principal ;
- > majoré ou diminué des cumuls d'amortissement avec la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- > diminué des dépréciations et des pertes d'irrecouvrabilité.

Actifs à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie ne fait pas objet de dépréciation.

Actifs à la juste valeur par capitaux propres

Les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres sont évalués à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres recyclables.

1.5 Actifs et passifs financiers - Dépréciation

La phase 2 de la norme IFRS 9 propose un nouveau modèle de dépréciation qui se base sur l'estimation des « Pertes attendues », en intégrant des données prospectives afin d'apprécier les probabilités de défaut.

Elle concerne les instruments financiers tels que les placements de trésorerie, les prêts et les engagements hors bilan donnés à la clientèle ainsi que les titres et les instruments financiers à la JV par capitaux propres recyclables (JV OCI).

La nouvelle norme adopte une approche à 3 stages (Buckets) : L'affectation des actifs aux buckets est basée sur l'existence d'une dégradation significative du risque de crédit depuis l'origination.

Bucket 1 : actifs financiers sans détérioration significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

Bucket 2 : actifs financiers présentant une détérioration significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

Bucket 3 : actifs financiers présentant une détérioration significative du risque de crédit et faisant face à des pertes encourues.

Mesure de perte de crédit attendue

Le nouveau modèle de dépréciation IFRS 9 se base sur le principe de l'ECL « Expected Credit Loss ». Il s'agit des pertes de crédit attendues sur les créances que l'entreprise s'attend à ne pas recouvrer, pondérées par la probabilité de survenance de ces pertes sur toute la durée de vie de l'instrument.

L'évaluation de l'ECL se base sur :

- > les circonstances en date d'arrêté (Point In Time) ;
- > le Forward Looking : prévisions macroéconomiques ;
- > les probabilités des scénarios réalisables.

Ces pertes de crédit attendues sont calculées de manière individualisée pour chaque exposition.

Le calcul de l'ECL se base sur 3 paramètres principaux :

- > **la Probabilité de Défaut (Probability of Default)** : représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut pour honorer ses engagements sur les 12 prochains mois ou à maturité ;
- > **la LGD (Loss Given Default)** : représente la perte attendue en cas de défaut.

La LGD est calculée à partir des courbes de récupération des créances contentieuses et calibrée pour les créances non contentieuses par un historique de passage en contentieux tenant compte du taux de retour en sain.

Il s'agit du pourcentage moyen de perte sur l'exposition au moment du défaut, quelle que soit la date de survenance du défaut courant la durée du contrat.

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

› **L'EAD (Exposure At Default)** : représente le montant de l'exposition en cas de défaut en prenant en considération les remboursements par anticipation soit sur les 12 prochains mois, soit à maturité résiduelle.

1.6 La juste valeur

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme un prix de sortie à la fois pour les actifs et les passifs : il s'agit du prix de vente d'un actif ou le prix payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction ordonnée entre les acteurs du marché à la date d'évaluation.

IFRS 13 hiérarchise les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur en trois niveaux, sur la base de l'observabilité des intrants sur le marché :

Niveau 1	Les données de niveau 1 sont généralement les prix cotés directs (non ajustés) dans les marchés pour des actifs ou des passifs identiques. Un prix coté dans un marché actif fournit la preuve la plus fiable de la juste valeur et doit être utilisé sans ajustements pour évaluer la juste valeur.
Niveau 2	Les données de niveau 2 sont des données autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour des actifs ou des passifs, soit directement (c'est-à-dire observés en tant que prix du marché) soit indirectement (c'est-à-dire dérivés d'un prix du marché).
Niveau 3	Les données de niveau 3 sont des données non observables

1.7 Actifs et passifs éventuels

Actif éventuel

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise.

Une entité ne doit pas comptabiliser un actif éventuel puisque cela peut conduire à la comptabilisation de produits qui peuvent n'être jamais réalisés.

Toutefois, lorsque la réalisation des produits est quasiment certaine, l'actif correspondant n'est pas un actif éventuel, et dans ce cas il est approprié de le comptabiliser.

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe WAFASALAF mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

Passif éventuel

Un passif est une obligation actuelle de l'entreprise résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Un passif éventuel est soit :

› une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;

ou

› une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;

ou

› le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

1-8 Impôts exigibles et impôts différés

Un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice futur imposable sera disponible, sur lequel ces différences pourront être imputées.

Un passif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

Les actifs et passifs d'impôts différés doivent être évalués aux taux d'impôts (et les réglementations fiscales) relatifs à l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif sera réglé.

Les actifs et passifs d'impôts différés doivent être évalués sur la base des taux d'impôts (et les réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la clôture.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés doit refléter les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont l'entité s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

La norme a interdit l'actualisation des impôts différés.

1-9 IFRIC 23

La norme

Le 7 juin 2017, l'IFRS IC (Interpretation Committee) a publié l'interprétation IFRIC 23 relative au traitement des positions fiscales incertaines en matière d'impôts sur le résultat, applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

L'interprétation prévoit deux méthodes de transitions :

- › méthode totalement rétrospective, qui prévoit le retraitement des états financiers comparatifs présentés ;
- › méthode partiellement rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

1-10 Avantages au personnel

La norme IAS 19 a pour but de prescrire le traitement comptable relatif à tous les avantages accordés au personnel (Sauf ceux auxquels s'appliquent autres normes).

Les avantages du personnel comprennent :

- › **les avantages à court terme** : comme les salaires et cotisations sociales, les congés annuels payés et les congés de maladie payés, l'intéressement et les primes, et les avantages en nature (Logement, voiture...) dont bénéficient le personnel en activité ;
- › **les avantages postérieurs à l'emploi** : comme les indemnités de retraite, les indemnités de fin de carrière, l'assistance médicale postérieure à l'emploi et les autres prestations de retraite ;
- › **les avantages à long terme** : comme les primes d'ancienneté, les absences de longues durées rémunérées, les indemnités de fin de carrière, les autres primes et les rémunérations différées ;
- › **les indemnités de fin de contrat** : notamment les indemnités de licenciement et les indemnités des départs volontaires du personnel.

COMPTES CONSOLIDÉS

Comptes
Consolidés

BILAN CONSOLIDÉ AU 31/12/2022

en milliers de DH

ACTIF	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5.1.1	47 350	45 959
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1.2	151	151
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		0	
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		0	
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5.1.3		
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		0	
Titres au coût amorti	5.1.4	26 301	38 801
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5.1.5	431 300	416 536
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	5.1.6	15 701 962	15 074 693
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		0	
Placements des activités d'assurance		0	
Actifs d'impôt exigible		0	
Actifs d'impôt différé		263 134	260 786
Comptes de régularisation et autres actifs	5.1.7	512 055	577 776
Actifs non courants destinés à être cédés		0	
Participations dans des entreprises mises en équivalence		0	
Immeubles de placement		3 334	3 287
Immobilisations corporelles	5.1.8	179 613	201 370
Immobilisations incorporelles	5.1.9	228 110	218 790
Écarts d'acquisition	5.1.10		
TOTAL ACTIF		17 393 309	16 838 147

BILAN CONSOLIDÉ AU 31/12/2022

en milliers de DH

PASSIF	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.2.1		
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.2.2	4 938 268	3 615 104
Dettes envers la clientèle	5.2.3	3 269 655	3 069 252
Titres de créance émis	5.2.4	5 266 355	6 247 451
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible		22 459	52 180
Passifs d'impôt différé		271 628	187 080
Comptes de régularisation et autres passifs	5.2.5	1 276 947	1 390 168
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance			
Provisions	5.2.6	71 423	77 343
Subventions et fonds assimilés			
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		506 242	506 042
Capitaux propres			
Capitaux propres part du groupe			
Capital et réserves liées		113 180	113 180
Réserves consolidées		1 283 995	1 249 432
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-4 848	-3 013
Résultat de l'exercice		378 005	333 926
Intérêts minoritaires			
TOTAL PASSIF		17 393 309	16 838 147

COMPTES CONSOLIDÉS

COMPTES DES PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉS

en milliers de DH

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	Notes	31/12/2022	31/12/2021
+ Intérêts et produits assimilés	6.1	1 263 783	1 256 959
- Intérêts et charges assimilées	6.1	(406 027)	(396 408)
MARGE D'INTÉRÊT		857 756	860 551
+ Commissions (produits)	6.2	26 117	27 960
- Commissions (charges)	6.2	(31 883)	(24 726)
MARGE SUR COMMISSIONS		-5 765	3 235
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	6.3	572	932
+/- Gains ou pertes nets des instruments mesurés à la juste valeur par capitaux propres	6.4	0	0
+ Produits des autres activités	6.5	330 579	292 867
- Charges des autres activités	6.5	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE		1 183 141	1 157 584
- Charges générales d'exploitation	6.6	(356 722)	(362 933)
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	6.7	(52 195)	(47 997)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		774 224	746 655
Coût du risque	6.8	(144 674)	(212 126)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		629 550	534 528
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs		-1 091	26 456
+/- Variations des écarts d'acquisition			0
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		628 459	560 984
- Impôt sur les résultats	6.9	-250 454	-227 058
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RÉSULTAT NET		378 005	333 926
Intérêts minoritaires			
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE		378 005	333 926
Résultat de base par action (en dirhams)	6.10	334	295
Résultat dilué par action (en dirhams)	6.10	334	295

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

en milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
RÉSULTAT NET	378 005	333 926
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-4 848	-3 013
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence		
Impôts liés		
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	-4 848	-3 013
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES	373 157	330 913
Dont Part du Groupe	373 157	330 913
Dont Part des minoritaires		

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination sociale	31/12/2022		31/12/2021		Méthode de consolidation
	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
THEMIS COURTAGE	100%	100%	100%	100%	Intégration globale

VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX

	31/12/2022		31/12/2021	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	710	-	43 589	-
Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	46 640	-	2 370	-
Total	47 350	-	45 959	-

TABLEAU DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES

en milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	« Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables »	« Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres non recyclables »	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres d'ouverture 1^{er} Janvier 2022	113 180	-	-	1 583 357	-	-3 013	1 693 524		1 693 524
Opérations sur capital							-		-
Paiements fondés sur des actions							-		-
Opérations sur actions propres							-		-
Dividendes				-300 005			-300 005		-300 005
Résultat de l'exercice au 30 juin 2022				378 005			378 005		378 005
"Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)"							-		-
"Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)"							-		-
"Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies (F)"				679		-1 836	-1 156		-1 156
"Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)"							-		-
"Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)"				679		-1 836	-1 156		-1 156
Variation de périmètre							-		-
Autres variations				-36			-36		-36
Capitaux propres de clôture 31 décembre 2022	113 180	-	-	1 662 000	-	-4 848	1 770 332		1 770 332

COMPTES CONSOLIDÉS

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

Instruments financiers et hiérarchie des actifs financiers à la juste valeur par résultat	31/12/2022				31/12/2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	151		151	-	151		151
Bons du Trésor								
Obligations et autres titres à revenu fixe								
Actions et autres titres à revenu variable								
Titres de participation non consolidés		151				151		
Instruments dérivés								
Autres actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat								
Total	-	151		151	-	151		151

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

Catégories d'instruments financiers et hiérarchie des actifs financiers à la JVOCI*	31/12/2022				31/12/2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-	-	-	-	-	-	-
Bons du Trésor				-				-
Obligations et autres titres à revenu fixe				-				-
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables				-				-
Total	-	-	-	-	-	-	-	-

*JVOCI: Juste valeur par capitaux propres

TITRES AU COÛT AMORTI

Encours et dépréciations par Bucket des titres au coût amorti sous IFRS 9	31/12/2022				31/12/2021			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours brut	26 301			26 301	38 801			38 801
Dépréciations				-				-
Net	26 301	-	-	26 301	38 801	-	-	38 801

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS, AU COÛT AMORTI en milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
À vue	431 300	416 536
Comptes ordinaires	431 300	416 536
Prêts et comptes au jour le jour		
Valeurs reçues en pension au jour le jour		
À terme	-	-
Prêts et comptes à terme		
Prêts subordonnés et participants		
Valeurs reçues en pension à terme		
Créances rattachées		
Total brut	431 300	416 536
Dépréciation		
Total net	431 300	416 536

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU COÛT AMORTI en milliers de DH

	Secteur public	Secteur privé			Total	
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/2022	31/12/2021
Crédits de trésorerie	-	-	-	-	-	-
- Comptes à vue débiteurs					-	-
- Créances commerciales					-	-
- Crédits à l'exportation					-	-
Crédits à la consommation				9 144 786	9 144 786	8 931 350
Crédits à l'équipement					-	-
Crédits immobiliers				583	583	943
Intérêts courus à recevoir				28 060	28 060	34 760
Agios réservés				-270 181	-270 181	-275 392
Valeurs reçues en pension					-	-
Créances acquises par affacturage					-	-
Autres créances				8 971 545	8 971 545	8 553 919
Encours bruts	-	-	-	17 874 794	17 874 794	17 245 581
Dépréciations				2 172 831	2 172 831	2 170 888
Encours nets	-	-	-	15 701 962	15 701 962	15 074 693

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS en milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Créances fiscales	135 183	141 849
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	74 723	91 693
Débiteurs divers	103 416	181 879
Comptes de liaison		
Comptes de régularisation	159 637	147 544
Opérations diverses en instance	38 669	14 340
Valeurs et emplois divers	427	471
Total	512 055	577 776

COMPTES CONSOLIDÉS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

en milliers de DH

	Valeur nette au 31/12/2022	Acquisitions	Cession ou retrait	Dotations exercice	Valeur nette au 31/12/2021
Valeur brute	519 283	26 940			492 343
Amortissement	291 173			-17 620	273 553
Valeur nette	228 110	26 940	-	-17 620	218 790

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en milliers de DH

VALEUR BRUTE	Valeur nette au 31/12/2022	Acquisitions	Mises hors services et sorties	Valeur nette au 31/12/2021
Terrains et constructions	25 144			25 144
Matériels, outillages et matériels de transport	1 387	16		1 371
Mobiliers, matériels de bureau et aménagements divers	318 348	6 190		312 158
Autres immobilisations corporelles	1 825			1 825
Amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles	282 964			272 133
Immobilisations en-cours				
Crédit-bail mobilier	(0)			
Amortissements pour dépréciation				
Immobilisation en Ijara w iqtina				
Amortissements pour dépréciation				
Droits d'utilisation (IFRS 16)	115 873	6 163	(5 264)	133 005
Total	179 613	12 369	-5 264	201 370

ENCOURS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET DES PRÊTS ET CRÉANCES AU COÛT AMORTI SOUS IFRS 9

en milliers de DH

	31/12/2022				31/12/2021			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours brut	14 131 036	1 252 215	2 491 543	17 874 794	13 444 259	1 412 388	2 388 933	17 245 581
Dépréciations	128 164	214 147	1 830 520	2 172 831	163 031	228 385	1 779 472	2 170 888
Net	14 002 872	1 038 067	661 023	15 701 962	13 281 228	1 184 003	609 462	15 074 693

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

Passifs financiers à la juste valeur par résultat sous IFRS 9	31/12/2022				31/12/2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Portefeuille de transaction				-				-
Instruments en valeur de marché sur option				-				-
Total	-	-	-	-	-	-	-	-

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

en milliers de DH

	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	Total	Total
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc		31/12/2022	31/12/2021
Comptes ordinaires créditeurs		100 562			100 562	81 611
données en pension						
- au jour le jour						
- à terme						
Emprunts de trésorerie		250 000			250 000	
- au jour le jour						
- à terme		250 000			250 000	
Emprunts financiers		4 550 000			4 550 000	3 500 000
Intérêts courus à payer		37 706			37 706	33 493
Autres dettes						
Total	-	4 938 268	-	-	4 938 268	3 615 104

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

en milliers de DH

	Secteur public	Secteur privé			Total	Total
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/2022	31/12/2021
Comptes à vue créditeurs						
Comptes d'épargne						
Dépôts à terme				3 269 655	3 269 655	3 069 252
Valeurs données en pension						
Autres comptes créditeurs						
Intérêts courus à payer						
Total	-	-	-	3 269 655	3 269 655	3 069 252

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS

en milliers de DH

	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Bons de caisse				
Titres du marché interbancaire				
Titres de créances négociables				
Emprunts obligataires				
Autres dettes représentées par un titre				
Bons de sociétés de financement émis	5 190 000		-975 000	6 165 000
Intérêts courus à payer	76 355		-6 096	82 451
Total	5 266 355	-	-981 096	6 247 451

COMPTES CONSOLIDÉS

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS

en milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Opérations diverses sur titres		
Sommes dues à l'État	201 755	235 831
Fournisseurs avances et acomptes		
Charges à payer	520 413	537 654
Dividendes à payer	1 361	1 024
Créditeurs divers	442 610	484 870
Autres passifs		
Comptes de régularisation	110 808	130 790
Total	1 276 947	1 390 168

PROVISIONS

en milliers de DH

	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	18 894	3 291		15 603
Provisions pour autres risques et charges	52 528		-9 212	61 740
Total	71 422	3 291	-9 212	77 343

MARGE D'INTÉRÊTS

en milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Sur opérations avec les établissements de crédits	143	98
Sur opérations avec la clientèle	1 028 788	1 102 332
Intérêts courus et échus sur titres		
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Sur opérations de crédit-bail	190 417	144 111
Autres intérêts et produits assimilés	44 435	10 418
Produits d'intérêt	1 263 783	1 256 959
Sur opérations avec les établissements de crédits	130 971	139 529
Sur opérations avec la clientèle	99 319	81 864
Sur dettes représentées par titres	175 737	175 016
Sur dettes subordonnées		
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Sur opérations de crédit-bail		
Autres intérêts et charges assimilés		
Charges d'intérêt	406 027	396 408
Marge d'intérêts	857 756	860 551

COMMISSIONS

en milliers de DH

	31/12/2022			31/12/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	26 117	31 883	(5 765)	27 960	24 726	3 235
Sur opérations avec les établissements de crédit						
Sur opérations avec la clientèle	26 117	5 792	20 326	27 960	14 756	13 204
Autres		26 091	(26 091)		9 970	(9 970)
Prestation de services bancaires et financiers			-			-
sur opération de paiement			-			-
sur opération de change			-			-
Autres			-			-
Produits nets des commissions	26 117	31 883	(5 765)	27 960	24 726	3 235

RÉSULTAT SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

en milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Dividendes reçus		
Plus ou moins values réalisées sur cession actifs/passifs à la juste valeur par le résultat	572	932
Plus ou moins values latentes sur actifs/passifs à la juste valeur par le résultat		
Solde des relations de couverture des instruments dérivés ne répondant plus aux conditions de la comptabilité de couverture		
Variation de juste valeur des instruments dérivés		
Inefficacité de couverture à la juste valeur		
Inefficacité de couverture de flux de trésorerie		
Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	572,03	932,03

RÉSULTAT SUR ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

en milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Dividendes reçus		
Plus ou moins values sur cession sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		
Gains ou pertes nets	0,00	0,00

RÉSULTAT DES AUTRES ACTIVITÉS

en milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Produits de la promotion immobilière		
Produits sur opérations de location simple		
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location avec option d'achat		
Variations de juste valeur des immeubles de placement		
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance		
Autres produits nets de l'activité d'assurance	87 099	78 198
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance		
Autres produits (charges) nets	243 479	214 668
Produits et charges nets des autres activités	330 579	292 866

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

en milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Charges de personnel	225 721	220 740
Impôts et taxes	9 670	9 670
Services extérieurs et autres charges	121 332	132 523
Charges générales d'exploitation	356 722	362 933

CHARGES DU PERSONNEL

en milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Salaires et appointements	113 998	105 962
Primes et indemnités	57 610	53 586
Charges de retraite	11 994	10 943
Charges d'assurances sociales	31 667	29 737
Charges de formation	1 069	1 117
Autres charges de personnel	9 382	19 394
Total	225 721	220 740

COMPTES CONSOLIDÉS

AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS

en milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	17 627	13 662
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	34 568	34 335
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation		
Total	52 194,79	47 997,12

COÛT DU RISQUE

en milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Dotations aux provisions	363 279	541 694
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	363 279	399 598
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	-	142 097
Reprise de provisions	361 337	458 247
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	361 336	348 232
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	1	110 016
Variation des provisions	1 943	83 447
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	161 432	153 120
Récupérations sur prêts et créances amorties	18 700	24 441
Autres pertes		
Coût du risque	144 674,23	212 126,21

CHARGES D'IMPÔTS

en milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Charge d'impôts courants	167 553	123 507
Charge d'impôts différés	82 901	103 551
Charge d'impôts de la période	250 454	227 058

RÉSULTAT DE BASE ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION

en milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net part du Groupe	378 005	333 926
Nombre d'actions ordinaires émises	1 131 795	1 131 795
Résultat par action en dirhams	334	295

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

en milliers de DH

FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/2021	31/12/2022
1. Résultat avant impôts (A)	553 819	628 459
2. +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	47 997	52 195
3. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
4. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		
5. +/- Dotations nettes aux provisions	42 213	(5 921)
6. +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
7. +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement		
8. +/- Produits/charges des activités de financement	(932)	(572)
9. +/- Autres mouvements	(95 732)	(549 817)
10. = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements (B)	-6 454	-504 115
11. +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	(1 018 554)	1 308 400
12. +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	(368 652)	(426 867)
13. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	786 260	(982 359)
14. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	484 155	4 979
15. - Impôts versés	(123 506)	(148 782)
16. = Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (Total des éléments 11 à 15) (C)	-240 298	-244 629
17. FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (Total des éléments A, B et C) (D)	307 067	-120 286
18. +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	(26 301)	12 500
19. +/- Flux liés aux immeubles de placements		
20. +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(52 137)	(39 805)
21. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 18 à 20) (E)	-78 438	-27 305
22. +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(200 000)	148 782
23. +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	(285)	200
24. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 22 et 23) (F)	-200 285	148 983
25. Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		
26. AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (Total des éléments D, E et F)	28 344	1 392

COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE

	31/12/2021	31/12/2022
27. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	17 615	45 959
28. Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	17 615	45 959
29. Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
30. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	45 959	47 351
31. Caisse, banque centrales, CCP (actif & passif)	45 959	47 351
32. Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
33. VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	28 344	1 392

COMPTES CONSOLIDÉS

VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS AU COURS DE LA PÉRIODE

en milliers de DH

	31/12/2021	"Montants reconnus en résultat"	"Montants reconnus en capitaux propres"	31/12/2022
Impôts différés actifs	260 786	1 647	701	263 134
Impôts différés passifs	187 080	84 548		271 628
Impôts différés actifs/passifs	73 705	-82 901	701	-8 494

PREUVE D'IMPÔTS

en milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net de l'ensemble consolidé	378 005	333 926
Impôts exigibles (IS)	167 553	123 507
Impôts différés	82 901	103 551
Total charge fiscale consolidée IFRS	250 454	227 058
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	628 459	560 984
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale retraitée/résultat comptable IFRS retraité avant impôts)	-39,85%	-40,47%
Montant de différences de taux mère/filiale		
Impôt sur différences temporelles		
Effet des autres éléments		
Charge fiscale recalculée		
Taux d'impôt légal au Maroc	37%	37%

Dispositif de la gestion globale des Risques

DISPOSITIF DE LA GESTION GLOBALE DES RISQUES

La démarche de WAFASALAF pour la gestion des risques est conforme à la réglementation en vigueur et aux normes professionnelles. La politique de la gestion des risques de WAFASALAF est assurée principalement par la Direction Contrôle du Risque et de la conformité.

La gestion des risques a pour objectif de couvrir et contrôler les différents risques inhérents aux activités de WAFASALAF.

Les principaux risques sont identifiés en trois familles :

1. risque de crédit et de contrepartie ;
2. risque financier (risque de taux et de liquidité) ;
3. risque opérationnel et plan de continuité d'activité.

1 - Risque de crédit et de contrepartie

1.1 Risque de crédit

Ce risque correspond au risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de l'établissement.

Pour faire face à ce risque, la société adopte les mesures suivantes :

- > déploiement de grilles de scores d'octroi par produit adaptées à chaque profil de risque. Ces grilles font l'objet de back testings périodiques. Les grilles sont renouvelées à leur échéance ou suite à la constatation d'une baisse d'efficacité.
- > apprécier la qualité des engagements (en fonction des comportements historiques des clients) ;
- > donner motif à l'étude ou au rejet du dossier à partir d'informations sur le client ;
- > sécuriser les opérations de traitement des dossiers grâce au logiciel de gestion des crédits ;
- > suivre en permanence l'évolution du risque à travers un certain nombre d'indicateurs concernant les dossiers présentant des impayés.

Moyens pour la gestion du risque de crédit

Règle d'acceptation

WAFASALAF dispose d'une batterie de règles d'acceptation propre à chaque type de clientèle et produit.

Système décisionnel

WAFASALAF dispose d'un système décisionnel analytique intègre consolidant toute leur expertise en matière d'appréciation de risque qui intègre quatre composantes décisionnelles à savoir :

- > grille de score par produit ;
- > interprétation de ratios de solvabilité et score crédit bureau ;
- > historique de paiement ;
- > règle d'acceptation.

Gouvernance

Plusieurs instances de gouvernance sont instaurées pour piloter le risque crédit ainsi que pour définir des nouvelles stratégies des risques.

Dispositif de surveillance des risques

La maîtrise des risques se base sur la gestion préventive qui consiste à anticiper les situations de dégradation des risques et à y apporter les ajustements appropriés, dans ce cadre le pôle crédit est amené à :

- > veiller sur l'application de la politique de crédit en examinant les dossiers enregistrant des incidents ;
- > détecter les lacunes d'appréciation afin de tirer des conclusions et mettre en place le plan adéquat ;
- > suivre en détail la qualité de l'acceptation effectuée par l'ensemble des intervenants.

DISPOSITIF DE LA GESTION GLOBALE DES RISQUES

2 · Risque financier

2.1 Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux activités d'intermédiation bancaire de par la transformation des ressources à court terme en emplois à moyen et long terme. Ainsi, toute évolution défavorable des taux d'intérêt peut détériorer la rentabilité d'un établissement de crédit, voire, constituer une menace substantielle pour ses fonds propres lorsque son amplitude dépasse certaines limites.

Le dispositif mis en place au niveau de WAFASALAF pour gérer le risque de taux consiste à :

- › évaluer l'impact d'une évolution défavorable des taux d'intérêt sur sa situation financière ;
- › analyser la structure de refinancement de la société et le risque éventuel de taux d'intérêt ;
- › envisager des scénarios de crise, notamment des variations extrêmes des taux d'intérêt et des positions sensibles au taux, et mesurer leur impact sur le résultat et les fonds propres ;
- › suivre et analyser le ratio de surface (couverture des emplois par les emprunts).

Le suivi de ce risque est assuré trimestriellement par le comité ALM.

2.2 Risque de liquidité « Gestion Actif/Passif »

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leurs échéances. Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- › l'incapacité d'un établissement à se procurer les fonds nécessaires pour faire face à des obligations inattendues survenues à court terme ;
- › le financement d'actifs à moyen et long terme par des passifs à court terme.

Le dispositif mis en place au niveau de WAFASALAF pour gérer le risque de liquidité consiste à :

- › suivre les besoins de refinancement établis sur la base de la projection des encours et de production ;
- › suivre la situation mensuelle de refinancements et de flux de trésorerie ;
- › analyser les gaps de liquidité par maturité ;
- › s'assurer périodiquement du respect des ratios réglementaires de liquidité.

Le risque de liquidité est suivi trimestriellement par le comité ALM en collaboration avec les experts AWB/CACF.

3 · Risque opérationnel et plan de continuité d'activité

3.1 Risque opérationnel

Il correspond au risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, du personnel, des systèmes internes ou à des événements extérieurs.

Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Les sources majeures des risques opérationnels peuvent être liées aux :

- › fraudes internes et externes ;
- › pratiques inappropriées en matière d'emploi et de sécurité sur les lieux de travail ;
- › pratiques inappropriées concernant les clients, les produits et l'activité commerciale ;
- › dommages causés aux biens physiques ;
- › interruptions d'activités et pannes de systèmes et aux exécutions des opérations ;
- › processus.

Les mesures pour faire face aux risques opérationnels

La société a mis en place une structure de contrôle permettant de :

- › identifier les risques opérationnels impactant les activités de l'établissement ;
- › piloter le dispositif de collecte des incidents ;
- › impacter la cartographie des risques ;
- › renforcer ou mettre en place des contrôles visant à mieux couvrir les zones de risque nouvellement identifiées.

Les risques opérationnels sont évalués trimestriellement et présentés au niveau du comité d'audit et des risques. Ils donnent lieu à des plans de remédiation et de maîtrise des risques.

3.2 Plan de continuité d'activité PCA

Afin d'améliorer sa sécurité informatique, WAFASALAF a mis en place deux projets structurants depuis quelques années : un plan de continuité de l'activité et un plan de secours informatique.

Ces deux plans sont testés régulièrement et suivis par des plans d'action.

WAFASALAF a également élaboré une charte de sécurité visant à sensibiliser et former son personnel aux règles de sécurité et a mis en place un dispositif de contrôle permanent des accès et des habilitations systèmes qui porte sur la vérification de la pertinence des droits octroyés, ainsi que la formalisation des politiques de sécurité de gestion des accès et des mots de passe.

WAFASALAF diligente régulièrement des missions d'audit externe par des cabinets experts sur les risques liés à la sécurité de son système d'information.

3.3 Dispositif d'Appétence et Stratégie Risques

WAFASALAF a mis en place un dispositif d'appétence et stratégie risque basé sur des limites. Ce dispositif est revu annuellement et validé par le comité d'audit et des risques. Il repose sur les risques liés au volet financier (solvabilité, rentabilité,...), risque de crédit (coût du risque,...), risque SSI, risque opérationnel, risque de non-conformité (protection client,...).

Il est piloté mensuellement sur le respect des limites fixées à chaque métier. Tout dépassement de limite remonte aux lignes risques actionnaires avec un plan d'action établi par le métier à l'origine du dépassement.

3.4 Risque de non-conformité

Le risque de non-conformité est le risque encouru suite au non-respect des lois, des réglementations, des codes de bonne conduite et des normes de bonnes pratiques applicables.

WAFASALAF poursuit régulièrement son adaptation à l'évolution du cadre légal et réglementaire des métiers de financement (mesures fiscales de la loi de Finances, mesures de Bank Al-Maghrib, etc.).

Comptes Sociaux

COMPTES SOCIAUX

BILAN AU 31/12/2022

en milliers de DH

ACTIF	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 503	3 483
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	451 590	430 885
. À vue	431 300	416 536
. À terme	20 291	14 349
Créances sur la clientèle	9 420 764	9 387 552
. Crédits de trésorerie et à la consommation	9 172 846	8 966 110
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers	583	943
. Autres crédits	247 334	420 499
Créances acquises par affacturage		
Titres de transaction et de placement	-	-
. Bons du Trésor et assimilés		
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété	-	-
Autres actifs	334 568	407 280
Titres d'investissement	26 301	38 801
. Bons du Trésor et assimilés		
. Autres titres de créance	26 301	38 801
Titres de participation, participations dans les entreprises liées et emplois assimilés	451	451
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location	6 501 708	6 107 317
Immobilisations incorporelles	228 110	218 790
Immobilisations corporelles	40 266	43 190
Total de l'Actif	17 005 261	16 637 748

BILAN AU 31/12/2022

en milliers de DH

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 938 268	3 615 104
. À vue	101 330	82 064
. À terme	4 836 938	3 533 040
Dépôts de la clientèle	3 269 655	3 069 252
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	3 269 655	3 069 252
Titres de créance émis	5 266 355	6 247 451
. Titres de créance négociables	5 266 355	6 247 451
. Emprunts obligataires		
. Autres titres émis		
Autres passifs	1 171 251	1 287 411
Provisions pour risques et charges	75 664	167 571
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	506 242	506 042
Écart de réévaluation		
Primes liées au capital et réserves	1 327 612	1 117 612
Capital souscrit	113 180	113 180
moins capital non versé		
Report à nouveau (+/-)	4 119	212 833
Résultat net en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	332 914	301 291
Total du Passif	17 005 261	16 637 748

COMPTES SOCIAUX

LES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31/12/2022

en milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2022	31/12/2021
Engagements donnés	309 792	307 730
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	309 792	307 730
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
Engagements reçus	1 648 000	2 698 000
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 648 000	2 698 000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

en milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 978 400	2 946 333
Intérêts et produits assimilés des opérations avec les établissements de crédit	143	98
Intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle	848 719	928 318
Intérêts et produits assimilés des titres de créance	44 435	10 418
Produits des titres de propriété	49 933	46 423
Produits des immobilisations en crédit-bail et en location	1 663 880	1 568 719
Commissions sur prestations de service	370 717	391 425
Autres produits bancaires	572	932
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 799 310	1 758 590
Intérêts et charges assimilées des opérations avec les établissements de crédit	130 971	139 529
Intérêts et charges assimilées des opérations avec la clientèle		
Intérêts et charges assimilés des titres de créance émis	175 737	175 016
Charges des immobilisations en crédit-bail et en location	1 473 463	1 424 608
Autres charges bancaires	19 138	19 438
PRODUITS NET BANCAIRE	1 179 090	1 187 743
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	23 725	25 683
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	554 473	519 036
Charges de personnel	229 340	207 576
Impôts et taxes	9 628	9 631
Charges externes	288 648	274 788
Autres charges d'exploitation	59	
Dotation aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	26 797	27 040
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCUPÉRABLES	680 472	921 837
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	521 778	625 016
Pertes sur créances irrécupérables	131 660	154 725
Autres dotations aux provisions	27 035	142 097
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	498 978	610 382
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	361 336	348 232
Récupérations sur créances amorties	18 700	24 441
Autres reprises de provisions	118 942	237 710
RÉSULTAT COURANT	466 849	382 935
PRODUITS NON COURANTS	4 836	26 455
CHARGES NON COURANTES	16 085	7 873
RÉSULTAT NON COURANT	-11 249	18 582
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	455 600	401 518
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	122 686	100 226
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	332 914	301 291

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS

en milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
+ Intérêts et produits assimilés	893 297	938 834
- Intérêts et charges assimilées	306 708	314 544
Marge sur intérêts	586 589	624 290
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 663 880	1 568 719
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 473 463	1 424 608
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	190 417	144 111
+ Commissions perçues	370 717	391 425
- Commissions servies	19 138	19 438
Marge sur commissions de prestations de service	351 579	371 987
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	572	932
+ Résultat des opérations sur titres de placement		
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	572	932
+ Divers autres produits bancaires	49 933	46 423
- Diverses autres charges bancaires		
PRODUIT NET BANCAIRE	1 179 090	1 187 743
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	23 725	25 683
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
- Charges générales d'exploitation	554 473	519 036
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	648 343	694 390
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	273 401	407 068
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-91 907	-95 613
RÉSULTAT COURANT	466 849	382 935
RÉSULTAT NON COURANT	-11 249	18 582
- Impôts sur les résultats	122 686	100 226
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	332 914	301 291

II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

en milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
+ RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	332 914	301 291
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	26 797	27 040
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	23 136	105 832
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	105 832	233 525
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession des immobilisations financières		
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	277 015	200 638
- Bénéfices distribués	300 005	199 999
+ AUTOFINANCEMENT	-22 990	638

COMPTES SOCIAUX

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31/12/2022

en milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Produits sur opérations bancaires perçus	2 928 467	2 899 910
Récupérations sur créances amorties	18 700	24 441
Produits divers d'exploitation perçus	389 897	400 370
Charges sur opérations bancaires versées	-1 799 310	-1 758 590
Charges diverses d'exploitation payées	-669 522	-787 613
Charges générales d'exploitation payées	-554 473	-519 036
Impôts sur les résultats payés	-122 686	-100 226
Flux de trésorerie net provenant du compte de produits et charges	191 074	159 255
Variation des actifs d'exploitation		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés (hors liquidités)	-20 705	91 540
Créances sur la clientèle	-33 212	424 628
Titres de transaction et de placement (hors liquidités)		
Autres actifs	72 712	58 962
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-394 391	-276 318
Variation des passifs d'exploitation		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 323 164	-1 110 024
Dépôts de la clientèle	200 402	-270 905
Titres de créance émis	-981 096	757 900
Autres passifs	-116 160	362 685
SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	50 715	38 468
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	241 788	197 724
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	12 500	-26 301
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Acquisition d'immobilisations financières		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-6 397	-15 841
Intérêts reçus		
Dividendes reçus	49 933	46 423
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	56 037	4 281
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Subventions, fonds publics reçus		
Fonds spéciaux de garantie reçus		
ÉMISSION D'EMPRUNTS ET DE TITRES SUBORDONNÉS	200	-285
ÉMISSION D'ACTIONS		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés	-300 005	-199 999
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-299 805	-200 284
VARIATION NETTE DES LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS	-1 979	1 721
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	3 483	1 762
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 503	3 483

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 31/12/2022

en milliers de DH

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
- Crédits de trésorerie						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
CRÉDITS À LA CONSOMMATION				9 144 786	9 144 786	8 931 350
CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT						
CRÉDITS IMMOBILIERS				583	583	943
AUTRES CRÉDITS				3	3	3
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR				28 060	28 060	34 760
CRÉANCES EN SOUFFRANCE(*)				251 309	251 309	420 496
- Créances pré-douteuses				186 861	186 861	251 434
- Créances douteuses				59 287	59 287	93 686
- Créances compromises				5 162	5 162	75 376
TOTAL				9 424 742	9 424 742	9 387 552
Commentaires: (*) Nettes des provisions & des agios réservés						

COMPTES SOCIAUX

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 31/12/2022

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
WAFASALAF COMMUNICATION	COMMUNICATION	3 000	5,00%	150	150				
WAFASALAF SYSTEME DATA	FACILITE MANAGEMENT	1 500	0,07%	1	1				
THEMIS COURTAGE	COURTAGE EN ASSURANCE	300	100,00%	300	300	31/12/2022	56 377	54 309	87 099
				451	451		56 377	54 309	87 099

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE AU 31/12/2022

en milliers de DH

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	9 263 806	2 802 830	2 087 404	9 979 232	1 408 602	3 209 385	82 672	43 842	268 139	6 501 708
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	9 119 518	2 771 243	2 087 404	9 803 357	1 408 602	3 209 385	52 399	30 421	153 641	6 440 331
Crédit-bail mobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	812
Crédit-bail mobilier loué	8 602 190	2 695 491	2 087 404	9 210 277	1 378 156	2 769 946	-	-	-	6 440 331
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	517 327	75 753	-	593 080	30 445	439 439	52 399	30 421	153 641	-
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER										
Crédit-bail immobilier en cours										
Crédit-bail immobilier loué										
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURÉS										
LOYERS IMPAYÉS	6 918	3 182	-	10 100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 100
LOYERS EN SOUFFRANCE	137 371	28 405	-	165 776	-	-	30 273	13 421	114 498	51 277
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURÉS										
LOYERS IMPAYÉS										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	9 263 806	2 802 830	2 087 404	9 979 232	1 408 602	3 209 385	82 672	43 842	268 139	6 501 708

COMPTES SOCIAUX

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31/12/2022

en milliers de DH

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS		101 330			101 330	82 064
DONNÉES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE		250 000			250 000	0
- au jour le jour						
- à terme		250 000			250 000	0
EMPRUNTS FINANCIERS		4 549 232			4 549 232	3 499 547
AUTRES DETTES						
INTÉRÊTS COURUS À PAYER		37 706			37 706	33 493
TOTAL		4 938 268			4 938 268	3 615 104

PROVISIONS AU 31/12/2022

en milliers de DH

PROVISIONS	Encours 31/12/2021	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2022
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF SUR :	1 884 960	521 778	361 336	-	2 045 402
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	1 832 080	491 505	347 914	2 989	1 978 660
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	52 879	30 273	13 421	-2 989	66 742
Autres actifs					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	167 571	27 035	118 942		75 664
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux	105 832	23 136	105 832		23 136
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	61 739	3 899	13 110		52 528
Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	2 052 531	548 812	480 277		2 121 066

› Une dotation de provision de 106 MMAD sur les dossiers ayant fait l'objet de reports.

Cette provision a été constituée selon une approche par segments: Loueurs, Commerçants, employés et sociétés.

› Et une reprise de provision lié aux reports de 234 MMAD constatée en 2020.

COMPTES SOCIAUX

ÉTAT DES DÉROGATIONS AU 31/12/2022

INDICATIONS DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de Synthèse		

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS AU 31/12/2022

en milliers de DH

RUBRIQUE	31/12/2022	31/12/2021	COMMENTAIRE
Instruments optionnels			
Opérations diverses sur titres (débiteur)			
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs			
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres			
Débiteurs divers	233 600	301 969	
- Sommes dues par l'État	111 903	141 849	
- Sommes dues par les organismes de prévoyance			
- Sommes diverses dues par le personnel	1 331	1 265	
- Comptes clients de prestations non bancaire			
- Divers autres débiteurs	120 366	158 855	
et emplois divers	427	471	
- et emplois divers	427	471	
Comptes d'ajustement de hors bilan (débiteur)			
Comptes d'écart sur devises et titres (débiteur)			
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées			
Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées			
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 319	7 215	
"Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)"			
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	64 734	77 345	
- Produits à recevoir	62 598	74 830	
- Charges constatées d'avance	2 136	2 515	
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	29 488	20 279	
Créances en souffrance sur opérations diverses			
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses			
TOTAL	334 568	407 280	

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE AU 31/12/2022

en milliers de DH

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF	1 223 162	970 142	2 972 060	10 015 300	1 330 842	16 511 506
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	451 590					451 590
Créances sur la clientèle	763 731	424 439	1 695 230	5 214 596	1 322 768	9 420 764
Titres de créance						
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé(*)	7 841	545 703	1 276 830	4 800 704	8 075	6 639 152
TOTAL	1 223 162	970 142	2 972 060	10 015 300	1 330 842	16 511 506
PASSIF	617 307	703 307	2 310 849	10 347 555	1 502	13 980 520
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	357 524	369 004	661 740	3 550 000		4 938 268
Dettes envers la clientèle	253 717	104 362	402 518	2 507 555	1 502	3 269 655
Titres de créance émis	6 066	229 941	1 240 348	3 790 000		5 266 355
Emprunts subordonnées			6 242	500 000		506 242
TOTAL	617 307	703 307	2 310 849	10 347 555	1 502	13 980 520

Commentaires :

* Encours financier

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE AU 31/12/2022

en milliers de DH

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS						
COMPTES D'ÉPARGNE						
DÉPÔTS À TERME						
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS				3 269 655	3 269 655	3 069 252
INTÉRÊTS COURUS À PAYER						
TOTAL				3 269 655	3 269 655	3 069 252

Commentaires :

CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2022

en milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2021	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2022
Écarts de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	1 117 612	210 000		1 327 612
Réserve légale	11 318			11 318
Autres réserves (*)	1 069 152	210 000		1 279 152
Primes d'émission, de fusion et d'apport	37 143			37 143
Capital	113 180			113 180
Capital appelé	113 180			113 180
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	212 833	-208 714		4 119
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	301 291	-301 291	332 914	332 914
TOTAL GÉNÉRAL	1 744 916	-300 005	332 914	1 777 825
Dividendes distribués		300 005		

COMPTES SOCIAUX

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE AU 31/12/2022 en milliers de DH

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Décision de l'AGO du 31 mai 2021 et l'AGE du 17 décembre 2021			
Report à nouveau	212 833	Réserve réglementées	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	300 005
Résultat net de l'exercice	301 291	Réserve extraordinaire	210 000
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	4 119
Autres prélèvements			
TOTAL A	514 124	TOTAL B	514 124

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES AU 31/12/2022 en milliers de DH

	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2020
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (y compris résultat net de l'ex.)	1 777 825	1 744 916	1 643 624
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	1 179 090	1 187 743	1 118 299
2- Résultat avant impôts	455 600	401 518	-85 546
3- Impôts sur les résultats	122 686	100 226	48 046
4- Bénéfices distribués	300 005	-	-
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instances d'affectation)	1 286	-133 592	337 255
RÉSULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	294	266	-118
Bénéfice distribué par action ou part sociale	265	-	-
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	229 340	207 576	212 256
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	902	902	851

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS AU 31/12/2022 en milliers de DH

RUBRIQUE	31/12/2022	31/12/2021
Instruments optionnels vendus		
Comptes de règlement d'opérations sur titres		
Dettes sur titres		
Versement à effectuer sur titres non libérés		
Provisions pour service financier aux émetteurs		
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs		
Créditeurs divers	524 624	611 882
- Sommes dues à l'État	224 133	264 659
- Sommes dues aux organismes de prévoyance	12 753	13 802
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés.	1 064	794
- Sommes dues au personnel	2 248	2 721
- Fournisseurs de biens et service	173 424	187 700
- Divers autres Créditeurs	111 002	142 206
Comptes d'ajustement de hors bilan		
Comptes d'écart sur devises et titres		
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées		
Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées		
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (crédeur)		
Comptes de régularisation	646 627	675 530
TOTAL	1 171 251	1 287 411

COMPTES SOCIAUX

DETTES SUBORDONNÉES AU 31/12/2022

en milliers de DH

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaletur en DH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant N (en contrevaletur DH)	Montant N-1 (en contrevaletur DH)	Montant N (en contrevaletur DH)	Montant N-1 (en contrevaletur DH)
MAD	167 000		3,95%	7 ans	RÈGLEMENT INTÉRÊTS ANNUEL & CAPITAL INFINE	167 000				
MAD	83 000		2,35%	7 ans	RÈGLEMENT INTÉRÊTS ANNUEL & CAPITAL INFINE	83 000				
MAD	167 000		3,45%	7 ans	RÈGLEMENT INTÉRÊTS ANNUEL & CAPITAL INFINE	167 000				
MAD	83 000		2,36%	7 ans	RÈGLEMENT INTÉRÊTS ANNUEL & CAPITAL INFINE	83 000				
TOTAL	500 000					500 000			-	-

(1) cours BAM au 31/12/N

(2) éventuellement indéterminée

(3) se référer au contrat de dettes subordonnées

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31/12/2022

en milliers de DH

CRÉANCES	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	800	431 300			432 100	418 906
REÇUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
PRÊTS DE TRÉSORERIE						
- à terme						
- au jour le jour						
PRÊTS FINANCIERS						
AUTRES CRÉANCES		20 291			20 291	14 349
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR						
CRÉANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	800	451 590			452 391	433 255

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSION OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS AU 31/12/2022

en milliers de DH

DATE DE CESSION OU RETRAIT	COMPTE PRINCIPAL	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	VALEUR NETTE AMORTISSEMENT	PRODUIT DE CESSION	PLUS VALUES	MOINS VALUES
janv-22	MATÉRIEL DE TRANSPORT LEASING	136 949	71 994	64 955	64 256	616	1 315
févr-22	MATÉRIEL DE TRANSPORT LEASING	187 026	103 205	83 820	83 428	936	1 328
mars-22	MATÉRIEL DE TRANSPORT LEASING	158 356	89 236	69 119	68 486	649	1 282
avr-22	MATÉRIEL DE TRANSPORT LEASING	133 680	73 309	60 370	59 932	602	1 040
mai-22	MATÉRIEL DE TRANSPORT LEASING	161 489	89 321	72 167	71 707	776	1 237
juin-22	MATÉRIEL DE TRANSPORT LEASING	161 027	87 863	73 164	72 755	915	1 324
juil-22	MATÉRIEL DE TRANSPORT LEASING	135 065	78 067	56 998	56 897	643	744
août-22	MATÉRIEL DE TRANSPORT LEASING	146 718	84 173	62 545	62 169	552	928
sept-22	MATÉRIEL DE TRANSPORT LEASING	155 449	85 304	70 145	70 061	1 162	1 247
oct-22	MATÉRIEL DE TRANSPORT LEASING	151 614	83 443	68 171	68 056	1 089	1 205
nov-22	MATÉRIEL DE TRANSPORT LEASING	142 707	80 931	61 776	61 529	1 022	1 268
déc-22	MATÉRIEL DE TRANSPORT LEASING	341 662	209 330	132 332	132 172	934	1 094
		2 011 741	1 136 176	875 562	871 449	9 896	14 012

COMPTES SOCIAUX

MARGE D'INTÉRÊT AU 31/12/2022

en milliers de DH

MARGE D'INTÉRÊT	31/12/2022	31/12/2021
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit (a)	143	98
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit (b)	130 971	139 529
=Marge d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit (1)	-130 828	-139 430
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle (a)	848 719	928 318
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle (b)		
=Marge d'intérêts sur opérations avec la clientèle (2)	848 719	928 318
+ Intérêts et produits assimilés sur titres de créance (a)	44 435	10 418
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance (b)	175 737	175 016
=Marge d'intérêts sur titres de créance (3)	-131 302	-164 598
MARGE D'INTÉRÊT = (1)+(2)+(3)	586 589	624 290
+ Produits sur opérations de crédit-bail et de location (a)	1 663 880	1 568 719
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location (b)	1 473 463	1 424 608
=Marge sur opérations de crédit-bail et de location (4)	190 417	144 111
MARGE TOTALE D'INTÉRÊT = (1)+(2)+(3)+(4)	777 006	768 401

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ AU 31/12/2022

en milliers de DH

RUBRIQUE	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	NÉANT	
PRODUITS SUR ENGAGEMENT SUR TITRES		
COMMISSIONS DE PLACEMENT SUR LE MARCHÉ PRIMAIRE		
COMMISSIONS DE GARANTIE SUR LE MARCHÉ PRIMAIRE		
GAINS SUR ENGAGEMENTS SUR TITRES		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
AUTRES CHARGES SUR PRESTATIONS DE SERVICE		
COMMISSIONS SUR ACHATS ET VENTES DE TITRES		
COMMISSIONS SUR DROITS DE GARDE DE TITRES		
COMMISSIONS ET COURTAGES SUR OPÉRATIONS DE MARCHÉ		
AUTRES CHARGES SUR OPÉRATIONS SUR TITRES		
PRODUIT NET BANCAIRE		

COMMISSIONS REÇUES ET VERSÉES AU 31/12/2022

en milliers de DH

RUBRIQUE	COMMISSIONS 31/12/2022		COMMISSIONS 31/12/2021		COMMENTAIRE
	E. CRÉDIT	CLIENTÈLE	E. CRÉDIT	CLIENTÈLE	
COMMISSIONS REÇUES	212 161	158 556	209 669	181 755	
Commissions sur fonctionnement de compte					
Commissions sur moyens de paiement					
Commissions sur opérations de titres					
Commissions sur titres en gestion/en dépôt					
Commissions sur prestations de service sur crédit		157 702		180 517	
Produits sur activités de conseil et d'assistance					
Autres produits sur prestations de service	212 161	854	209 669	1 238	
Commissions sur moyens de paiement					
Commissions de placement sur le marché primaire					
Commissions de garantie sur le marché primaire					
Commissions sur produits dérivés					
Commissions sur opérations de change virement					
Commissions sur opérations de change billet					
COMMISSIONS VERSÉES	19 094		19 438		
Charges sur moyens de paiement	16 788		16 884		
Commissions sur achat et vente de titres					
Commissions sur droits de garde de titres	2 306		2 554		
Commissions et courtages sur opérations de marché					
Commissions sur engagements sur titres					
Commissions sur produits dérivés					
Commissions sur opérations de change virement					
Commissions sur opérations de change billets					

COMPTES SOCIAUX

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION AU 31/12/2022

RUBRIQUE	31/12/2022	31/12/2021	COMMENTAIRE
Charges de personnel	229 340	207 576	
Salaires et appointements	113 117	105 124	
Primes et Gratifications	57 373	53 245	
Autres rémunérations du personnel			
Charges d'assurances sociales	31 245	29 447	
Charges de retraite	11 899	10 943	
Charges de formation	1 069	1 117	
Autres charges de personnel	14 638	7 700	
Impôts et taxes	9 628	9 631	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	1 155	1 155	
Patente	8 122	8 120	
Taxes locales	317	317	
Droits d'enregistrement	14	35	
Timbres fiscaux et formules timbrées	20	4	
Taxes sur les véhicules			
Autres impôts et taxes, droits assimilés			
Charges externe	201 723	196 303	
Loyers de crédit-bail			
Loyers de location simple	29 004	27 291	
Frais d'entretien et de réparation	36 651	36 724	
Rémunération du personnel intérimaire	8 507	7 115	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	125 945	123 480	
Primes d'assurance	208	208	
Frais d'actes et de contentieux			
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	1 409	1 485	
Autres charges extérieures	86 925	78 485	
Transport et déplacement	8 429	11 044	
Mission et réception	1 154	245	
Publicité, publication et relations publiques	31 622	24 153	
Frais postaux & de télécommunication	21 099	18 949	
Frais de recherche et de documentation	11 122	10 479	
Frais de conseil et d'assemblée	620	620	
Dons et cotisations	828	3 703	
Fournitures de bureau et imprimés	1 710	1 359	
Autres charges externes	10 341	7 933	
Autres charges d'exploitation	59	-	
Frais préliminaires			
Frais d'acquisition d'immobilisation			
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices			
Pénalités et délits			
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats			
Dons libéralités et lots			
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées			
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	59		
Diverses autres charges générales d'exploitation			
Dotations aux amortissement et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	26 797	27 040	
Immobilisations incorporelles d'exploitation	17 620	13 653	
Immobilisations incorporelles hors exploitation			
Immobilisations corporelles d'exploitation	9 177	13 387	
Immobilisations corporelles hors exploitation			
Prov.p/immobilisations incorporelles d'exploitation			
Prov.p/immobilisations incorporelles hors exploitation			
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles d'exploitation			
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles hors exploitation			
Commentaires :			

AUTRES PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2022

en milliers de DH

RUBRIQUE	31/12/2022	31/12/2021	COMMENTAIRE
Autres produits bancaires	44 435	10 418	
Divers autres produits bancaires	44 435	10 418	
Quote-part sur opérations bancaires faite en commun			
Produits des exercices antérieurs			
Divers autres produits bancaires	44 435	10 418	
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement			
Autres charges bancaires	19 094	19 438	
Charges sur titres de propriété			
Frais d'émission des emprunts			
Autres charges sur opérations sur titres	2 306	2 554	
Autres charges sur prestations de services			
Autres charges bancaires	16 788	16 884	
Quote-part sur opérations d'exploitation bancaires			
Cotisation au fonds de garantie des déposants			
Produits rétrocédés			
Charges des exercices antérieurs			
Divers autres charges bancaires	16 788	16 884	
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement			
Produits d'exploitation non bancaires	23 725	25 683	
Produits sûr et emplois assimilés			
Plus-values de cession sur immobilisations financières			
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles			
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			
Produits accessoires	23 725	25 683	
Subventions reçues			
Autres produits d'exploitation non bancaires			
Charges d'exploitation non bancaires			
Charges sûres et emplois assimilés			
Moins-values de cession sur immobilisations financières			
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles			
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	521 778	625 016	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur établissements de crédit et assimilés			
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur clientèle	521 778	625 016	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur titres de placement			
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur immobilisées			
Dotations aux provisions pour autres créances en souffrances			
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature			
Pertes sur créances irrécouvrables	131 660	154 725	
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	131 660	154 725	
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions			
Autres dotations aux provisions	27 035	142 097	
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations financières			
Dotations aux provisions pour dépréciations des autres risques et charges	3 899	36 265	
Dotations aux provisions réglementées			
Dotations aux autres provisions	23 136	105 832	
Reprises de provisions pour créances en souffrance	361 336	348 232	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les établissements de crédit et assimilés			
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur la clientèle	361 336	348 232	

COMPTES SOCIAUX

AUTRES PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2022 (suite)

en milliers de DH

RUBRIQUE	31/12/2022	31/12/2021	COMMENTAIRE
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les titres de placement			
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur immobilisées			
Reprises de provisions pour autres créances en souffrance			
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature			
Récupération sur créances amorties	18 700	24 441	
Autres reprises de provisions	118 942	237 710	
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières			
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles			
Reprises de provisions pour autres risques et charges	13 110	4 184	
Reprises de provisions réglementées			
Reprises de provisions	105 832	233 525	
Produits non courants	4 836	26 455	
Reprises non courantes des amortissements			
Reprises non courantes des provisions			
Autres produits non courants	4 836	26 455	
Charges non courantes			
Dotations non courantes aux amortissements			
Dotations non courantes aux provisions			
Autres charges non courantes	16 085	7 873	
Commentaires:			

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS AU 31/12/2022

en milliers de DH

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	466 849
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	28 773
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	168 875
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	326 747
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	120 896
. Résultat courant après impôts (=)	345 952
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	
NÉANT	

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE AU 31/12/2022

en milliers de DH

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	170 154	643 494	662 886	150 763
B. TVA à récupérer	131 820	615 418	641 427	105 810
. Sur charges	16 963	71 734	70 380	18 317
. Sur immobilisations	114 857	543 684	571 047	87 493
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	38 334	28 076	21 458	44 952

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2022

		1132 100 DH		
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Montant
		Exercice précédent	Exercice actuel	
Montant du capital en actions				
Valeur nominale des titres				
ATTIJARIWABA BANK	2 Bd MOULAY YOUSSEF Casa	576	576	57 619
Crédit Agricole Consommation Finance (CACF)	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	555	555	55 458
M. Ahmed Ismail DOUIRI	10, lot Dawliz avenue de Nice Casablanca	0,01	0,01	1
M. Rachid KETTANI	2 Bd MOULAY YOUSSEF Casa	0,01	0,01	1
M.Mohamed EL KETTANI	2 Bd MOULAY YOUSSEF Casa	0,01	0,01	1
M.Omar BOUNJOU	Rue 8, villa n° 22 Bagatel Polo CASA	0,01	0,00	0
M.Hassan BERTAL	2 Bd MOULAY YOUSSEF Casa	0,00	0,01	1
M. Stéphane PRIAMI	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	0,001	0,001	0,1
M. Gilbert RANOUX	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	0,001	0,001	0,1
M.Rija RAJOELIARIVONY	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	0,000	0,001	0,1
Mme Cécile GUIMARD	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	0,001	0,000	0,0
Divers petits porteurs	Diverses adresses	0,987	0,987	98,7
Mme Cécile GUIMARD	91038, rue du bois sauvage, Evry Cedex, Paris, France	0,000	0,001	0,1
Divers petits porteurs	Diverses adresses	0,987	0,987	98,7
Total		1 132	1 132	113 180

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31/12/2022

Dates	Indications des événements
I. DATATION	
. Date de clôture (1) 30/06/2022	
. Date d'établissement des états de synthèse (2) 15/07/2022	
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	
II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE	
	NÉANT

EFFECTIFS AU 31/12/2022

EFFECTIFS	31/12/2022	31/12/2021
Effectifs rémunérés	902	902
Effectifs utilisés	902	902
Effectifs équivalent plein temps		
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	392	392
Employés (équivalent plein temps)	510	510
dont effectifs employés à l'étranger		

COMPTES SOCIAUX

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS AU 31/12/2022

en milliers de DH

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
Titres dont l'établissement est dépositaire				
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire				
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

NÉANT

RÉSEAU AU 31/12/2022

en milliers de DH

RÉSEAU	31/12/2022	31/12/2021
Guichets permanents (AGENCES & BUREAUX)	44	44
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque		
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		

COMPTES DE LA CLIENTÈLE AU 31/12/2022

COMPTES	31/12/2022	31/12/2021
Comptes courants		
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger		
Autres comptes chèques		
Comptes d'affacturage		
Comptes d'épargne		
Comptes à terme		
Bons de caisse		
Autres comptes de dépôts	3 269 655	3 069 252

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS AU 31/12/2022

en milliers de DH

NATURE DES TITRES	MONTANT	TAUX	DURÉE EN MOIS	CONDITIONS DE REMBOURSEMENT	dont autres apparentés	
					2022	2021
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	200 000	3,30%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	200 000	3,28%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	350 000	3,28%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	200 000	3,15%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	100 000	3,13%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	300 000	3,02%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	200 000	3,04%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	150 000	2,88%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	300 000	2,92%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	400 000	3,08%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	100 000	3,05%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	100 000	2,54%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	150 000	2,59%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	190 000	2,55%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	100 000	1,98%	24	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	200 000	2,41%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	200 000	2,45%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	200 000	2,49%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	300 000	2,10%	24	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	250 000	2,07%	24	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	100 000	2,16%	24	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	150 000	2,15%	24	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	250 000	2,18%	24	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	200 000	2,45%	24	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	300 000	2,86%	24	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE	167 000	3,95%	84	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE	83 000	2,97%	84	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE	167 000	3,45%	84	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE	83 000	2,36%	84	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
TOTAL	5 690 000					

COMPTES SOCIAUX

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE AU 31/12/2022

en milliers de DH

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubrique de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et assimilées		NÉANT	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres et sûretés réelles			
TOTAL			
VALEURS ET SÛRETÉS DONNÉES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et assimilées		NÉANT	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2022

en milliers de DH

IMMOBILISATIONS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	492 343	26 940	-	519 283	273 553	17 620	-	291 148	228 110
Droit au bail	144 395			144 395					144 370
Immobilisations en recherche et développement	9 735	626		10 361					10 361
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	338 213	26 314	-	364 527	273 553	17 620	-	291 148	73 379
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	343 785	6 253		350 038	300 595	9 177		309 772	40 266
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	25 144	-		25 144	19 709	647		20 357	4 788
Terrain d'exploitation	1 043			1 043					1 043
Immeubles d'exploitation. Bureaux	24 101			24 101	19 709	647		20 357	3 745
Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
MOBILIER ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION	155 750	3 829		159 580	140 551	5 199		145 750	13 830
Mobilier de bureau d'exploitation	32 265	1 500		33 766	27 363	869		28 232	5 533
Matériel de bureau d'exploitation	7 239	111		7 350	7 223	103		7 326	24
Matériel Informatique & télécom	115 155	2 202		117 358	104 886	4 219		109 105	8 253
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 090	16		1 106	1 079	8		1 087	19
Autres matériels d'exploitation									
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	159 604	2 377		161 980	140 335	3 330		143 665	18 315
IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	3 287	47		3 334					3 334
Terrains hors exploitation									
Immeubles hors exploitation	1 817			1 817					1 817
Mobilier et matériel hors exploitation	916			916					916
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	554	47		601					601
TOTAL	836 128	33 193	-	869 321	574 148	26 797	-	600 920	268 376

COMPTES SOCIAUX

PRINCIPALES METHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES AU 31/12/2022

INDICATION DES METHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT	
I- ACTIF IMMOBILISÉ - A - ÉVALUATION À L'ENTRÉE	
NATURE	DESCRIPTION
1- Immobilisations données en crédit-bail	La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.
2- Immobilisations en non valeurs	La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.
3- Immobilisations incorporelles	La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.
4- Immobilisations corporelles	Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.
5- Immobilisations financières	Sont portées dans ce poste de bilan, les sommes payées pour l'acquisition des titres de participation, ainsi que pour les dépôts et cautionnements.
I- ACTIF IMMOBILISÉ - B - CORRECTIONS DE VALEURS	
NATURE	DESCRIPTION
1- Méthodes d'amortissements	Les méthodes d'amortissement pratiquées sont les méthodes prévues par les règles fiscales en vigueur pour chaque catégorie d'immobilisation
2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif	Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.
II- ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie) - A - ÉVALUATION À L'ENTRÉE	
NATURE	DESCRIPTION
1- Stocks	La méthode d'évaluation du Stock à la fin d'exercice est la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO). Les créances sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement en application de la circulaire n° 19/G/2002 de BANK AL MAGHREB (*).
2- Créances	
3- Titres et valeurs de placement	Les titres et de placement sont estimés à la date de clôture au cours de la valeur à la date de fin d'exercice.
II- ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie) - B - CORRECTIONS DE VALEURS	
NATURE	DESCRIPTION
1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
2- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif	Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.
III- FINANCEMENT PERMANENT	
NATURE	DESCRIPTION
1- Méthodes de réévaluation	Les capitaux propres et dettes de financement sont inscrites à leur valeur nominale.
2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
3- Dettes de financement permanent	Les dettes de financement sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.
4- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.
5- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif	Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

PRINCIPALES METHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES AU 31/12/2022 (suite)

INDICATION DES METHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT	
IV- PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
NATURE	DESCRIPTION
1- Dettes du passif circulant	Les dettes du passif circulant sont inscrites pour leur montant nominal.
2- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.
3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif	Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.
V- TRÉSORERIE	
NATURE	DESCRIPTION
1- Trésorerie - Actif	La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.
2- Trésorerie - Passif	La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.
3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

(*) Créances en souffrance sur la clientèle

A- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Les principales dispositions appliquées se résument comme suit : souffrances sont, selon le degré de risque, classées en créances préjudiciables, douteuses ou compromises. Les créances en souffrances sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

20% pour les créances préjudiciables ;
50% pour les créances douteuses ;
100% pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

B- Dès que le déclassement des créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés, ils sont constatés en produits à leur encaissement.

C- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.

D- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrances ont connus une évolution favorable : remboursement effectifs (total ou partiel) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.

Rapports des Commissaires aux Comptes



Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050, Casablanca
Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui
20 160 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
Wafasalaf S.A
72 Angle Bd Abdelmoumen et Rue Ram Allah
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société WAFASALAF S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 2.284.068 dont un bénéfice net de KMAD 332.914.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société WAFASALAF S.A. au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société WAFASALAF S.A conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

RISQUE DE CREDIT ET PROVISIONNEMENT DES CRÉDITS À LA CLIENTÈLE ET DES IMMOBILISATION DONNEES EN LOA

Description du point clé de l'audit

Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose Wafasalaf à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Wafasalaf constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions.

L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert de :

- Classer les encours de créances en créances saines et créances en souffrance.
- Evaluer le montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.

Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES »,

Au 31 décembre 2022, les créances à la clientèle nettes et les immobilisations données en LOA nettes s'élèvent respectivement à MMAD 9.421 et MMAD 6.502. Le montant total des provisions constituées selon les règles de la circulaire 19/G/2002 de Bank-Al-Maghrib s'élève à MMAD 2.045.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux immobilisations données en LOA ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituaient un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.

Notre approche d'audit

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de Wafasalaf et examiné les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.

Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

- étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la société ; en termes de règles de déclassement et de provisionnement ;
- prendre connaissance et apprécier la démarche retenue pour l'estimation de la provision prospective constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19 ;
- vérifier le calcul des provisions pour créances en souffrance en application des règles mises en place.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la Gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la Gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 25 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON



Faïçal MEKOUAR
Associé



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050, Casablanca
Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société

Wafasalaf S.A

72 Angle Bd Abdelmoumen et Rue Ram Allah
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société WAFASALAF et sa filiale (Groupe WAFASALAF), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.770.332, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 378.005.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe WAFASALAF au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidée pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle

Description du point clé de l'audit

Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe WAFASALAF à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des provisions destinées à couvrir ce risque. Ces dépréciations sont évaluées sur la base des dispositions de la norme IFRS 9 – Instruments financiers.

L'évaluation des pertes de crédit attendues sur les encours à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la Direction, notamment pour :

- Déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3,
- Estimer les pertes attendues en fonction du Bucket,

Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2022, le montant brut des encours de prêts à la clientèle exposés au risque de crédit s'élève à MMAD 17.875 ; le montant total des dépréciations s'élève à MMAD 2.173.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier dans le contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire.

Notre approche d'audit

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe WAFASALAF, et testé les contrôles clés relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.

Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs.

Concernant le calcul des dépréciations, nous avons notamment :

- Étudié la conformité à la norme IFRS 9 mise en œuvre,
- Rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité,
- Vérifié le calcul des dépréciations, sur la base d'un échantillon,
- Apprécie le bien fondé des hypothèses et paramètres utilisés pour l'estimation des pertes de crédit attendues.

Nous avons enfin examiné l'information donnée en annexe des comptes consolidés au titre du risque de crédit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus de travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne qui nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 25 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



ERNST & YOUNG
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
CASABLANCA -
Tél : (212-2) 2 95 79 00 - Fax : (212-2) 2 39 02 26

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON



FIDAROC GRANT THORNTON
Membre International
7 Bd, Driss Slaoui, Casablanca
Tél : 05 22 54 43 00 - Fax : 05 22 29 68 70

Faïçal MEKOUAR
Associé



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050, Casablanca
Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société

Wafasalaf S.A.

72 Angle Bd Abdelmoumen et Rue Ram Allah
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 95 à 97 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et son décret d'application et la loi 78-12.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil de surveillance ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2022

Le Président de votre Conseil de Surveillance ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2022.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2022

2.1. Convention de partenariat commercial entre Wafasalaf et Wafacash

Personnes concernées : Attijariwafa Bank est actionnaire commun de Wafacash et Wafasalaf.

Nature et objet de la convention : Cette convention a pour objet de commercialiser les produits de financement de Wafasalaf notamment le prêt personnel à travers le réseau de Wafacash.

Date de conclusion : 19 septembre 2019

Modalités de rémunérations :

En contrepartie de sa prestation de gestion, Wafasalaf verse à Wafacash une rémunération fixe de 2.5% HT du montant financé net hors complément de crédit.

Montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice 2022 : Néant

Montant décaissé au cours de l'exercice 2022 : Néant

2.2. Convention de gestion de l'activité de crédit entre Wafasalaf et Bank Assafa

Personnes concernées : Attijariwafa Bank est actionnaire commun de Bank Assafa et Wafasalaf.

Nature et objet de la convention :

Cette convention a pour objet de définir les modalités de la rémunération financière relative à la prestation globale de gestion, pour le compte de Bank Assafa, concernant le produit « Mourabaha ».

Date de conclusion : 1^{er} novembre 2019

Durée : La durée prévue pour cette convention est de deux ans, la définition des conditions de renouvellement est opérée par concertation dans les trois mois avant l'échéance.

Modalités de rémunérations :

La rémunération relative à cette convention se fera sur la base :

- D'une commission de prestation de 0.5% HT des encours.
- D'une charge ponctuelle (un cout exprimé en J/H) relative à la mise place du projet.

Montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2022 : Néant

Montant encaissé au cours de l'exercice 2022 : Néant

2.3. Contrat relatif à la mise en place d'un programme d'opérations de titrisation entre Wafasalaf et Attijari titrisation.

Personnes concernées : Attijariwafa Bank est actionnaire commun de Wafasalaf et Attijari titrisation.

Nature et objet de la convention : Cette convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le recouvreur (Wafasalaf) assurera la gestion et le recouvrement des créances cédées pour le compte du compartiment (fonds de titrisation Salaf Invest) et sous le contrôle de la société de gestion (Attijari titrisation).

Date de conclusion : 26 novembre 2018

Modalités de rémunérations :

En contrepartie de sa prestation de gestion, Wafasalaf percevra d'Attijari Titrisation une rémunération fixe de 0.01% du montant des créances cédées en début de période d'encaissement.

Montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2022 : MAD 77 048.35 (H.T.)

Montant encaissé au cours de l'exercice 2022 : MAD 102 671.45 (T.T.C)

2.4. Convention de service pour le recouvrement de créance entre Wafasalaf et Wafa Assurance

Personnes concernées : Attijariwafa Bank actionnaire commun dans les deux sociétés Wafasalaf et Wafa Assurance.

Nature et objet de la convention :

Cette convention a pour objet la prise en charge par Wafasalaf des dossiers de créances qui lui seront confiés par Wafa Assurance afin d'assurer leur recouvrement à titre amiable. Dans le cadre de cette convention, Wafa Assurance confie à Wafasalaf les missions de :

- Recouvrement de primes d'assurance impayées ;
- Recouvrement de chèques et effets impayés ;
- Localisation de patrimoine et cadrage de débiteurs.

Date de conclusion : 1^{er} janvier 2016

Modalités de rémunérations :

Toutes les sommes recouvrées par le mandataire ou réglées directement chez le mandant relatives à des dossiers confiés et non encore restitués, donnent lieu au versement d'honoraires déterminés selon le barème ci-après présenté.

Tranche en Dirhams		Taux HORS TVA
0	5 000	16%
5 001	10 000	13%
10 001	25 000	12%
25 001	50 000	11%
50 001	100 000	10%
100 001	500 000	7%
500 001	1 000 000	5%
Au delà de 1 000 000		4%

Montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2022 : Néant ;

Montant encaissé au cours de l'exercice 2022 : Néant.

2.5. Convention de gestion de l'activité de crédit à la consommation entre Wafasalaf et Attijariwafa Bank

Personnes concernées : Attijariwafa Bank en tant qu'actionnaire dans la société Wafasalaf.

Nature et objet de la convention :

Cette convention a pour objet de définir les modalités de la rémunération financière relative à la prestation globale de gestion, pour le compte d'Attijariwafa Bank, concernant les produits «Crédit Express», « Izdihar » et « Mizane ».

Elle comprend la détermination des composantes de la rémunération, les modalités de calcul de l'ensemble des composantes, les objectifs fixés au titre de ces composantes et des exemples de calcul de la rémunération.

Date de conclusion : 30 décembre 2015

Modalités de rémunérations : La rémunération est composée d'un coût de gestion et d'une rémunération de la performance :

- Le coût de gestion facturé avec une marge de 25% ;
 - La rémunération de la performance de Wafasalaf couvre les domaines suivants :
- Performance commerciale : Elle est formalisée par un Taux de Réalisation de l'Objectif de production commerciale (TRO) ;
- Performance du risque : correspond à la maîtrise du coût du risque, matérialisé par la variation du coût du risque réalisé par rapport au coût du risque cible.

Montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2022 : MAD 101.239.801,23 (H.T.)

Montant encaissé au cours de l'exercice 2022 : MAD 134.573.237,57 (T.T.C)

2.6. Convention de recouvrement conclue entre Wafasalaf et WAFABAIL

Personnes concernées : Attijariwafa Bank est actionnaire commun dans les deux sociétés Wafasalaf et Wafabail.

Nature et objet de la convention :

La présente convention a pour objectif la prise en charge par Wafasalaf des dossiers des créances en souffrance qui lui seront confiés par la société Wafabail afin de rechercher les débiteurs et leurs coobligés, identifier leurs patrimoines et procéder au recouvrement, par voie amiable, des sommes dues par eux à Wafabail.

Date de conclusion : 30 septembre 2014

Modalités de rémunérations : en contrepartie de sa prestation de gestion, Wafasalaf se verra payer par Wafabail une rémunération en fonction de la nature de la mission et ce conformément au tableau ci-après :

Commission sur recouvrement effectif	Palier d'impayé DH	Taux HT
	<=40.000	4.5 %
>40.000	3.5 %	

Montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2022 : Néant.

Montant encaissé au cours de l'exercice 2022 : Néant.

2.7. Une convention de recouvrement à l'amiable des créances liant Wafasalaf à sa société mère Attijariwafa Bank

Personnes concernées : Attijariwafa Bank, société mère de Wafasalaf.

Nature et objet de la convention :

La présente convention a pour objectif la prise en charge par Wafasalaf des dossiers des créances.

Wafasalaf s'engage à ne pas assigner les clients débiteurs de la banque en justice et à limiter son intervention à des actions de recouvrement telles que :

- Envoi de courriers de relance interne.
- Envoi des SMS.
- Relance téléphonique
- Visite aux domiciles des clients.
- Opération de cadrage pour localiser les débiteurs dont les coordonnées s'avéreraient erronées ou incomplètes.

Modalités de rémunérations : en contrepartie de sa prestation de gestion, Wafasalaf se verra payer par Attijariwafa Bank une rémunération en fonction de la nature de la mission et selon le barème ci-dessous :

- Pour opération action spéciale

Désignation	Honoraires HT
Recouvrement amiable des créances < 10 000 DH	13% des montants recouverts

- Pour opération contentieux de masse

Montant initial	Taux
0 à 50 000	8% des montants recouverts
50 001 à 100 000	5% des montants recouverts

Montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2022 : Néant.

Montant encaissé au cours de l'exercice 2022 : Néant

2.8. Convention de partenariat pour le recouvrement des créances en souffrance liant Wafasalaf à sa société mère Attijariwafa Bank

Personnes concernées : Attijariwafa Bank, société mère de la société Wafasalaf.

Nature et objet de la convention :

Cette convention « Providing » a pour objectif la prise en charge par Wafasalaf des dossiers des créances en souffrance qui lui seront confiés par Attijariwafa Bank afin de rechercher les débiteurs et leurs éventuels coobligés, identifier leur patrimoine et procéder au recouvrement, par voie amiable, des sommes dues par eux à la banque.

Wafasalaf peut également, sous réserve de l'autorisation d'Attijariwafa Bank, déclencher les procédures judiciaires.

Cette convention couvre principalement les domaines suivants :

- Recherche d'adresses des débiteurs ;
- Recherche de patrimoines ;
- Prise en charge du recouvrement à l'amiable ;
- Prise en charge du recouvrement judiciaire ;
- Information d'Attijariwafa Bank sur l'avancement des dossiers confiés.

Date de conclusion : La convention a été conclue le 06 janvier 2011, avec modification du barème tarifaire le 13 Février 2014.

Modalités de rémunérations : en contrepartie de sa prestation de gestion, Wafasalaf se verra payer par Attijariwafa Bank une rémunération en fonction de la nature de la mission.

➤ Localisation

	Casablanca	Hors casablanca
Localisation de l'adresse	300 Dhs	500 Dhs
Localisation du patrimoine	500 Dhs	700 Dhs

➤ **Recouvrement des créances en souffrance****Action Amiable :**

Montant initial	Ancienneté créance	Taux
0 - 2 000	< 1 an	11%
2 001 - 10 000	< 1 an	8%
10 001 - 50 000	< 1 an	7.50%
50 001 - 1 000 000	< 1 an	5%
0 - 2 000	> 1 an	13%
2 001 - 10 000	> 1 an	11%
10 001 - 50 000	> 1 an	7.50%
50 001 - 1 000 000	> 1 an	5%

Action Crédit Amortissable

Montant initial	Taux	Nombre IMPAYES
0 - 10 000 000	6%	< 3 IMPA
0 - 10 000 000	7.50%	> 3 IMPA

➤ **Recouvrement judiciaire des créances**

Honoraires forfaitaires	1.000 Dhs par dossier
Frais de justice	Sur justificatif

Montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2022 : Néant.

Montant encaissé au cours de l'exercice 2022 : Néant.

2.9. Convention de location de locaux entre Wafasalaf et Attijariwafa Bank

Personnes concernées : Attijariwafa Bank, société mère de la société Wafasalaf.

Nature et objet de la convention : Il s'agit des contrats de location de 8 agences conclus entre Attijariwafa Bank et Wafasalaf.

En MAD

Agence	Localisation	Date de conclusion	Loyers facturés En 2022	Montants		Délais de paiement
				Décaissés		
Agence Mohamed V	1 Avenue Hassane II, Casablanca	01/11/1990	239 580	239 580		le 1er du mois
Agence MAANI	163, Avenue Hassane II, Casablanca	01/06/1993	609 651.24	609 651.24		le 1er du mois
Agence MARRAKECH 2	Marrakech	01/06/2004	48 000	48 000		le 1er du mois
Agence KENITRA 2	1 rue Haj Omar Riffi, Kénitra	01/12/2008	175 692	175 692		le 1er du mois
Agence TETOUAN	Angle Bv Al OuroubaetYacoub El Mansour	29/06/2006	70 276.80	70 276.80		le 1er du mois
Agence RABAT RYAD	Rabat	01/02/2007	483 153	483 153		le 1er du mois
Agence SAFI	5, rue de la Marne, Safi	07/09/2009	47 916	47 916		le 1er du mois
Agence LAAYOUNE	BvChahid BOUCHARAYA, place Dcheira	20/01/2011	175 692	175 692		le 1er du mois
TOTAL			1 849 961.04	1 849 961.04		

Montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice 2022 : MAD 1.849.961,04.

Montant décaissé au cours de l'exercice 2022 : MAD 1.849.961,04.

Personnes concernées : Attijariwafa Bank est actionnaire commun de Wafa Assurance et Wafasalaf.

Nature et objet de la convention : Il s'agit des contrats de location conclus entre Wafa Assurance et WAFASALAF pour la location d'un ensemble de locaux à usage de bureaux :

En MAD

Agence	Localisation	date de conclusion	loyer HT facturés en 2022	Montants décaissés	Délai de paiement
Siege	72, Angle Rue Ram Allah et BD Abdelmğumen	13/09/2010	13 617 326	16 340 791	Açtant le 10 de chaque mğis
Agence Tanger TFZ	Zğne franche de Tanger	21/06/2013	167 050	197 286	Açtant le 10 de chaque mğis

Montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice 2022 : MAD 13.617.326.

Montant décaissé au cours de l'exercice 2022 : MAD 16.538.077.

2.11. Convention de location de locaux entre Wafasalaf et Wafacash

Personnes concernées : Attijariwafa Bank est actionnaire commun de Wafacash et Wafasalaf.

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'un contrat de bail pour la location d'une agence à Nador :

En MAD

Local	Localisation	Date de	Loyer TTCfacturé en 2022	Montants		Délais de paiement
		Conclusion		Décaissés		
Agence Nador	90, Bv Ibn Tachfine	27/10/2011	104 700	104 700		Le 1er du mois

Montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice 2022 : MAD 104.700.

Montant décaissé au cours de l'exercice 2022 : MAD 104.700.

2.12. Convention de location d'un local entre Wafasalaf et Wafa Immobilier

Personnes concernées : Attijariwafa Bank est actionnaire commun de Wafa Immobilier et Wafasalaf.

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'un contrat de bail pour une location à Larache

Date de conclusion : 1^{er} août 2010

Montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice 2022 : MAD 60.000.

Montant décaissé au cours de l'exercice 2022 : Néant.

Casablanca, le 25 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON



Faïçal MEKOUAR
Associé

ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

	EY						FIDAROC					
	Montant/ année			Pourcentage/Année			Montant/ année			Pourcentage/Année		
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2
Commissariats aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	412 500	412 500	300 000				341 500,00	341 500,00	280 000,00			
Filiales												
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes												
Filiales												
Sous total												
Autres prestations rendues	13 000	13 000	13 000									
autres												
Sous total												
Total général	425 500	425 500	313 000				341 500	341 500	280 000			

وفاسلاف
Wafasalaf
ديمامعاك



72, Angle Rue Ram Allah et
Bd Abdelmoumen Casablanca - Maroc
Tél. : 0522 545 100
Fax : 0522 273 535

www.wafasalaf.ma